Fr
923.244
clé/cléjrnén
32656

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 March, 2016

HANNET-CLERY,

Ancien Valet de Chambre de Madame Royale, aujourd'hui Madame la Dauphine;

Né en 1760.

HANNET - CLERY,

Frère du précédent,

Valet de Chambre de S.M Louis XVI,

Né en 1759 mort en 1809.

MÉMOIRES

DE P. L. HANET CLÉRY,

3968

ANCIEN VALET DE CHAMBRE DE MADAME ROYALE, AUJOURD'HUI DAUPHINE, ET FRÈRE DE CLÉRY, DERNIER VALET DE CHAMBRE DE LOUIS XVI;

MUNITIONNAIRE GÉNÉRAL DES ARMÉES, AGENT GÉNÉRAL DES HÔPITAUX MILITAIRES A SAINT-DOMINGUE, CONSERVATEUR DES FORÊTS DANS L'ILE DE CORSE, ETC., CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

1776 — 1823.

3968

Avec les Portraits des deux Frères, Lithographiés par Morin.

TOME PREMIER.

ww-f-8

32656

ac

PARIS,

A LA LIBRAIRIE D'ALEXIS EYMERY,

RUE MAZARINE, N° 30.

1825.

Fr
923-244.
Cle/Cle/Mém
32656

AVANT-PROPOS.

Les ouvrages qui comptent le plus de lecteurs sont les mémoires et les romans, et l'on aime surtout les premiers lorsqu'ils joignent le charme du merveilleux à l'intérêt de la vérité.

Les événemens qui ont rempli et tourmenté ma vie offrent ce double attrait.

Ce n'était pas sans doute une raison pour appeler sur moi l'attention générale. Qu'avez-vous été dans le monde, me dira-t-on, et comment osez-vous porter ainsi la parole à vos contemporains? Les hommes même de quelque importance ne se remontrent que sous la plume de leurs biographes; et vous, de votre vivant, vous allez mettre en scène des personnages qui auraient peut-être le

droit de réclamer votre silence. Si c'est un roman que vous publiez, quels sont vos titres comme écrivain?

Ainsi l'on m'accuserait de légèreté ou de présomption.

Je ne m'excuserai pas sur ce que des circonstances impérieuses, et surtout l'intérêt de mes enfans, ont voulu cette publication. En effet, il importe fort peu à la masse des lecteurs que j'aie été déterminé à une semblable démarche par quelques sentimens d'honneur et de fierté; ce n'est pas un factum, ce sont des faits, des anecdotes curieuses qu'on exige de tout individu qui annonce des mémoires.

Mais, en relisant mon manuscrit, j'ai pensé qu'il pourrait en même temps satisfaire à ce qui m'est personnel, et plaire aux lecteurs qui cherchent des vicissitudes extraordinaires, bizarres. Ma vie est telle, qu'on n'inventerait pas mieux; et pourtant l'imagination n'est ici pour rien; je fournis mes témoins, mes preuves. Ces caractères de vérité donneront sans doute à mon livre un

avantage sur les romans. En peut-on dire autant de tous les mémoires? On me verra successivement homme de cour et homme du monde, cultivateur et soldat, munitionnaire général, voyageur, prisonnier, administrateur, cherchant la fortune dans tous les états, la rencontrant souvent, mais enfin la perdant de vue pour jamais.

Si je prends la liberté de nommer les augustes personnages auxquels mon frère et moi nous avons eu le bonheur d'être attachés, c'est pour révéler encore des vertus domestiques aussi rares qu'admirables. J'ai vu, j'ai entendu tout ce que je rapporte.

Je rectifie plusieurs assertions de madame Campan, et c'est autant dans l'intérêt de l'histoire que pour la mémoire de cette dame; je l'ai assez bien connue pour être persuadé qu'elle-même aurait désavoué plusieurs passages de ses éditeurs.

Je parle assez fréquemment de mon frère; mais sera-t-on fâché de faire connaissance avec celui dont on a admiré le dévouement?

Cléry, dans son *Journal de la tour du Temple*, s'était totalement oublié.

Une foule d'autres personnes, connues depuis la révolution, figurent dans mes mémoires; mais je n'en ai jamais fait des instrumens de scandale.

Pourquoi donc n'aurais-je pas le droit de publier mon livre? On convient assez que les mémoires ne relèvent d'aucun tribunal littéraire. Hé bien, si j'éclaircis quelques points historiques, si j'amuse mes lecteurs, si je les intéresse, si parfois même je les instruits de choses utiles, mais qu'en général on ignore tant qu'on n'est pas distrait d'une vie ordinaire; enfin, si, comme on l'a dit, le public s'attache surtout aux aventures d'une personne qu'il peut estimer et plaindre, ma cause est gagnée devant lui.

MÉMOIRES

DE

P. L. HANET CLÉRY.

CHAPITRE Ier.

Précis sur la famille Cléry. — Circonstances qui l'ont attachée à la cour dès le règne de Louis XIV.

On sait qu'en 1708, lors des défaites de Louis XIV, quelques officiers hollandais osèrent pénétrer de Courtrai jusqu'à Versailles : ils épièrent le dauphin, et crurent l'enlever sur le pont de Sèvres ; mais, attirés d'abord par l'éclat d'une voiture à l'écusson de France, et trompés ensuite par la ressemblance d'un seigneur de la cour avec le prince, ils se sai-

sirent de la personne de M. le marquis de Beringham, premier écuyer du roi. A cette nouvelle, des courriers porteurs d'ordres furent expédiés sur toutes les routes.

Jean Hanet, surnommé *Prévot*, parce qu'il avait été maître d'armes, était alors attaché aux écuries royales en qualité de fournisseur de chevaux et de fourrages; et cet homme, de la plus haute taille, doué d'une force extraordinaire, et qui domptait les chevaux les plus fougueux, était particulièrement protégé par M. de Beringham.

Jean Hanet apprend la méprise de l'ennemi et l'enlèvement de son protecteur : sa reconnaissance l'inspire et le guide. Il demande à partir avec les courriers; on lui délivre aussi son ordre : il saute sur un des chevaux de l'écurie, et part comme un trait après les ravisseurs, qui avaient déjà deux heures d'avance. Un hasard heureux lui fait prendre la bonne route; il les atteint, les dépasse, arrive à Péronne avant eux, montre ses ordres au

gouverneur, qui fait fermer les portes de la ville, et M. de Beringham recouvre sa liberté.

Ce seigneur, à son retour, informa S. M. que le bonheur de sa délivrance était dû à l'étonnante course de Jean Hanet. Frappé d'une pareille marque de dévouement, le roi voulut voir ce serviteur non moins agile que zélé, et dès lors il daigna même l'honorer de sa bienveillance.

C'est ici le moment de faire remarquer que la corpulence, la force et l'agilité de ce Jean Hanet, dont nous sommes issus, ont toujours été un héritage de notre famille, et se retrouvent encore aujourd'hui dans tous les individus qui la composent.

Le commerce et les affaires ayant procuré de l'aisance à Jean Hanet, il songea à se reposer. Retiré dans son pays, la Normandie, il y acheta la petite terre seigneuriale de *Cléry*, dont il prit le nom, resté à ses descendans.

Plusieurs de ses fils suivirent la même carrière, et furent successivement attachés aux

écuries royales. L'un d'eux, plus entreprenant, outre son commerce de chevaux et de fourrages, prit à bail la ferme du prieuré de Jardi, située entre Vaucresson et Versailles. Il eut à son tour plusieurs enfans. L'un de ses fils, nommé Benjamin Cant Hanet, ayant fait de bonnes études avec le fils de M. de Belleville, premier jardinier du roi au grand Trianon, avait aussi pris les goûts de son jeune camarade de classe ; il s'était livré avec affection à la botanique.

En quittant le collége, Benjamin sollicita et obtint du père de son ami d'être reçu comme élève dans les jardins du roi. Bientôt il y fut chargé du soin des serres-chaudes, et se fit remarquer de Louis XV, qui les visitait souvent. L'intelligence, le savoir et l'activité de son jeune jardinier lui plaisaient, et il avait pris l'habitude de l'appeler son *Benjamin*, comme témoignage de l'intérêt qu'il lui portait.

Benjamin s'était placé au-dessus de ses

égaux par son esprit et par ses lumières. Bientôt il éprouva le sentiment le plus vif pour une jeune personne digne de lui. Mlle Marguerite Laurent, du village de Vaucresson, n'était pas seulement une superbe fille (la suite montrera que j'ai pu m'exprimer ainsi); la veuve Laurent, sa mère, la plus riche habitante de l'endroit et même des environs, lui avait encore fait donner, sans toutefois la sortir de sa classe, une éducation supérieure à celle qu'on reçoit communément à la campagne.

Le raisonnable et prévoyant Benjamin, comptant sur la bienveillance du roi, et sur les promesses que S. M. avait daigné lui faire, songeait à épouser Marguerite. Une circonstance malheureuse autant que singulière vint tout à coup reculer ses espérances, l'arrêter dans sa carrière botanique, et le forcer de renoncer aux bontés du roi.

Son frère aîné, qu'une affaire d'honneur avait forcé de s'engager, venait de rejoindre

son régiment, et se trouvait dangereusement malade à l'hôpital de Thionville. Benjamin, informé de l'événement, et sachant que leur père ne voulait plus entendre parler de ce fils aîné, résolut d'aller lui-même à son secours; à cet effet il rassemble les économies qu'il avait pu faire depuis cinq ans, et, prétextant auprès de M. de Belleville la nécessité d'aller aider son père aux achats de chevaux en Normandie, il obtient la permission de s'absenter, et court à Thionville pour secourir et dégager son frère.

Mais, par une fatalité bien étrange, le jour même de son départ la fille d'un des serviteurs du roi à Trianon fut enlevée, et, comme on savait que Benjamin lui portait souvent des fleurs, tous les soupçons tombèrent sur lui. Une accusation de rapt fut portée devant les tribunaux; et ce qui vint encore accréditer l'accusation, c'est que son père, en arrivant de Normandie, déclara n'avoir point vu son fils, et ne savoir ce qu'il pouvait être devenu.

Ce ne fut qu'au bout de quinze jours que Benjamin, en ramenant son frère presque mourant, prouva manifestement la fausseté de l'accusation.

Néanmoins son absence et la prévention de culpabilité avait fait disposer de sa place à Trianon en faveur d'un autre. Indigné de l'injustice qu'il éprouvait, Benjamin résolut de s'adonner entièrement à l'agriculture, en retournant aider son père dans les travaux de la ferme de Jardy. C'est là qu'après avoir travaillé pendant un an, et obtenu de son père la cession du bail de la ferme, il devint en même temps l'époux de Marguerite Laurent, laborieuse comme lui, et bientôt, à juste titre, surnommée la mère des pauvres.

Benjamin Cant Hanet Cléry et Marguerite Laurent furent nos père et mère; et sans prétendre ici nous prévaloir des dons ou des jeux de la nature, je puis affirmer que mon père était aussi bel homme que ma mère était belle femme.

Mon père, qui regrettait toujours un peu les beaux jardins de Trianon, en avait créé un à Jardy, dans un vaste enclos de douze arpens, qui attirait tous les curieux. Aussi habile jardinier que bon cultivateur, il était consulté par tous les propriétaires et seigneurs qui avaient des terres dans les environs. Sans être ennemi des découvertes utiles, il n'adoptait pas tous les systèmes de l'agronome Mirabeau, et souvent il empêchait ses voisins de se livrer à des innovations quelquefois payées fort chèrement.

Le premier fruit de cette union fut le fidèle *Cléry;* j'arrivai le second, et je fus distingué de lui par le nom *d'Hanet.* Je suis un de ceux que ma mère a nourris le plus longtemps; aussi ai-je puisé plus que mes frères sur son sein maternel cette force de corps qui m'est devenue si utile dans toutes les circonstances de ma vie.

L'anecdote que je vais rapporter fera voir si j'ai trop flatté le portrait de ma mère.

Un jour du mois de septembre 1763, nous étions dans une de nos plaines, peu distante du jardin; ma mère, assise sur quelques gerbes de blé, à l'ombre d'une grande avenue de pommiers, avait le sein découvert; elle allaitait un enfant d'un mois : son chapeau de paille à terre, ses cheveux noirs ombrageant ses yeux d'un bleu-ciel, ses bras retroussés, ses vêtemens champêtres, ses trois petits garçons groupés à côté d'elle autour d'une jatte de lait, et sur l'herbe, offraient l'image du bonheur et de la santé. Deux dames survinrent; et la plus jeune de s'écrier : — Oh! ma tante, quelle belle nourrice! et quel charmant tableau! — Ma mère, toute confuse, voulait se lever, mais la même dame lui dit : — Restez, restez, j'ai trop de plaisir à vous voir allaiter ce bel enfant. — Et à l'instant parurent des écuyers, des pages, et tout une suite. C'était madame la dauphine, qui se promenait avec une de ses tantes, madame Adélaïde.

Ma mère s'était levée en recouvrant sa gorge, et alors sa taille haute, ses belles formes, la fraîcheur de son teint, frappèrent les regards de la princesse, qui lui adressa beaucoup de questions sur sa famille, sur son existence. Ma mère répondit à tout avec aisance et simplicité. Comme nous étions tout près de la porte de notre beau jardin, elle offrit à la princesse de s'y promener, et la proposition fut acceptée avec grâce et bonté. Mon père, qui s'y trouvait, et qui connaissait bien la famille royale, s'empressa de présenter ses plus belles fleurs et ses meilleurs fruits, qui ne furent point dédaignés. La dauphine dit à ma mère qu'elle désirait bien l'avoir pour nourrice de l'enfant qu'elle portait; elle était alors enceinte de madame Élisabeth. Ma mère, honorée de cette proposition, l'assura qu'elle serait toujours trop heureuse de se rendre à ses ordres. Alors, se retournant vers sa tante, la dauphine lui dit : — J'espère que messieurs de la Faculté n'auront pas besoin d'examiner

si la fermière a du bon lait, car sa santé brillante et celle de ses quatre enfans le prouvent assez bien. — La princesse quitta la ferme en assurant ma mère qu'elle aurait bientôt de ses nouvelles.

En effet, dès le lendemain de cette visite inattendue, présage d'un grand bonheur pour notre famille, on vint chercher ma mère de la part de M^me^ de Marsan, alors gouvernante des enfans de France. On la conduisit au château, et c'est là qu'elle fut reconnue pour la plus belle nourrice qu'on eût vue depuis longtemps.

L'usage veut que, deux mois avant les couches d'une princesse du sang, on choisisse quatre nourrices parmi celles présentées; on les nomme les *retenues*; et, lorsque l'enfant est né, la préférée parmi ces quatre est chargée de faire la nourriture; mais les trois autres n'en sont pas moins conservées par précaution (1).

(1) On sait que Louis XIV, né pour être extraordi-

Ma mère ayant été admise sur le champ comme retenue, il n'y a pas de doute qu'elle eût obtenu la faveur de nourrir la princesse ; mais elle eut le malheur de faire une chute dans un appartement frotté, et de se casser deux dents du ratelier supérieur : son visage avait frappé sur le bras d'un fauteuil, sa bouche portant la première. Cet accident ne pouvait

---

naire en tout, vint au monde avec deux dents. Il mordit sa nourrice au point qu'elle refusa de lui donner le sein. Une seconde est appelée ; également mordue, elle se retire encore plus effrayée. Une troisième tente l'épreuve, et s'enfuit au premier coup de dent. Enfin, une quatrième se présente ; c'était une belle paysanne, gaie, forte, et résolue. On croit devoir la prévenir : — Bon ! dit-elle ; si c'est là tout, je n'ai pas peur moi. Baillez-moi l'enfant. — Il la mord de même que les précédentes ; mais, bravant toute étiquette, elle réplique vivement par une claque assez forte sur les fesses du royal nourrisson : dès lors il téta sans mordre. De là est venu l'usage des *retenues*, toujours au nombre de quatre.

influer en rien sur une aussi belle santé que la sienne; mais les usages et l'étiquette étaient trop bien observés à la cour de Louis XV pour qu'il fût permis à une nourrice édentée d'allaiter un enfant de France.

Mme la princesse de Guémenée, nièce de Mme de Marsan, avait remarqué ma mère aux retenues; en dépit des ordonnances de la Faculté, elle trouva la fermière de Jardy très bonne pour nourrir son premier fils, le duc de Montbazon, qui certes a été l'un des plus beaux princes de la cour; et cette circonstance a mérité à notre famille la protection de Mme la princesse de Guémenée et de son époux.

CHAPITRE II.

Première entrevue du dauphin, depuis Louis XVI, avec le petit *Cléry*, devenu son valet de chambre. — Les deux Cléry au collége.

La ferme de Jardy était située sur un terrain très favorable à la chasse, dans un pays rempli de gibier, surtout de bêtes fauves. Louis XV et son petit-fils le dauphin (depuis Louis XVI) y venaient souvent prendre ce plaisir, et chaque fois c'était une fête pour nous. Mon père voyait avec satisfaction tous ses enfans se livrer à l'exercice en suivant la chasse, chacun selon sa force et son âge : pour moi j'y mettais tant d'ardeur, que je devins un des premiers coureurs de France, ainsi que j'en donnerai des preuves dans le cours de ces mémoires.

Un jour le cerf, poursuivi par les chiens, se sauva dans la cour de notre ferme, et manqua de blesser ma mère ; elle n'en eut heureusement que la peur. Le roi, le dauphin et sa suite parurent au même instant.

Le cerf, réfugié sous un hangar, faisait tête aux chiens. Tout à coup il leur échappe en s'élançant sur un tas de fagots ; de là saute par dessus le mur, et le voilà dans notre magnifique jardin, où tous les chiens le poursuivent. Mon père, qui juge aussitôt que le roi ne peut y entrer par la petite porte, court à la maison, et, entraîné par son zèle, il ne songe pas même au dégât que l'entrée des chevaux peut lui causer ; il revient pour ouvrir la grande porte ; mais dans son empressement il ne prend pas le temps nécessaire ; la grosse clé qu'il apporte, mal ajustée, à peine à moitié dans la serrure, résiste à ses efforts ; impatient, il la casse, et, tout interdit, fait voir à sa majesté qu'il ne peut plus ouvrir.

Louis XV savait observer les hommes. Il avait vu l'empressement désintéressé de mon père ; il avait peut-être remarqué ce vigoureux coup de poignet qui venait de briser un morceau de fer. Ce prince descendit tranquillement de cheval en disant : — Hé bien, monsieur le fermier, nous entrerons à pied dans votre jardin ! — Et l'on passa par la petite porte. Le cerf était tombé dans un saut de loup, et tous les chiens s'étaient jetés sur lui.

Le roi, tout en félicitant mon père sur la grandeur et la beauté de son jardin, semblait vouloir se rappeler quelque chose : — Mais je crois vous avoir déjà vu.. — Oui, Sire, j'ai travaillé dans votre jardin botanique du grand Trianon. — Ah ! m'y voilà ! Comment c'est toi, *Benjamin ?* Je ne m'étonne plus que ton jardin soit aussi beau et en aussi bon état. Je suis bien aise de te voir ici. Allons, montre-moi ta famille. — Et ils entrèrent dans la salle, où se trouvait ma mère, allaitant une petite fille : Sophie, fut em-

brassée par sa majesté, qui la trouva fort jolie.

En sortant le roi dit à un officier de ses chasses : — Lafontaine, vous aurez soin d'indemniser ce fermier du dégât que nous avons pu causer.... — Mais aussitôt, s'apercevant qu'il avait pu mortifier mon père, il tire de sa poche une tabatière d'or, et la présente à ma mère en reprenant : — Je crois que Benjamin préférera cette indemnité-là à toute autre. —

De son côté M. le dauphin avait trouvé les jardins et les vergers si beaux, qu'il avait voulu tout voir, et s'était fait accompagner par Cléry, mon aîné, à peine âgé de onze ans, qui lui montra jusqu'à la basse-cour et le colombier. Il dit à mon frère en le quittant : — Je reviendrai te voir à la ferme ; je veux me promener encore avec toi, et si cela te plaît je t'attacherai à mon service. —

Hélas ! il ne se doutait guère alors, ce malheureux prince, que vingt-quatre ans après ce petit campagnard, qu'il avait déjà la bonté

d'affectionner, deviendrait le seul témoin de ses douleurs dans une prison, qu'il recevrait ses derniers embrassemens, et serait le seul dépositaire de ses dernières volontés !

Dans cette retraite agreste que mon père s'était faite par suite des circonstances que j'ai rapportées, il avait conservé le goût des sciences et de la lecture. Sa petite bibliothèque offrait un choix éclairé : à côté des livres d'arts et d'agriculture on voyait les œuvres de Racine, La Fontaine, Molière, Voltaire, etc. ; mais la *Maison rustique* et *Robinson Crusoe* étaient les ouvrages qu'il ouvrait avec le plus de plaisir, je dirai même avec affection ; il les offrait sans cesse à nos jeunes méditations. Mon père voulait nous donner des connaissances générales sur toutes choses ; mais c'étaient notamment l'agriculture et les arts mécaniques qu'il s'attachait à nous faire aimer. Lorsque, chaque fête et dimanche, ma mère nous avait lu un chapitre de la Bible, mon père ne manquait jamais de nous faire obser-

ver que nos premiers parens et même les premiers rois avaient labouré la terre. Tous les soirs il nous lisait lui-même de la *Maison rustique*, puis du *Robinson Crusoé*, accompagnant toujours ses lectures de commentaires et de recommandations analogues. — Cet ouvrage, nous disait-il de *Robinson*, est plus utile à l'homme que tous les livres qu'on a faits depuis qu'on se mêle d'écrire. Il apprend à pourvoir à tous ses besoins, à se suffire à soi-même. Le cultivateur peut se passer du musicien, du poëte et du savant; tous ont besoin du cultivateur. — Et ce n'était pas assez pour lui qu'on sût soigner les moissons; il voulait encore qu'on pût faire soi-même les outils dont l'usage est familier. C'est ainsi que pendant l'hiver il nous faisait forger et fabriquer nos instrumens aratoires. Une telle éducation ne peut être dédaignée que par les gens frivoles. Mais ce bon père semblait prévoir que ses cinq fils, battus par tant d'événemens divers, seraient un jour dispersés sur

toutes les parties du globe. En effet, s'il eût vécu assez longtemps il aurait vu l'aîné dans les glaces de la Courlande, le cadet avoir la fièvre jaune sous la zône torride, et les trois autres habiter la Prusse, la Pologne, la Hongrie, etc.

Cependant, au mois de novembre 1775, après dix-huit ans d'exploitation, mon père fut obligé de quitter cette ferme de Jardy, dont il avait été en quelque sorte le créateur, parce que le prieur voulait la faire valoir par lui-même. Il s'établit à Vaucresson avec sa nombreuse famille, dans la maison dont ma mère avait hérité. Il afferma plusieurs pièces de terre dépendantes du domaine de la couronne, et fut nommé receveur des vingtièmes de plusieurs villages de la banlieue de Paris, place qu'il a conservée jusqu'à la fin de sa vie, ainsi que la ferme des domaines.

Quant à mon frère aîné et moi, nous quittâmes successivement Vaucresson pour aller faire nos études à Versailles, conformément

aux volontés de Mme la princesse de Guéménée, qui récompensait en nous les soins de notre mère pour son fils, le duc de Montbazon : on se rappelle comment cette généreuse princesse agréa ma mère pour être nourrice de son enfant.

Envoyé le premier et à l'âge de quatorze ans à Versailles, dans la maison d'éducation tenue par M. Guiné, mon frère Cléry y commença ses études, et ses dispositions le firent bientôt remarquer.

J'avais à peine atteint ma quinzième année lorsque mon père, me voyant un jour revenir des champs bien fatigué, me dit : — Hanet, il faut faire comme Cléry ; depuis qu'il est à Versailles il a fait des progrès sensibles, qui seconderont les bienveillantes intentions de la princesse ; tu sais qu'elle a promis de vous prendre tous les deux à son service ; il faut donc à ton tour t'en rendre digne, et aller pour cela joindre ton frère, et te livrer à l'étude. La princesse peut d'un

moment à l'autre vous appeler auprès d'elle ; et, de bonne foi, tourné comme tu l'es, te croirais-tu bien présentable ? —

Mes goûts naissans s'accordaient mal avec les vues de mon père : j'étais né pour l'agriculture. Je lui témoignai le désir de rester à la campagne et de partager ses travaux. Il répondit que mes autres frères seraient bientôt en état de me remplacer ; que ce serait mal répondre aux bontés de notre protectrice, et qu'il était toujours plus avantageux de s'attacher à de grands personnages, quand on le pouvait, que de labourer les champs, et enfin que cette force extraordinaire, dont je me prévalais en faveur de mes inclinations champêtres, me serait également utile dans tous les états et dans toutes les circonstances.

Mon père se mettait ici en contradiction avec ses anciens principes ; mais il avait pris la philosophie de son siècle ; et avec elle l'ambition d'avancer sa famille ; et voilà comme les cam-

pagnes se dépeuplent, et comme une troupe d'hommes utiles viennent pour la plupart se perdre dans les grandes villes, ou, tout au moins y vivre à peu près désœuvrés. Il fallut donc obéir; et, je dois l'avouer, pendant les premières et heureuses années de ma nouvelle existence dans la maison de la princesse, je crus que mon père avait eu raison; mais aujourd'hui que j'apprécie les choses à leur juste valeur, aujourd'hui que l'âge et l'expérience ont détruit les illusions de ma jeunesse, je regrette bien sincèrement cette vie simple que mon père m'a fait abandonner pour me placer dans une des coulisses du théâtre des grandeurs. Je voudrais bien me retrouver, comme il était lui-même, au milieu de mes champs, entouré de ma famille, et conduisant ma charrue. Vœux impuissans! ma destinée devait s'accomplir. Mon père avait parlé : huit jours après je rejoignis mon frère dans sa pension de Versailles.

Le bon M. Guiné, notre maître de pension,

avait des classes pour ses élèves ; mais comme il avait aussi des jardins pour leurs récréations, j'abandonnai volontiers grammaire et rudiment pour y substituer la bêche et le rateau. Le jardin était devenu pour moi la classe où j'allais travailler, et la classe le lieu de récréation où je me reposais des travaux champêtres.

Chassez le naturel, il revient au galop.

Ce bon M. Guiné, voyant l'impossibilité de me tenir constamment à l'étude, s'en consolait en découvrant chaque jour des améliorations faites à son jardin ; il résulta de sa négligence et de la mienne qu'au bout d'un an, lorsque ma mère vint nous prendre pour nous présenter à la princesse, j'étais presque aussi savant qu'au moment où j'avais abandonné la charrue.

Mon frère, au contraire, avait beaucoup gagné sous tous les rapports, et ce fut sans doute à sa bonne mine que j'eus l'obligation de n'être

pas repoussé par la princesse, qui voulut bien dire à ma mère qu'elle était fort contente de ses deux fils; qu'elle allait être bientôt gouvernante des enfans de France, et qu'elle se chargeait de notre sort; qu'en attendant, et à compter de ce jour, nous étions tous les deux à son service comme ses valets de chambre.

CHAPITRE III.

Portrait des deux *Cléry*. — La princesse de Guémenée les prend à son service.

Je ne parlerai pas de toutes les bontés dont la princesse comblait ma mère ; mais je dirai que peu de jours après son départ nous fûmes installés à l'hôtel Soubise, à Paris; que la princesse nous fit donner à chacun, par son intendant, cinquante louis pour nous faire habiller convenablement, et enfin qu'elle nous mit à portée de continuer dans l'hôtel les études commencées à Versailles.

Cléry, d'un naturel posé et studieux, sut bien mieux que moi profiter de l'éducation et des soins qu'on nous prodiguait ; appliqué, réfléchi, il ne cherchait de délassement que dans la lecture ; le genre élevé, tragique même,

était toujours ce qui le flattait davantage, et souvent on l'entendait déclamer des tirades de nos meilleurs auteurs ; il aimait surtout à répéter le fameux *Qu'il mourût !*

Adonné comme il l'était aux études sérieuses, il fut bientôt remarqué; l'empressement, le zèle et l'intelligence dont il fit preuve dans son service lui méritèrent toute la bienveillance de M^me^ de Guémenée : ce fut à tel point que, dans un voyage en Hollande et aux eaux de Spa, elle en fit son secrétaire particulier, puis son bibliothécaire. Le choix de cette dernière place lui était naturellement indiqué : demandait-elle Cléry, pour le trouver il ne fallait jamais aller ailleurs qu'à la bibliothèque. Enfin, il devint par la suite si nécessaire à la princesse, qu'elle ne voulut plus s'en séparer; et lorsqu'elle devint gouvernante des enfans de France, époque où elle pouvait lui procurer un poste plus élevé, elle préféra s'occuper de moi : je fus alors placé comme valet de chambre auprès de Madame royale.

Cléry, sorti de l'adolescence, avait cinq pieds six pouces, et je puis dire, en empruntant le langage des beaux-arts, qu'il offrait une coupe de visage à l'*antique*. Son œil étincelant annonçait une âme de feu; ses sourcils, ses cheveux noirs décoraient le plus beau front; la denture la plus riche et la plus régulière se faisait remarquer à la faveur d'un aimable sourire; son maintien modeste, mais assuré, promettait un caractère égal. En effet, jamais dans la conversation, quelque chaleur qu'on y pût mettre, il n'élevait le ton plus haut qu'il ne l'avait pris en commençant; mais dans les discussions qu'il prévoyait pouvoir devenir trop vives, ou qu'il jugeait hors de sa portée, il avait la modestie et l'art de s'excuser sur son insuffisance : loin de provoquer jamais ce qui pouvait dégénérer en querelle, il savait le prévenir par une contenance à la fois ferme et polie; mais, né fier et courageux, lorsqu'on le poussait à bout il se couvrait en portant la main à son épée, imposant ainsi à

ses adversaires, qui finissaient par l'admirer. Sa conduite dans la prison du Temple a prouvé qu'il était encore l'homme dont le caractère sublime est si bien peint dans Horace.

J'étais moins grand que mon frère, quoique d'une belle taille ; mais j'ai toujours été d'une grosseur et d'une force plus qu'ordinaires, et je suis obligé de le répéter pour justifier plusieurs faits cités dans ces mémoires. Si j'ai quelquefois entendu dire aux femmes que j'étais assez bien, l'âge et les nombreux accidens d'une vie très active ont éteint en moi depuis longtemps tout sentiment d'amour-propre, attribut de la jeunesse. Du reste j'étais en tout l'opposé de mon frère Cléry : non moins brave que lui, je ne savais pas avoir sa modération : il était sérieux ; moi d'une gaieté folle : il était prudent et discret ; moi d'une étourderie et d'une légèreté qui m'ont nui quelquefois : il était appliqué, laborieux ; moi je portais la dissipation jusqu'à

l'excès : il était économe, et moi prodigue : il était toujours en garde contre la duplicité des hommes ; moi je croyais à leurs protestations, et je n'ai jamais pu me guérir de cette confiance aveugle dont la mauvaise foi sait si bien abuser, et dont j'ai fait de trop tristes épreuves.

Si je n'ai pas acquis beaucoup de science à l'hôtel de Soubise, j'y ai d'abord fait avec succès un joli cours d'espiégleries. En profitant, comme mon frère, des moyens d'instruction qu'on nous prodiguait, j'aurais pu, comme lui, devenir un homme essentiel ; mais, emporté par la fougue de la jeunesse et la force de ma constitution, j'ai toujours préféré les exercices violens, tels que la danse, l'escrime, le billard, l'équitation, et tous les plaisirs bruyans que Paris offre à la jeunesse.

Je dois reconnaître cependant que parmi les occupations auxquelles mon caractère et mon goût me faisaient donner la préférence, la supériorité que j'avais acquise dans les armes,

et surtout dans l'équitation, m'a été d'une grande utilité par la suite, et a pu déterminer la carrière que j'ai parcourue. Quant à ce qui doit orner l'esprit ou meubler la mémoire, un peu d'habitude, d'usage, d'expérience et de facilité naturelle, m'ont souvent tiré d'embarras en suppléant aux études trop négligées de ma jeunesse.

Malgré les différences que je viens d'établir, jamais peut-être il ne régna entre deux frères plus de sympathie, plus d'accord, de confiance, d'abandon, en un mot d'amitié véritable, et jamais des preuves réciproques n'en furent plus sincères, plus répétées et plus touchantes.

Cléry aurait été pour moi un excellent mentor; mais son service l'occupait beaucoup, et, hors les repas, je ne le rencontrais guère qu'à la salle d'armes, car il aimait assez l'escrime; et c'est à propos de cet amusement qu'il me fournira déjà l'occasion de faire admirer son imperturbable sang-froid.

A la suite d'un assaut où le fameux Saint-George s'était trouvé, Cléry l'invita à un déjeuner où il réunit plusieurs convives.

Nous étions dans son appartement, meublé et décoré avec élégance. La gaieté nous animait tous. Au café il s'éleva une discussion sur un fait d'armes avec un de nos amis, adroit, mais rempli d'amour-propre, et se vantant d'être plus fort que nous. Cléry, fatigué de sa jactance, offre de parier dix louis que ce jeune homme recevra de moi la première botte. Le défi est accepté, et Saint-George est nommé juge. On quitte la table; le fleuret à la main, nous nous mesurons, et les fers se croisent. Cléry, debout, le dos appuyé contre la cheminée et tenant sa tasse de café, est témoin de l'assaut.

Mon adversaire, au lieu de s'effacer, présentait la poitrine avec un air avantageux, railleur, et une négligence affectée. Lassé de ses rodomontades et voulant en finir, je l'attaque, le presse, et le touche avec une telle force au

milieu de l'estomac, qu'il en est renversé sur la table, chargée de porcelaines, argenteries et cristaux : tout tombe et se brise avec fracas. Les dames jettent les hauts cris, croyant mon adversaire tué ; il n'était qu'étourdi, et surtout fort humilié de sa chute.

Mon frère, portant sa tasse de café à la bouche d'une main, et de l'autre indiquant de sang-froid à Saint-George les débris qui couvraient le parquet, lui dit : — Avouez, mon ami, que voilà la plus belle botte que vous ayez vu porter de votre vie ! —

Dix-huit mois s'étaient ainsi passés à l'hôtel, mon frère faisant régulièrement son service, et moi n'en faisant encore aucun, lorsqu'un matin (c'était le 1er avril 1778) il entra dans ma chambre beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire. — Bon, lui dis-je, déjà levé ! Est-ce un poisson d'avril que tu viens me donner ? — Oui, me répondit-il, et le voilà.... — Il déposa sur la table un sac rempli d'écus. — Allons, lève-toi, ajouta-t-il ; voilà le tailleur Tho-

massin qui t'apporte un habit complet. Tu vas prendre ton service. — Soit fait, répliquai-je ; mais à quoi bon cet argent ? — Il est pour toi : il faut bien que je songe à tes intérêts ! puisque tu t'en occupes si peu toi-même. Tu ne penses qu'à tes plaisirs ; le moment est venu d'être raisonnable et de penser à tes affaires. Allons, habille-toi, et viens me rejoindre à la bibliothèque. —

On peut juger, d'après ce trait, le caractère et la bonté du cœur de mon frère.

CHAPITRE IV.

Entrée d'Hanet au service de la princesse de Guémenée. — Heureuse gaucherie du valet de chambre. — Réhabilitation d'un passage de Mme Campan.

J'allai joindre mon frère à la bibliothèque, et nous nous rendîmes chez la princesse; elle était encore au lit, et entourée de ses femmes.

Pendant les dix-huit mois que j'avais passés à l'hôtel sans faire de service, on conçoit que j'avais eu tout le temps de me former un peu. Aussi j'étais changé tellement à mon avantage, que la princesse, qui ne m'avait vu pour ainsi dire que dans mes sabots, ne me reconnut pas, et, me prenant pour un étranger dont la présence inattendue la blessait, elle dit à mon frère : — Que veut monsieur? — C'est mon frère, Madame, à qui vous

avez ordonné de commencer son service. — Comment, c'est Hanet! Mais il n'est point du tout mal ce jeune homme-là! Quel conte m'as-tu donc fait, Julie? Hanet n'a pas l'air d'un homme qui passe, comme tu le dis, les nuits dehors; sa santé paraît trop brillante pour cela. — Puis, m'adressant la parole : — On dit, Hanet, que vous n'êtes pas sage, que vous découchez, que vous jouez du matin au soir au billard, et que vous courez tous les spectacles... —

Il y avait bien quelque chose de vrai dans ces reproches; mais il ne me fut pas difficile de me disculper en disant une partie de la vérité : — Moi, Madame, courir les spectacles! J'y vais bien quelquefois, mais c'est pour accompagner Mlle Thiriot (vieille et estimable personne, gouvernante de Mlle de Rohan, fille de la princesse). Si je joue au billard, c'est avec le valet de chambre du prince; c'est lui qui m'a fait prendre goût à ce jeu. Si je passe des nuits dehors, c'est à Vau-

cresson, chez ma mère, que je vais voir le plus souvent que je peux. — Mon bon frère acheva ma justification.

Comme il finissait, le prince de Guémenée entra, et me frappa sur l'épaule en disant à la princesse : — Savez-vous bien, Madame, que c'est l'ami de nos enfans, et qu'ils se plaisent infiniment avec lui, parce qu'ils trouvent qu'Hanet me ressemble beaucoup. — La princesse, m'ayant alors regardé avec une attention particulière, voulut apprécier la comparaison, et se fit apporter plusieurs miniatures de famille. Une tête de cardinal la frappa par sa ressemblance avec la mienne. Elle le fit remarquer au prince et à ses femmes, et cette circonstance plaida si bien en ma faveur, qu'une journée commencée par des reproches se termina tout à mon avantage.

Mon service auprès de la princesse fut bientôt signalé par une heureuse gaucherie.

M^me^ de Guémenée passait une grande partie du jour au lit ; elle y lisait, écrivait, recevait

ses amis, son monde ; elle y donnait même ses audiences. Un jour, en revenant de lui porter des livres qu'elle avait demandés, je trouvai dans l'antichambre deux dames en grand deuil, qui sollicitaient vainement du suisse d'appartement l'honneur d'être annoncées à la princesse. *Elle n'est pas visible*, leur disait-il. Moi, faible encore sur l'étiquette ; et ne connaissant que la vérité, je démentis le suisse, et, malgré ses observations, je rentrai chez la princesse pour lui annoncer les deux dames, en blâmant le mensonge de l'officieux serviteur.

La princesse, étonnée, fronça d'abord le sourcil, et me fit ses gros yeux ; mais, réfléchissant à mon ignorance des usages, sa bonté lui fit dire à Julie : — Va voir quelles sont ces dames, et fais-les entrer. — Empressé, triomphant, je la devance, et les introduis moi-même. La princesse en les voyant nous fit signe à tous deux de sortir.

Cette action, on s'en doute bien, m'attira

de vifs reproches, surtout de la part de la dame Julie. — Comment, s'écriait-elle, ce blanc-bec ose empiéter sur les prérogatives des femmes de chambre, qui seules ont le droit..... — Sa harangue fut interrompue par un coup de sonnette qui la fit rentrer dans l'appartement. Bientôt je l'en vis ressortir avec les deux dames, auxquelles elle avait ordre de faire servir du chocolat dans la bibliothèque. Un second coup de sonnette me rappela à mon tour. J'arrivais tout rayonnant de gloire, lorsque j'entendis la princesse me dire avec un ton très sévère : — Approchez, monsieur l'introducteur qui vous permettez de violer la consigne de mes gens..... — Moi qui croyais mériter des éloges, je demeurai stupéfait. La princesse, s'apercevant de l'effet de cette apostrophe, se radoucit, et, reprenant son regard plein de bonté : — Je vous gronde, Hanet, parce que vous le méritez. Apprenez à respecter l'ordre établi dans ma maison. Si tous les solliciteurs ressemblaient

aux deux dames que vous avez pris sur vous d'introduire auprès de moi, je n'en repousserais jamais aucun..... — Et cependant, Madame, osai-je lui dire ingénuement, sans moi ces dames étaient éconduites, et vous n'eussiez pu les connaître. — Qui vous a dit cela? Elles m'auraient écrit, et c'est ce que vous avez empêché. Apprenez, mon enfant, qu'une foule de gens sans titres et sans droits légitimes à la faveur des princes les assiégent inconsidérément et sans cesse. C'est très bien d'avoir un bon cœur, mais il faut aussi croire que je sais un peu ce que je fais. — Les larmes de confusion qui roulaient dans mes yeux se changèrent en larmes d'attendrissement, et je bénis mille fois cette excellente dame, qui poursuivit ainsi : — Les personnes que vous venez de voir sont de haute naissance, et si ce n'est toutes deux, la fille du moins, par sa situation, est digne de mes bienfaits : c'est par vos mains, Hanet, que je veux les lui faire parvenir. Prenez ce bon de

cent louis, allez chez mon intendant les toucher comme pour vous, remettez-les à ces dames sans qu'on s'en aperçoive, et sans en rien dire à personne, à Julie surtout. — On peut juger de ma joie, de mon bonheur.

Le 15 mai 1778, la princesse se disposait à partir pour les eaux de Spa, et, tant à cette occasion qu'à cause de la grossesse de la reine, qui venait d'être déclarée, elle voulut donner une grande fête à l'hôtel Soubise.

Cette grossesse de la reine causait d'autant plus d'allégresse, qu'elle n'avait pas encore eu d'enfans depuis qu'elle était mariée, et que *Madame*, comtesse d'Artois, mariée trois ans plus tard, était alors enceinte de son troisième. On sait tous les discours qui se tenaient dans le monde sur cette étonnante stérilité.

M^me^ Campan ne pouvait passer sur une circonstance aussi intéressante sans en faire mention dans ses mémoires; elle la saisit avec empressement; mais il semblerait que c'est bien moins pour en exprimer sa joie que pour

faire croire à son importance et à celle de son beau-père auprès de la reine, et cela en blessant toutes les convenances, puisqu'elle nous révèle des secrets de ménage dans lesquels il est incroyable qu'elle et surtout son beau-père aient pu être initiés. Voici comment elle s'exprime, chapitre VIII, page 186:

« Vers la fin de 1777, la reine, se trouvant » seule dans son cabinet, nous fit appeler, mon » beau-père et moi, et, nous *présentant sa main à* » *baiser*, elle nous dit que, nous regardant *l'un* » *et l'autre* comme des gens bien occupés de » son bonheur, elle voulait recevoir nos com- » plimens; qu'enfin elle était reine de France, » et qu'elle espérait bientôt avoir des enfans; » qu'elle avait jusqu'à ce moment su cacher » ses peines, mais qu'en secret elle avait versé » bien des pleurs. »

Je ne sais si les personnes qui ont lu ce passage des mémoires de M^me^ Campan y ont ajouté foi; quant à moi, qui ai servi longtemps à la cour, et qui en connais bien les

usages, je soutiens que ce passage est de toute invraisemblance. En admettant que la jeune reine ait pu trouver dans Mme Campan, sa femme de chambre et souvent sa lectrice, une personne digne de toute sa confiance, on ne trouverait point étonnant que dans un moment d'abandon elle lui eût fait une semblable confidence ; mais que ce soit aussi à un de ses serviteurs, à un homme qu'elle ait présenté sa main à baiser en signe de joie d'avoir enfin perdu son bandeau virginal, voilà ce qui n'est pas croyable. Mme Campan ferait ainsi d'une majestueuse princesse, d'une *Marie-Antoinette*, pleine de réserve et de décence, une femme hardie et pour ainsi dire sans pudeur.

Non, madame Campan, on ne passe pas aussi promptement du plus haut degré de modestie et de retenue à des aveux de cette nature, à des aveux que les jeunes épouses de toutes les classes ne font jamais sans rougir à leurs plus proches parens.

CHAPITRE V.

Aventures de M. Nicolas et de Mlle la Botte. — Coiffure à la Clairval. — Le valet de chambre seigneur.

Le lendemain de la fête qu'elle avait donnée à la reine, la princesse partit pour les eaux de Spa ; elle emmena avec elle mon frère et la plus grande partie de sa maison ; de sorte que ce même hôtel, où naguère la joie la plus vive éclatait de toutes parts, devint tout à coup un véritable désert : chacun ayant pris l'essor de son côté, je me trouvai à peu près seul dans l'hôtel avec M. Nicolas.

Lecteur, je vois votre surprise à ce nom commun : ayez patience ; celui qui le porte vous inspirera sans doute quelque intérêt.

Nicolas, sorti de l'enfance, était parti des montagnes de la Savoie pour venir chercher fortune à Paris. Une jolie figure, une taille petite, mais fort bien prise, un air prévenant, tels étaient ses moyens.

Il s'établit d'abord, sur le pavé s'entend, tout près de l'hôtel Soubise, à côté de l'échoppe de la bonne mère Michaud, ravaudeuse, qui voulut bien le prendre sous sa protection et le produire dans le monde.

Cette femme avait une fille aussi jolie dans son genre que Nicolas dans le sien, mais si petite qu'on ne l'appelait pas autrement que M^lle^ *la Botte*. On admirait ce joli couple, et les commères du quartier disaient hautement qu'ils étaient faits l'un pour l'autre: ce voisinage et ces propos accrurent l'intérêt qu'inspirait Nicolas. Intelligent, leste, fidèle, adroit, il fut presqu'aussitôt employé que remarqué, et devint insensiblement le commissionnaire de tous les gens de l'hôtel. Enfin un des valets de chambre du prince lui

donna de l'avancement ; il en fit son propre jockey, et le costuma comme tel.

Élevé dans ce nouveau grade, son habit le fit apercevoir de plus haut ; il attira les regards du prince, et lui plut comme à tout le monde. M. de Guémenée, voulant l'attacher à son service, se le fit céder par son valet de chambre ; et bientôt Nicolas apparut rayonnant derrière la voiture du prince. Dans cette nouvelle condition il gagna si bien la confiance de son maître par sa discrétion et son zèle, que le prince le prit habituellement à côté de lui dans son cabriolet.

Nicolas, sur la route du bonheur, tâchait de s'y maintenir par son économie et sa bonne conduite ; il avait captivé les bonnes grâces de M^lle^ la Botte, et comme il était déjà dans l'aisance, il avait tiré la mère Michaud de l'humiliante échoppe, et fait prendre à la mère et à la fille une boutique de revendeuses à la toilette ; enfin il espérait sous peu conduire à l'autel sa bien-aimée.

Mais la fortune, qui semblait jusqu'alors l'avoir conduit par la main, lui fit bientôt éprouver le revers le plus funeste.

Un soir, et par une nuit fort sombre, il était monté derrière pour céder sa place à un ami du prince. Le cabriolet passait très rapidement dans une rue fort étroite; la roue heurte violemment contre une borne; le contre-coup inattendu fait perdre l'équilibre à l'infortuné jockey, qui tombe à la renverse au milieu du ruisseau. Une autre voiture, qui suivait avec la même rapidité, lui passe sur le corps, et le laisse expirant sur la place. Ses cris réveillent des voisins; ils descendent, et, ne pouvant tirer de lui aucun renseignement, le font conduire à l'Hôtel-Dieu.

Le prince, arrivé chez lui, s'étonne de ne point voir son jockey sauter, comme à l'ordinaire, à la tête du cheval; il l'appelle; on ne l'avait pas vu descendre; on cherche, on s'inquiète: le lendemain on apprit son accident.

Le malheureux avait les deux jambes rompues, un œil hors de la tête, et la poitrine enfoncée. Ramené chez le prince, il y fut soigné comme on peut le croire; mais il resta borgne, bancal, bossu. N'étant plus propre à rien, il fut nommé pour la forme premier frotteur de l'hôtel, avec une pension viagère au-dessus de ses gages.

L'amour de Mlle la Botte ne put résister à cet échec; elle repoussa dédaigneusement le beau jockey, devenu magot. Nicolas était donc déchu dans le cœur comme dans les yeux de sa maîtresse, quoiqu'il l'aimât toujours beaucoup; mais le sort qui l'avait frappé prit encore le soin de sa vengeance.

La bienfaisante vaccine n'était pas connue; l'inoculation était encore repoussée. Mlle la Botte eut une petite-vérole qui lui laissa le visage criblé, couturé, et, pour ajouter à sa laideur, l'ingrate perdit un œil, précisément de l'autre côté que son amant délaissé.

Ce double malheur la rendit plus traitable.

Elle accueillit favorablement Nicolas, qui lui restait constant, et ces deux petits chefs-d'œuvre de la nature, un peu dégénérés, finirent par associer toutes leurs infirmités sous la protection de l'hymen. Ils eurent un fils et une fille ; et ce qu'il y eut de consolant pour eux, c'est que leur progéniture ne se sentit en rien de leur disgrâce ; ces enfans furent aussi beaux, aussi parfaitement conformés dans leur petite taille que l'avaient été leurs père et mère : je les ai connus tous deux.

Vous ne pouvez pas encore, lecteur, deviner le motif qui m'a fait introduire ici Nicolas. Attendez, je vous prie, et vous verrez que ce préalable était nécessaire, indispensable même, pour donner place à l'anecdote qui va suivre, et dans laquelle il s'est trouvé acteur et témoin.

Ma ressemblance avec M. de Guémenée et avec un cardinal de cette famille avait fait impression sur les commensaux de l'hôtel, et

notamment sur M. Marchand, intendant du prince, et sur l'estropié Nicolas, qui partit de là pour me porter un certain respect, et s'attacher à mon service personnel avec tout le zèle qu'il avait eu pour le prince.

L'exemple est toujours contagieux; la manie de la représentation et du faste se communique aisément des grands à leurs serviteurs : j'en vais donner un exemple. M. l'intendant, riche, et grandement logé dans l'hôtel, voulut aussi donner une fête, et se réjouir avec ses amis. Pendant les préparatifs j'eus occasion d'aller chez lui pour le prier de me faire placer mes économies; j'en fus reçu de la manière la plus distinguée, et d'autant plus surprenante que son importance avait pour règle de ne jamais se compromettre avec ce qu'il appelait la domesticité. Est-ce la vue de mon argent, est-ce cette ressemblance avec son maître et un autre membre de la famille qui me valut cet accueil ? Quoi qu'il en soit, M. l'intendant s'hu-

manisa jusqu'à me prier d'honorer sa fête de ma présence ; j'acceptai.

En rentrant je fis part à mon fidèle Nicolas de cette invitation, et lui demandai conseil sur la manière de m'habiller. — En prince, me dit-il sans hésiter. Mais votre garde-robe n'a rien de convenable pour la circonstance ; il faut flatter l'orgueil de l'intendant. Attendez, ma femme tient un magasin d'habits de cour, vous le savez ; je vais chercher ce qu'il vous faut. — Il part, et revient chargé d'un habillement complet richement brodé. — Mais votre perruquier est un maladroit ; je vais appeler celui du prince. — Il me le présente au bout de quelques instans, et celui-ci me propose de me coiffer *à la Clairval*, comme étant la coiffure du dernier goût. — Sans doute, répond pour moi Nicolas ; et, pendant que vous allez mettre les papillotes, je vais raconter une aventure assez plaisante arrivée à ce célèbre acteur dans le temps que j'étais jockey du prince, et que je l'accompagnais partout. —

Enfin nous y voilà, lecteur ; ne perdez pas de vue que c'est Nicolas qui prend la parole ainsi qu'il suit :

« Dans la forêt de Compiègne, et très près » de la ville, est le superbe château de Haute-» Fontaine, qui appartient à M. l'archevêque de » Narbonne. M. le prince de Guémenée et » d'autres seigneurs s'y rendent dans la belle » saison ; leur amusement principal est d'y » jouer la comédie et l'opéra-comique : l'ac-» teur Clairval y est seul admis ; il en est le » directeur, et joue souvent les premiers rôles.

» Un jour, que l'on devait représenter le *Ma-» gnifique*, tous les seigneurs étaient réunis dans » le foyer pour s'habiller. Clairval, ne voyant » point son valet de chambre, le fait chercher, » et, comme on ne le trouvait pas, il déclare » ne pouvoir jouer sans être coiffé, et qu'il ne » peut l'être que par son valet de chambre. » Vainement les seigneurs offraient chacun le » sien, et tous à l'envi ; l'un d'eux le presse » enfin d'examiner sa coiffure, qui était par-

» faite, en lui disant qu'elle est l'ouvrage d'un » perruquier gascon, nouvellement établi à » Compiègne. Clairval regarde, et consent » d'en essayer.

» Aussitôt le prince de Guémenée m'ordonne » de prendre deux chevaux, et d'amener très » promptement l'artiste de la Garonne. Je pars » comme un éclair; je trouve mon homme; je le » mets à cheval, et nous nous acheminons. Les » fenêtres et le balcon du château, tout était » plein pour voir arriver par la grande avenue » le chevalier Poudret. Il s'avance juché sur un » cheval au galop, chapeau sous le bras, le » peigne en tête, le sac à poudre en bandou- » lière, des bas de fil blancs en guise de bottes » fortes, la pointe des pieds tournée vers les » passans, une main sur le pommeau de la selle, » et l'autre empoignant la crinière de l'ardent » palefroi, que je chatouillais malicieusement » avec ma cravache, quoiqu'il n'en eût certes » aucunement besoin.

» Tout le monde riait aux éclats, et notre

» entrée triomphante fournissait une scène épi-
» sodique qui n'avait pas été comprise dans
» le programme de la fête.

» Le chevalier du peigne est introduit dans
» le foyer ; tous les acteurs s'y trouvaient ras-
» semblés. Il les entend se traiter réciproque-
» ment de princes, ducs, marquis, comtes, etc.,
» et il en conclut avec raison qu'il se trouve
» en fort bonne compagnie. On lui montre
» Clairval, qu'il s'agissait de coiffer. Il s'ap-
» proche, regarde, admire ; et s'écrie : — *Sur*
» *mon âme, Monseignur, ce front dégagé, ces*
» *chèbux souples et flottans ; oui, jé lé juré,*
» *bous abez uné tête à la* Clairval, *et si bous lé*
» *boulez, je bais bous la coiffer comme ce célèbre*
» *aqueteur.* — Comment, dit le prince de Gué-
» menée, est-ce que tu connais Clairval, toi ?
» — *Si jé lé connais, sandis ! Hé donc ! est-*
» *ce qué jé né l'é pas coiffé plus de cent fois ? Oui,*
» *oui, jé lé connais, et il mé traite en ami ; jé*
» *puis lé diré ; c'é bien l'homme le plus aimable, le*
» *plus sans-façon, le plus généreux... Cé domagé,*

» *sandis, soit dit entre nous, Messieurs, qu'il* » *soit le plus grand livertin de tout Paris !...* Et » tous les assistans de partir du plus grand » éclat de rire : Clairval avait l'air de le parta- » ger, et notre gascon, tout fier de l'avoir pro- » voqué, s'y mêlait en agitant glorieusement » son peigne, et se garnissant les mains de » pommade.

» Tout allait bien jusque là ; un côté de la » coiffure était achevé. Clairval se lève pour en » aller voir l'effet dans une glace. Pendant qu'il » examine, un domestique s'avance. — Mon- » sieur Clairval, Mme la comtesse vous prie de » passer dans sa loge pour lui faire répéter son » ariette. — A cette apostrophe inattendue, le » malheureux gascon, effrayé, abandonne son » sac, enfile l'escalier, et se sauve à toutes » jambes, comme si le diable était à ses trousses, » et laissant Clairval avec la moitié de la tête » coiffée. Jugez s'il y avait de quoi rire ; aussi » s'en donna-t-on à cœur joie.

» Cependant le spectacle allait manquer.

» Heureusement qu'en courant après le gascon » pour le ramener je trouvai le valet de cham- » bre de Clairval, qui s'était endormi sous un » arbre pour faire la sieste après un dîner » plus abondant qu'il ne fallait sans doute, » et je l'envoyai achever la toilette de son » maître. »

Je ris beaucoup de cette anecdote, et, ma toilette *à la Clairval* étant achevée, je me rendis à la fête de notre intendant, où la richesse de ma mise et ma prétendue ressemblance avec la famille du prince m'attirèrent les plus grands égards de la société, et donnèrent l'idée à M. Marchand de me faire jouer une espèce de comédie. — Vous ne pouviez, me dit-il en examinant mon brillant costume, me faire un plus grand plaisir. — Et Nicolas, répliquai-je, qui a voulu me servir en grande livrée ! — Oh ! c'est délicieux ! s'écria l'intendant en s'adressant à sa femme ; nous allons bien nous amuser avec ton père, qui fait le docteur ; il sera tout à fait dupe. Je vous fais

le fils naturel d'un des princes de la maison de Cuémonéç, et comte d'Hanet. —

On sait que les valets de chambre sont les Sosies de leurs maîtres. Je soutins mon rôle avec toute la noblesse convenable; chacun fut persuadé de ma qualité, surtout lorsque j'ouvris le bal avec Mme Marchand par le menuet de la reine : on nous admira. Après le bal, tranchant toujours du grand seigneur, M. l'intendant donna à jouer : c'était au vingt et un; chacun pouvait prendre place à la table. Le père de Mme Marchand voulut m'associer dans une main qu'il allait tenir. La table était couverte d'or et de billets de caisse, et je n'étais seigneur que par l'habit; je remerciai. Il insista : — Je suis persuadé, M. le comte, que nous serons heureux. — Et il mit cinquante louis sur la table pour notre mise commune. M. Marchand me fit signe d'accepter.

Nous fîmes une main à fonds. Le banquier beau-père, après avoir retiré son rouleau de

cinquante louis, me remit beaucoup d'or, et quatre billets de 500 francs ; je profitai de ma bonne fortune, et cédai la place à un autre. Mais j'eus alors occasion de me montrer tout à fait grand seigneur par ma générosité. Une dame des plus élégantes, et jeune encore, venait de perdre beaucoup, et même les billets dont j'étais porteur ; elle avait déjà fait deux ou trois emprunts, et personne ne paraissait disposé à l'armer de nouveau contre la fortune. Ses beaux yeux se portent sur moi ; ils m'inspirent. Je laisse tomber à ses pieds deux billets de caisse, et lui dis à demi-voix : — Prenez garde, madame, vous égarez quelque chose..... En même temps je ramasse les billets, et les lui présente. Cette galanterie, dont personne ne s'était aperçu, me valut le plus tendre regard et porta bonheur à la dame ; elle regagna, tout ce qu'elle avait perdu, me rendit mes billets, et fit confidence de mon obligeant procédé à Mme Marchand, qui le redit à son mari, et celui-ci au beau-père, lequel

me proclama le plus noble des comtes ; le plus galant des chevaliers français.

M. le prince de Guémenée apprit cette petite aventure, et en rit beaucoup.

CHAPITRE VI.

Naissance de *Madame royale*, duchesse d'Angoulême. — Hanet Cléry entre à son service. — Naissance du dauphin. — Accident qui menace la vie du jeune prince. — Retraite de Mme de Guémenée. — Erreurs de Mme Campan.

Madame de Guémenée, de retour de son voyage au mois de septembre, vint d'abord habiter sa petite maison de Montreuil, afin d'être plus à portée de remplir les importantes fonctions qui lui étaient confiées. Cléry l'y suivit, ainsi que moi. Au commencement de l'hiver elle prit possession de son logement au château, comme gouvernante des enfans de France. Enfin l'heureux jour arriva, et la reine mit au monde *Madame royale*, depuis

duchesse d'Angoulême, et aujourd'hui madame la dauphine.

On se rappelle que la reine et toute la France désiraient vivement un prince, mais le charmant quatrain qui parut à cette occasion n'est peut-être pas dans la mémoire de tout le monde :

Pour toi, France, un dauphin doit naître;
Une princesse vient pour en être témoin :
Sitôt qu'on voit une grâce paraître,
Croyez que l'amour n'est pas loin.

Jamais horoscope ne fut plus vrai. Mme de Guémenée, qui, je le répète, ne voulait point éloigner Cléry de sa personne, me plaça, moi Hanet, auprès de Madame royale, en qualité de valet de chambre; ce qui me sépara presque entièrement de mon frère.

Je ne parlerai point de tout ce qui se passa pendant les trois premières années de l'enfance de Madame; je remarquerai seulement que leurs majestés ne laissèrent jamais

passer un jour sans aller voir l'auguste enfant, soit au château, soit à la petite maison de Mme de Guémenée, à Montreuil, et qu'en faisant mon service auprès de ma jeune maîtresse j'avais aussi le bonheur de servir la reine, d'être témoin de sa sollicitude maternelle, et de recevoir quelquefois des témoignages de sa bonté.

Enfin le vœu de la France fut exhaussé, et, le 22 octobre 1781, Monseigneur le dauphin vit le jour.

On sait à quel degré l'ivresse fut portée sur tous les points de la France à la nouvelle d'un événement d'un aussi grand intérêt pour elle; on sait combien de bénédictions furent appelées sur la tête de cet enfant si longtemps attendu; on sait tout ce que les cœurs vraiment français prévoyaient de bonheur dans l'avenir à cette époque, alors si fortunée; on sait, hélas! jusqu'à quel point de si douces espérances ont été déçues! Mais écartons des souvenirs trop amers.....

Relativement à la première enfance du jeune prince, Mme Campan a omis un fait intéressant dont il est de toute impossibilité qu'elle n'ait pas eu connaissance ; mais, comme elle n'en a pas été témoin, tel qu'il s'est au contraire passé sous mes yeux, j'en vais rendre compte.

Le dauphin avait environ un an lorsqu'il manqua d'être empoisonné ; voici comment.

Une Mme Duparc, chargée de préparer les alimens du prince, eut un jour l'imprudence de confier à sa servante le soin de faire une panade, qu'on sait être composée de chapelure de pain finement écrasée ; la servante, n'ayant pas sous sa main le pilon et le mortier de marbre destinés à cet usage, prit une bouteille, et, la roulant sur la chapelure comme un cylindre, elle en obtint le même résultat. Leurs majestés, qui ne manquaient jamais d'assister aux repas du prince, firent observer à Mme Rousseau, remueuse du dauphin et chargée de le faire manger, que la panade était beaucoup trop chaude ; Mme Rous-

seau prit une cuiller pour la refroidir; mais, en la remuant, elle sentit quelque chose qui formait résistance. Le premier médecin Brunier, qui était présent, fit aussitôt tamiser la panade, et l'on trouva dans le fond un résidu de verre pilé.

On peut juger des alarmes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, effrayés au milieu de tout ce qui les entourait, sans savoir qui soupçonner d'un pareil attentat; Mme de Guémenée surtout, embrassant toute l'étendue de sa responsabilité, devint pâle comme la mort; des convulsions la saisirent, et il fallut l'emporter chez elle sans connaissance. Heureusement tout s'éclaircit bientôt. Mme Duparc, questionnée sur cette panade qu'elle était censée avoir préparée elle-même, avoua naïvement qu'elle en avait confié le soin à sa servante. Celle-ci fut mandée à son tour; interpellée de montrer le mortier dont elle a dû faire usage, elle déclara s'être servie d'une bouteille; et l'énigme fut expliquée. L'examen

de cette bouteille fit reconnaître qu'au moment de sa fabrication l'air avait formé des globules à la surface; que les parties de ces globules, écrasées par la pression et le roulement de la bouteille, s'étaient mêlées d'elles-mêmes avec la chapelure. Ainsi la sécurité remplaça les alarmes, et la sérénité brilla de nouveau sur les fronts paternels. La négligence de Mme Duparc fut punie par son renvoi avec une retraite, et Mme Bay la remplaça.

Mme Campan, n'eût-elle appris ce fait que de Mme Rousseau, qui était sa sœur, ne pouvait pas l'ignorer. Avait-elle des raisons pour garder le silence? était-ce pour ménager Mme Duparc? ou n'a-t-elle pas cru la chose digne d'être rapportée? Moi je ne pense pas de même. J'ai vu de près la terrible situation de Mme de Guémenée; j'ai vu de près les angoisses de leurs majestés; j'ai vu le monarque, oubliant sa grandeur, nous montrer les alarmes d'un père; j'ai vu Marie-Antoinette, les yeux baignés de pleurs, prendre l'auguste

enfant dans ses bras, et s'écrier : — O mon fils ! à quel danger ne viens-tu pas d'échapper ! —

Si l'on peut blâmer ici le silence de ma- d[illegible] Campan, je crois qu'elle aurait mérité des félicitations si elle l'eût observé de même dans une autre circonstance qu'elle rappelle fort inutilement, et en la dénaturant.

Ce fut peu de temps après, et vers la fin de 1782, qu'eurent lieu deux événemens très remarquables ; l'un la chute de Mme la princesse de Guémenée, l'autre l'élévation de Mme la duchesse de Polignac.

La nomination de Mme de Polignac à la place de gouvernante des enfans de France n'obtint pas à la cour un assentiment général, sans qu'on en sût alors le motif, et sans qu'on puisse encore l'indiquer. Elle affecta particulièrement Mme la princesse de Lamballe, amie de cœur de la reine, et l'une des plus vertueuses dames de la cour. Voici à ce sujet ce que j'ai vu et ce que je puis affirmer.

Mme de Lamballe, en apprenant cette no-

mination, écrivit aussitôt à sa majesté, et le valet de chambre de la princesse apporta la lettre chez Madame royale, où la reine se tenait presque toujours. Sa majesté, l'ayant lue, répondit qu'elle ne pouvait pas dans ce moment aller chez la princesse, mais qu'elle allait lui écrire, et ferait porter sa lettre par moi, qui me trouvais présent. En effet, la reine passa dans le cabinet de sa fille, écrivit, et me donna sa lettre, en me recommandant expressément de la remettre à la princesse elle-même.

J'y courus. Elle était au bain; on me fit entrer. Elle ouvrit la lettre avec un empressement marqué, et à peine l'eut-elle parcourue, que je vis le papier s'échapper de ses mains: la princesse se trouvait mal. Je n'eus que le moment de la retenir par son peignoir, et d'appeler à son secours les femmes de chambre, qui s'étaient retirées.

Sitôt que j'eus rendu compte de mon message à la reine, sa majesté, sans se donner le

temps de faire appeler ses porteurs, me prit par le bras, et courut avec moi à l'appartement de Mme de Lamballe. En y entrant elle m'ordonna de l'attendre ; elle y resta plus de trois quarts d'heure, et je la reconduisis chez Madame royale. J'ai cité ce fait pour faire connaître combien la reine était susceptible d'éprouver le noble sentiment de l'amitié. Apprenant par mon récit que sa lettre venait d'affliger son amie, elle ne sent plus que le besoin d'aller la consoler, et, sans considérer ni les usages ni les distances, elle court auprès d'elle accompagnée du simple valet de chambre de sa fille. Quand elle sortit de chez la princesse je pus lire sur son visage combien elle était contente de sa démarche.

Mme Campan, qui, comme je l'ai fait remarquer, n'a point voulu parler du danger qu'avait couru le dauphin, a bien soin en revanche de rappeler le souvenir, depuis longtemps effacé, du désastre de la maison de Guémenée ; malgré tous les témoignages d'af-

fection qu'elle avait reçus de cette infortunée princesse, au risque même de commettre des anachronismes, et de confondre les dates et les lieux, il a fallu qu'elle parlât de la nomination de Mme de Polignac à la place de Mme de Guémenée; et voici ce qu'elle en dit, tome Ier, chapitre IX, page 219 :

« Le dauphin avait un an lorsque la *banqueroute* du prince de Guémenée nécessita la retraite de la princesse sa femme, gouvernante des enfans de France. La reine était à la Muette, pour l'inoculation de Madame, sa fille; elle me fit ordonner de m'y rendre, et voulut bien me dire qu'elle désirait *s'entretenir* avec moi d'un projet qui la charmait, mais dans lequel elle envisageait des inconvéniens. » Et Mme Campan ajoute : « Ce projet était de nommer Mme la duchesse de Polignac à la place de Mme de Guémenée. »

Outre l'affectation d'employer ici le mot *banqueroute*, en parlant très inutilement du malheur de la maison de Guémenée, on aper-

çoit chez Mme Campan le soin de vouloir toujours, et à tout prix, nous faire croire à son importance auprès de la reine.

Rien n'est plus aisé que de faire dire aux gens ce qui nous plaît, quand ils ne sont plus là pour nous démentir. Mais si les dates et les circonstances des faits que nous rapportons se contredisent, nous nous trouvons accusés par nous-mêmes, sinon de mensonge, mais d'erreur; et je vais démontrer à madame Campan qu'elle s'est au moins trompée de dates.

Oui, ce fut en octobre 1782, et lorsque le dauphin avait un an, que Mme de Guémenée se retira, laissant sa place à Mme de Polignac; mais il y avait déjà six mois que celle-ci l'occupait, et l'on était au mois de mai 1783 lorsque la cour vint à la Muette pour l'inoculation de Madame royale. Mme Campan aurait dû faire attention que ce n'est ni au commencement ni au milieu d'un hiver qu'on inocule des enfans, et bien moins encore des enfans de France. Or,

le dauphin était né le 22 octobre 1781 ; il avait un an à l'époque que vous citez ; Mme de Polignac a remplacé Mme de Guémenée à cette époque ; enfin l'inoculation n'a pu avoir lieu à la Muette qu'au mois de mai 1783 : il est donc de toute impossibilité, Mme Campan, que la reine vous y ait fait venir pour vous parler, ou, si votre modestie récuse cette expression, pour vous *entretenir* d'une chose déjà faite depuis près de six mois.

CHAPITRE VII.

Inoculation de Madame royale; — les gants de la reine; — anecdotes qui prouvent encore la beauté d'âme de Marie-Antoinette, et l'amour que lui portaient les Français.

Ce fut, comme je l'ai dit, dans les premiers jours de mai 1783 que la cour s'établit au château de la Muette pour l'inoculation de Madame royale, alors âgée de quatre ans et cinq mois. Le docteur Jouberthou était chargé de l'opération; au lieu de tenir sa malade au lit, il ordonna, contre l'avis de la Faculté, qu'elle fût promenée dans les jardins et exposée au grand air.

Je la plaçais donc tous les jours dans une

petite voiture roulante, traînée par Delmas, garçon de sa chambre; je marchais constamment à côté d'elle, et nous étions suivis pas à pas par Mme de Makau, sous-gouvernante, et par Mme Brunier, première femme.

Je m'aperçus un jour que la princesse souffrait de la fraîcheur de l'air, et qu'elle pâlissait d'une manière inquiétante; j'en prévins Mme de Makau, qui m'ordonna d'aller sur le champ en avertir la reine. J'y courus; et comme la reine, dans sa sollicitude maternelle, ne s'éloignait jamais beaucoup d'un enfant si cher, je l'aperçus bientôt dans une allée où elle se promenait avec son auguste époux. J'y volai comme un trait; leurs majestés accoururent, et, alarmées de la situation de la princesse, ils m'ordonnèrent de la prendre dans mes bras et de la porter au château, où ils la suivirent. Nous marchâmes ainsi pleins d'inquiétude, et leurs majestés se tenaient toujours près de moi dans la crainte de quelque faux pas de ma part.

Les médecins, avertis d'avance par Delmas, arrivèrent aussitôt que nous chez la princesse. Le docteur Brunier, qui s'y trouvait, parut fort alarmé de son état ; il la fit mettre au lit, puis, en attendant M. Joubertlhou, il lui fit prendre lui-même une potion. Il fallait voir leurs majestés auprès de leur fille, interroger tous ses mouvemens, et attendre avec anxiété l'effet de cette potion !

Le docteur Jouberthou parut enfin ; il approuva la conduite de son confrère, et rassura le roi et la reine en leur disant qu'il avait compté sur cette crise, et que l'éruption allait se faire sans danger. Elle eut lieu en effet, et, pendant les vingt heures qu'elle dura, leurs majestés restèrent constamment, et sans rien prendre, à en examiner les progrès : ce ne fut qu'après s'être bien assurés qu'il n'y avait plus rien à craindre, que le roi et la reine consentirent à se retirer, mais non sans nous exprimer à tous leur satisfaction. Ce n'étaient plus un roi et une reine qui parlaient à leurs

serviteurs ; c'étaient un père et une mère dont les regards et toute la physionomie semblaient nous dire : — Nous avons sauvé notre enfant chéri ! —

Sa majesté resta plusieurs jours encore auprès de sa fille : pendant ce temps mes camarades et moi faisions tous le service, de sorte que par le fait nous étions autant les gens de la reine que ceux de Madame.

La reine un jour avait oublié son sac à ouvrage dans un endroit du jardin assez éloigné du château ; elle m'ordonna de l'aller chercher : léger comme un oiseau, je revins avec tant de promptitude que mon retour l'étonna : — Comment, déjà ! Vous avez donc, Hanet, des aîles aux talons ? — Sensible à la bonté contenue dans ce peu de mots, j'osai répondre : — Ah ! madame, on ne saurait être trop prompt pour servir votre majesté. — C'est fort bien, Hanet ; ce n'est pas la première fois que je remarque votre zèle, et je saurai le récompenser quand nous

serons à Versailles. Mais dites-moi, qu'est devenu votre frère depuis le départ de Mme de Guémenée? — Ah! madame, il est bien malheureux, et d'autant plus qu'il était sur le point de faire un fort bon mariage : par délicatesse, il croit devoir attendre la place qui lui avait été promise par cette princesse. — Je sais tout cela ; j'ai son mémoire adressé à ce sujet à Mme de Polignac, et celui que m'a remis sur le même objet Mlle Duverger, sa prétendue, que j'estime beaucoup ; mais Mme de Polignac a disposé de la place sans savoir qu'elle était promise à votre frère ; il n'y faut donc plus compter. Cependant je ne l'oublie point; dites-lui que je lui destine moi-même la place de valet de chambre du premier enfant que j'aurai le bonheur de donner à la France ; il peut toujours se marier, et compter sur ma promesse. —

Les larmes de la reconnaissance furent ma seule réponse à ce généreux langage. Je courus porter à mon frère Cléry une aussi bonne

nouvelle ; elle détermina son mariage avec Mlle Duverger, qui faisait partie de la musique de la reine.

Je viens de peindre à la fois et l'amour maternel de Marie-Antoinette, et sa bonté pour ses serviteurs. Une circonstance fort simple fera voir à quel point l'amour des Français pour elle était répandu dans toutes les classes de la société.

Après l'entier rétablissement de Madame royale, la cour continuait de résider à la Muette, et, profitant de la belle saison, la reine aimait à se promener avec sa fille au bois de Boulogne, alors le rendez-vous de la bonne compagnie, notamment le samedi, où l'on dansait au Ranelagh. La reine entendait les vœux formés à son passage, et, comme pour en prolonger l'expression, agréable à tout le monde, elle ne dédaignait pas d'honorer ce bal de sa présence.

Un jour qu'elle s'y trouvait, ayant déchiré ses gants, elle voulut en avoir d'autres. J'étais

toujours placé, comme je le devais, derrière sa fille; la reine m'aperçut le premier, et ce fut à moi qu'elle s'adressa : me souvenant qu'elle m'avait mis *des ailes aux talons*, je doublai de vitesse pour la satisfaire. A mon retour, je cherchais sa dame d'honneur pour les lui faire remettre. — Donnez, donnez, me dit-elle. — Je les lui présente; elle me remet les autres, et je les glisse dans ma poche. Rien de plus simple qu'un tel événement; on va voir qu'il eut des suites singulières, et qu'il avait fait des envieux.

Peu d'instans après la reine quitta le Ranelagh avec sa fille, qui, livrée bientôt à ses femmes de chambre, me laissa ma liberté; et j'en profitai pour retourner au bal.

Occupé de choisir une danseuse, j'aperçois une jolie femme dont la parure et les diamans annonçaient la distinction ou l'opulence; elle avait les yeux fixés sur moi. Je m'approche, et lui fais mon invitation; elle accepte avec un empressement qui me paraît en quel-

que sorte inconsidéré. Mon amour-propre me fit croire un moment aux grandes aventures. J'étais bon danseur, ma danseuse excellente : l'assemblée s'en aperçut. Excités par l'attention qu'on nous accordait, nous fîmes des merveilles, et nous eûmes les honneurs de la soirée.

A la fin du bal, le mari, qui avait sans doute le secret de sa femme, s'approche, et m'engage à souper sans façon, pour continuer, disait-il obligeamment, une connaissance agréable. Surpris, mais flatté, j'accepte. Après les civilités d'usage, on monte en voiture, et l'on m'emmène à Passy; là je suis introduit dans un appartement de fort belle apparence, où se trouvaient déjà réunis quelques convives.

On se met à table; douze ou quinze personnes sont placées, et moi-même à côté de la maîtresse de la maison, ma danseuse. Je jette un coup d'œil sur la société, et, n'apercevant aucunes décorations, n'entendant

aucunes qualifications, j'en conclus que je me trouvais au milieu de banquiers ou négocians. Pendant le repas je fus accablé de soins, de prévenances et d'attentions délicates; mais rien n'indiquait le mot de l'énigme. Dans la conversation on n'avait pas cessé de parler du roi et de la reine, et leur éloge était dans toutes les bouches; insensiblement ma danseuse y trouva le prétexte de me demander si j'avais l'honneur d'être attaché à l'un des deux. Je répondis que j'avais celui d'être l'un des valets de chambre de Madame, leur auguste fille.

Cette dame alors, affectant le plus grand sérieux, me regarde avec attention, et dit : — Vous pourriez donc, monsieur, me rendre un très grand service. — Je suis, madame, bien peu de chose à la cour; mais si ce que vous désirez m'est possible, ordonnez; que faut-il faire? — Ce que je désire, monsieur, est à votre disposition, dans votre poche.... — Serait-ce les gants de la reine? — Précisément,

monsieur; et si vous permettez que je les garde, moi je vous permets de raconter ce qui s'est passé, et de dire que Mme Limoges, femme d'un banquier de Paris, s'estime heureuse de posséder cette bagatelle, par cela seul qu'elle a touché les mains de Sa Majesté.

On peut s'imaginer l'étonnement, l'admiration que me causa cet enthousiasme pour notre souveraine, et mon attendrissement s'accrut bien plus encore lorsque je vis les gants de la reine faire le tour de la table en recevant un baiser de chaque convive.

Je ne pus m'empêcher le lendemain de raconter à Mme de Makau cette intéressante anecdote; elle courut en faire part à Sa Majesté, qui n'y fut pas insensible, car au bal suivant, lorsqu'elle me vit danser avec cette dame, elle lui fit un signe de bienveillance qui attira bientôt tous les regards sur ma danseuse. Les courtisans surtout en furent frappés, et l'entourèrent tellement, que le pauvre valet de

chambre, qui avait donné les gants, ne put bientôt plus s'en donner à lui-même.

Au reste, je n'en ai pas moins cultivé longtemps la liaison la plus satisfaisante et la plus sincère avec cette estimable famille, et avec la société qu'elle rassemblait.

CHAPITRE VIII.

Éducation que Louis XVI et Marie-Antoinette donnaient à leurs enfans. — Le roi serrurier.

Après l'entier rétablissement de Madame royale, la cour quitta la Muette, et revint à Versailles. Dès ce moment la reine, voulant surveiller elle-même les soins que l'on donnait à sa fille, lui fit disposer un appartement sous la grande galerie des glaces, au milieu du château. On y entrait par la petite cour des cerfs, mais Leurs Majestés y pouvaient arriver à chaque instant du jour, et sans suite, par un corridor de communication dont elles avaient seules les clefs; il abrégeait beaucoup le chemin. Je place ici cette description de pure localité parce qu'elle aidera à expliquer une anecdote que je raconterai

plus loin. On me saura gré d'ailleurs d'entrer ici dans quelques détails sur l'éducation privée que le roi et la reine donnaient à leurs enfans.

M. l'abbé Davaux enseignait à Madame royale la religion, la lecture, l'histoire, la fable et la géographie; mais c'était à la leçon de géographie surtout que le roi assistait le plus assiduement, et même il la présidait. Il serait difficile d'imaginer un tableau plus touchant. Ce bon roi, pour faciliter l'instruction de sa fille dans une science qu'il possédait à un degré éminent, découpait lui-même les cartes géographiques placées sur la table, et mettait ainsi successivement et par ordre, sous les yeux de son élève, les divisions générales des quatre parties du monde, et celles particulières à chaque état. Cette étude, ainsi convertie en jeu, devint un utile amusement, qui fit de Madame royale une excellente géographe; et Louis XVI est véritablement l'inventeur de ce mode d'enseignement, adopté

depuis dans toutes les maisons d'éducation de France, et peut-être de l'Europe.

De son côté la reine enseignait à sa fille, et avec le même zèle, la couture, la broderie, et toutes sortes d'ouvrages à l'aiguille. J'ajouterai, pour bien faire connaître cette excellente reine, qu'elle exerçait aussi les jeunes doigts de son auguste fille à coudre des chemises et des layettes, qu'elle lui faisait ensuite distribuer aux pauvres par les mains des deux curés des paroisses de Versailles.

Une telle éducation devait nécessairement ouvrir une jeune âme à toutes les vertus royales et domestiques : Madame la dauphine en offre un exemple éclatant.

Un jour la reine, en ouvrant avec vivacité la dernière porte du corridor de communication à l'appartement de sa fille, cassa dans la serrure même le passepartout qui servait à ouvrir toutes les autres portes, de sorte que, après avoir refermé celle qui précédait, Sa Majesté se trouvait emprisonnée dans un

sombre corridor ; il ne recevait de jour que par un œil de bœuf donnant sur un cabinet où je me trouvais. La reine m'aperçoit à travers le vitrage ; elle frappe, et, forçant un peu sa voix, m'ordonne de courir à ses petits appartemens lui chercher un autre passepartout. Il ne laissait pas d'y avoir un assez long trajet, et c'était précisément pour l'éviter que ces corridors avaient été pratiqués. Je mis tant de promptitude à remplir ses ordres, que, ne pouvant supposer que ce fût déjà moi qui arrivais, elle eut quelque frayeur. Le morceau du premier passepartout, étant resté dans la serrure, empêchait de se servir de celui que j'apportais ; ainsi la reine, ne pouvant plus arriver par là à l'appartement de sa fille, fut forcée de regagner le sien. Elle me fit l'honneur de s'appuyer sur mon bras, et je la reconduisis chez elle. Arrivée dans son cabinet, Sa Majesté me dit : — Vous croyez peut-être, Hanet, que votre absence de quatre mois, occasionée par la mort de votre femme, vous

a privé de la gratification accordée à la maison de ma fille à raison de son séjour à la Muette pour son inoculation? — En prononçant ces mots elle tirait de son sac à ouvrage un papier qui m'était destiné. Au même instant le roi parut. La reine s'empressa de lui raconter l'histoire du passepartout, en appuyant sur l'extrême promptitude avec laquelle je l'avais délivrée. — Cela ne m'étonne point, dit le roi, c'est le meilleur coureur de Versailles, et quand il peut aller à la chasse je le vois toujours un des premiers à la mort du cerf. — La reine alors lui remit le papier qu'elle tenait encore; le roi le lut, et, s'appuyant sur la cheminée, y écrivit en disant tout haut : — *Et une année d'avance ;* il faut bien lui payer sa course. — Et il me remit le papier; c'était une pension de 60 francs par mois payable sur la cassette des enfans de France.

Un moment après Louis XVI, toujours muni d'instrumens de serrurerie, — Venez,

Madame, dit-il à la reine, nous allons réparer l'accident du passepartout. Hanet, prenez un flambeau, et éclairez-nous. — Nous arrivons; la serrure est bientôt démontée, et la reine passe chez sa fille.

Mais le roi voulut achever la réparation. Resté pour l'éclairer, je fus bientôt témoin d'une scène très comique.

Le roi avait remonté la serrure, et, pour essayer si la clef tournait bien, il était sorti de cette partie du corridor : ma lumière n'éclairait pas l'autre ; il se trouvait ainsi dans l'obscurité. Le hasard fit que Delmas, garçon de la chambre, attendait précisément un serrurier pour travailler dans l'appartement de Madame. Voyant un homme qui lui tournait le dos et faisait mouvoir en tous sens une clef, il le prend pour cet ouvrier, s'en approche, et lui frappe un peu rudement sur l'épaule, en disant : — *Eh ! papa, vous vous faites bien attendre !*

Le roi ouvre la porte, se retourne, et Del-

mas, reconnaissant son maître, jette un cri de frayeur. La reine, qui l'entend, accourt de l'appartement de Madame, et voit d'un côté Delmas épouvanté, et de l'autre le roi riant de tout son cœur en se frottant l'épaule. Il était bien en position de dire comme le maréchal de Saxe : *Et quand c'eût été Georges, il ne fallait pas frapper si fort.* Leurs Majestés, touchées de la confusion de ce pauvre Delmas, le rassurèrent avec bonté.

CHAPITRE IX.

Spectacles de la cour; — Le barbier débutant; — Les Lunettes de M. Campan. — Le souper.

En 1784 la reine allait donner un nouvel appui à la couronne. Le voyage de Fontainebleau n'ayant pas lieu cette année, la cour alla passer le reste de la belle saison au petit Trianon.

C'est dans ce séjour enchanteur que l'auguste famille, entourée des principaux seigneurs, déposait sa grandeur et se dégageait des entraves de l'étiquette; là, jouissant d'un aimable abandon, tous se livraient entre eux au plaisir de jouer la comédie. L'exemple des maîtres aurait dû faire régner la même égalité parmi les serviteurs; mais là, comme à la

cour, chacun voulait soutenir ses prétentions et conserver ses prérogatives.

M. le duc de Fronsac, en sa qualité de premier gentilhomme, prétendait y exercer les fonctions d'intendant des menus plaisirs.

M. Campan, à qui la reine avait en particulier délégué ces mêmes fonctions dans le lieu qu'elle appelait sa petite maison, les disputait à M. de Fronsac, et le renvoyait aux cérémonies d'éclat et aux grands théâtres.

La reine donna gain de cause à M. Campan; mais dans cette administration momentanée il ne sut point à son tour borner ses prétentions; il voulut exercer toutes les fonctions, et jusqu'à celle de souffleur. Vainement le comédien Dazincourt y prétendit comme maître de déclamation; il lui fallut céder à M. Campan, et cela très malheureusement pour ce dernier, car son obstination lui fit éprouver un désagrément qu'il aurait pu s'épargner. M^me^ Campan s'est abstenue d'en parler; elle craint de laisser un ridicule à son beau-père;

mais aurait-elle dû ôter à Monseigneur le dauphin un trait qui annonçait l'esprit le plus précoce ? Ce prince n'était alors âgé que de trois ans tout au plus.

Un jour la reine jouait le rôle de la soubrette dans la *Gageure imprévue ;* après avoir dit : *nous nous plaignons nous autres domestiques, et nous avons tort,* la mémoire lui manque. M. Campan, qui faisait le souffleur, reste court également ; il feuillette en vain le livre, et ne peut retrouver l'endroit, même avec le secours de ses immenses lunettes. Un mouvement général d'impatience se manifeste, et, à la grande surprise de tout le monde, cette impatience est partagée par le dauphin. Assis sur les genoux du roi, il avait vu le dépit qu'éprouvait la reine ; il se lève spontanément, et s'écrie : — M. Campan, *ôtez donc vos grandes lunettes ! maman ne vous entend pas.* — Cette vive et plaisante apostrophe d'un enfant de trois ans fit naître un rire universel aux dépens du malencontreux souffleur.

Si les lunettes de M. Campan ont pu inspirer quelques plaisanteries, sa manie de faire le petit intendant des menus plaisirs lui causa parfois des désagrémens plus sérieux. J'en citerai un exemple, quoique antérieur à l'époque qui nous occupe.

Excellent juge sans doute, il avait aperçu dans son garçon perruquier le germe d'un très beau talent; il se mit en tête de le faire cultiver, pour en enrichir la scène.

Quand il crut son protégé en état de paraître, il ordonna ses débuts sur le théâtre Montansier à Versailles. Les régisseurs, qui s'y connaissaient aussi bien que M. Campan, avaient en vain essayé de lui faire entendre raison; entre autres choses, ils lui firent observer que le barbier n'était point assez sûr de son langage, et que le public ne pardonnait pas des fautes de ce genre. M. Campan s'était obstiné, et, d'après les droits de sa place, sa volonté valant un ordre absolu, il avait fallu céder.

En revanche on lui fit le tour de mettre sur l'affiche : *Par ordre supérieur, les débuts du barbier de la place Dauphine* (1). Ajoutons à cela que le débutant modeste avait échangé son nom contre celui de *Belcour*, un des coryphées de la scène française, et que tout aussi modestement il avait choisi le rôle de *Tancrède* pour commencer sa carrière dramatique.

L'originalité seule de l'annonce avait attiré toute la jeunesse de Versailles, et tout était plein jusqu'aux corridors; la reine, avec plusieurs dames de la cour, honorait le spectacle de sa présence.

Enfin le nouveau Tancrède se fait voir; il était fort bel homme, et son protecteur n'avait rien négligé pour le costumer richement; mais il avait la voix si hésitante et si grêle, qu'à peine on pouvait l'entendre. Le

(1) Il y a aussi une place Dauphine à Versailles.

parterre n'osait siffler par respect pour la reine et le *par ordre supérieur* de l'affiche ; mais il répétait sans cesse : *plus haut! plus haut!...* Docile à cet avis, *Tancrède* fait un effort, élève la voix, et, dans une scène très-pathétique, il s'écrie avec emphase : *Ma chère Tanénaïde!*

Les éclats de rire, comprimés jusqu'alors, retentissent dans tous les coins de la salle ; la reine elle-même, ne pouvant retenir les siens, sortit de sa loge. A son départ les sifflets succèdent au rire ; les signes du mécontentement le plus sérieux se manifestent à grand bruit, et le pauvre *Tancrède*, effrayé, quitte la scène, et va cacher sa honte dans les coulisses.

Quand la grande rumeur est un peu calmée, le régisseur Amiel, déjà costumé pour le rôle du vieillard qu'il devait jouer dans la *Fausse magie*, se présente. Après les salutations d'usage, il prie le public de laisser le débutant achever son rôle. — Non, non, il est par trop mauvais! s'écrie-t-on de toutes parts. Le ré-

gisseur insiste : — Ah ! messieurs, permettez-moi de vous faire observer que c'est la seule et dernière fois qu'il jouera, car vous n'ignorez pas qu'il n'est ici qu'en *campant*. —

A ce calembour assez plaisant, tous les yeux de se porter sur la loge de la reine, où M. Campan était resté seul, et d'applaudir à tout rompre en rappelant le débutant, afin de prolonger cette farce impromptu. Mais, ô fatal désappointement ! le débutant, la tête perdue, avait pris la fuite ; au risque de se tuer, il était sauté par la fenêtre de sa loge ; il tomba dans le parc, et se démit les pieds : cette fois le brancard de *Tancrède* servit à transporter le barbier de la place Dauphine. Laissons-le entre les mains des chirurgiens, et venons à un second à-propos des grandes lunettes de M. Campan.

On donnait pour seconde pièce la *Fausse magie*. Dans ce chœur où l'on chante : *Mathieu Lansberg, prêtez-nous vos lunettes*, ne voilà-t-il pas que les plaisans du parterre se mettent

à danser en rond, en chantant le même chœur avec cette variante : *Monsieur Campan, prêtez-nous*, etc.

J'étais un autre jour à ce théâtre, où des acteurs de Paris avaient attiré l'affluence. En sortant je rencontre un nommé Gaut, attaché comme moi à la maison royale. Il me confie à demi-mots qu'à la suite d'une querelle il vient de prendre rendez-vous pour se battre le lendemain. J'accepte avec regret d'être son second, et plutôt dans l'idée de concilier l'affaire que pour favoriser un de ces combats où l'honneur est livré à la décision du hasard. Le lendemain au petit jour nous nous rendons ensemble dans l'avenue de Trianon. Gaut ne me dit pas un mot en chemin, tant il était affecté et justement inquiet de l'issue de son duel, car il était marié. Ainsi j'ignorais le nom de son adversaire.

Nous étions au rendez-vous depuis quelques minutes, lorsqu'à mon grand étonnement j'y vois arriver M. Boullet, ingénieur

machiniste du roi, et Cléry, mon frère. Tous deux avaient comme nous leur épée sous le bras. — Lequel est ton adversaire ? demandai-je aussitôt à Gaut. — C'est Boullet. — Bon, me dis-je à part moi, il n'y aura pas de sang répandu : j'ai un second pour la paix. Cléry, que ma présence avait également frappé de surprise, éprouvait la même satisfaction. — Je n'étais venu, me dit-il, que pour empêcher nos amis de se couper la gorge. A nous deux, mon cher Hanet, remportons cette victoire, plus honorable que celle de l'épée. —

Voici le motif de cette querelle. M. Boullet, le meilleur homme du monde dans les relations sociales, ne connaissait personne lorsqu'il s'agissait de son service. Il montait une décoration nouvelle au théâtre Montansier, dont il était en partie propriétaire, lorsque notre ami Gaut, se trouvant dans une coulisse, avait involontairement gêné l'effet d'un changement à vue. Boullet, exaspéré comme

un artiste pris en défaut, s'était jeté brusquement sur l'importun, et, le saisissant par le bras, l'avait jeté contre la muraille. Gaut avait riposté par un vigoureux coup de poing. En appréciant les torts de tous deux, nous leur fîmes bien comprendre qu'ils les aggraveraient encore, et ils consentirent à s'embrasser avec sincérité.

En nous quittant M. Boullet nous invita à venir à Paris le soir même pour y voir la première représentation de l'opéra d'*Œdipe*. Déjà plus intimement lié avec Cléry qu'avec moi, il lui offrit en outre une place pour sa femme. Nous acceptâmes, et cette réunion m'apprit que je n'étais pas regardé comme un nouveau venu dans la famille Boullet.

Dans le chapitre précédent j'ai rapporté les paroles obligeantes de la reine sur la mort de ma femme; mais je n'ai point dit que Mme de Guémenée m'avait marié à l'âge de dix-neuf ans, avec une demoiselle qui n'en comptait pas quinze. Cette bonne princesse

croyait faire mon bonheur. Ma femme mourut après quatre années, en mettant au monde un enfant qui ne vécut que deux jours. Ainsi j'étais veuf à vingt-cinq ans.

Mme Cléry, ma belle-sœur, désirait me voir unir à une riche héritière. Elle avait à mon insu jeté les yeux sur Mlle Julie Boullet, son amie d'enfance, et fille du même M. Boullet le machiniste; déjà elle avait parlé de moi à la jeune personne et à sa mère. M. Boullet avait seul d'autres vues pour l'établissement de sa fille. Mais un souper suivit le spectacle; je ne déplus pas à Mlle Boullet; je convins à la mère; ma belle-sœur s'ouvrit hautement de son projet; mon frère l'appuya, et M. Boullet, encore tout reconnaissant de l'affaire du matin, fut de l'avis de tout le monde: son souper devint un repas de fiançailles. Trois semaines après j'étais l'époux de Julie Boullet. Un duel pacifiquement arrangé fut ainsi la cause première du plus heureux mariage.

CHAPITRE X.

La poupée. — Le pari fait en dormant. — Trente heures de faction.

L'HIVER de 1784 se passa comme à l'ordinaire, en fêtes, bals, réjouissances et amusemens divers, d'autant mieux que la reine jouissait de la santé la plus brillante, et que sa grossesse, fort avancée, avait été parfaitement heureuse; aussi les vœux de son époux et ceux de la France furent accomplis le 27 mars 1785 : la reine mit au monde Louis-Charles, duc de Normandie.

Cette naissance, qui me fournit l'occasion de ramener Cléry sur la scène, devait être doublement heureuse pour notre famille :

32656

mon excellent frère fut placé comme valet de chambre auprès du nouveau prince, et cette nomination nous donna à tous un nouveau témoignage des bontés de la reine, et une preuve frappante de son exactitude à remplir ses promesses.

Je me félicitais de voir le sort de mon frère assuré. J'eus bientôt à me réjouir pour moi-même de deux occasions qui me méritèrent encore les bienfaits de notre souveraine.

Tous les ans, au 1er mai, il s'ouvrait à Versailles une foire brillante, où les marchands de la capitale venaient exposer ce qu'ils avaient de plus riche et de plus curieux; toute la cour se faisait un plaisir d'y paraître, et d'y faire des achats pour encourager le commerce et l'industrie.

Le jour même de l'ouverture, et de très grand matin, je m'amusais à regarder les étalages à fur et mesure qu'on les disposait, lorsque j'aperçus une grande poupée d'une magnificence extraordinaire, et que des res-

sorts faisaient mouvoir. Pensant, aussitôt qu'elle pourrait faire plaisir à la jeune princesse, je m'informai du prix, en faisant connaître au marchand pour qui j'espérais la faire acheter, et en lui recommandant de ne pas la vendre avant mon retour s'il se présentait un acheteur.

„Je vins tout de suite faire part de ma découverte à une des sous-gouvernantes et à la première femme de chambre de la princesse, en les engageant à aller voir elles-mêmes cette poupée. Elles y coururent avec Madame royale; mais, la trouvant chère, elles ne crurent pas devoir en faire l'acquisition, malgré le désir qu'en témoignait l'auguste enfant. Au moment où elles rentraient la reine était dans l'appartement de sa fille. Elle la voit tout en pleurs, et lui demande ce qui peut l'affliger ainsi. — Ah! maman, répond-elle, nous venons de voir à la foire une superbe poupée qu'Hanet a découverte, et ces dames n'ont jamais voulu me l'acheter. — Ah! re-

prend la reine, si Hanet avait été là, il vous l'aurait sûrement apportée. —

On conçoit que je n'eus pas besoin d'en entendre davantage. Aussi prompt qu'un éclair, je vole, je m'empare de la poupée, et je l'apporte en triomphe à la jeune princesse, chez qui je la fais annoncer sous le nom pompeux de *Madame la comtesse de Miranda*. La surprise et la joie de ma jeune maîtresse furent telles, qu'elle ne savait comment les exprimer.

« Hélas! le souvenir de cette circonstance, toujours si doux pour moi, n'a sans doute laissé que bien peu de traces dans la mémoire de Madame la dauphine; mais si cet ouvrage vient un jour à frapper ses regards, peut-être ne se rappellera-t-elle pas sans plaisir les heureux jours de son enfance. »

La reine, toujours prompte à récompenser le zèle de ses serviteurs, et sans s'informer du prix de la poupée, me la fit payer en souveraine, et je courus m'acquitter auprès du mar-

chand, qui me comblait de remercîemens, sans se douter combien je lui en devais moi-même.

En octobre 1785, la cour se rendit à Fontainebleau, comme à l'ordinaire; il m'y arriva une aventure que je laisserai juger au lecteur, mais que, d'après toutes les vraisemblances, j'ai dû comparer à celle du grand Frédéric avec un de ses pages. Voici le fait.

La reine un jour voulut suivre la chasse avec Madame royale; je plaçai la jeune princesse dans la voiture auprès de sa mère. Resté libre, je me mis à courir la chasse à pieds, selon ma coutume, et cela, je puis le dire, avec autant d'ardeur et de célérité que les plus fameux coursiers. J'avais été ce jour-là présent à la mort de trois cerfs. Accablé de fatigue, mourant de faim et de soif, j'allai d'abord me restaurer à la cantine, puis, étant venu m'asseoir à l'ombre d'un grand arbre sur la pelouse, je m'y endormis profondément.

J'ignorais l'heure, et ne pouvais calculer le temps qu'avait duré mon sommeil, lorsque je fus réveillé par une voix qui me sembla sortir du creux de l'arbre, en prononçant ces mots : — *Hanet manquera son service ce soir!* — Non; m'écriai-je en me levant, et je parie cinquante louis!... — J'eus beau chercher et regarder de tous côtés, je ne découvris personne, et je crus avoir fait un rêve. Comme il n'y avait pas de temps à perdre, je repris vite ma course, et, malgré trois grandes lieues à faire pour arriver au château, j'eus bientôt franchi l'espace, et je me trouvai à mon poste au moment où la reine arriva avec la jeune princesse. Je me présentai pour la descendre de voiture; la reine, en me voyant, ne put retenir un cri de surprise, et s'empêcher de me dire : — Hanet, avez-vous donc des chevaux anglais à votre service? — Oui, madame, répondis-je en lui montrant mes jambes, les voilà. — Et j'entendis la reine dire à une dame assise à côté d'elle : — En vérité, c'est incroyable. —

Mes courses et mes fatigues de la journée ne m'empêchèrent point d'aller encore passer la nuit au bal. Le lendemain, après avoir conduit Madame royale chez la reine, je redescendis à son appartement attendre son retour, et là, dans un grand fauteuil, il m'arriva de m'endormir aussi profondément que je l'avais fait la veille sur la pelouse. On concevra mon inquiétude lorsque Dolmas, garçon de la chambre, en me réveillant, m'apprit que la princesse était rentrée, et que le roi et la reine avaient passé plusieurs fois sans que je leur ouvrisse les deux battans, ainsi que mon devoir l'exigeait. — Ah, Dieu! m'écriai-je, ce n'est pas hier que j'ai manqué mon service, c'est bien aujourd'hui! et que va-t-on penser de ma négligence?

Au moment même on demanda le souper de la princesse; nous entrâmes la table, et Mme la baronne de Makau fut la première à me dire que Leurs Majestés avaient beaucoup ri de ce que le bruit fait à leurs passages répétés

n'avait pas interrompu mon sommeil. Cette nouvelle, en me rappelant leur bonté, me délivra de toute inquiétude.

L'esprit et le cœur soulagés, j'allai me mettre au lit. En jetant mon habit sur une chaise, je le sentis lourd, et la poche fit quelque bruit contre le siége; j'y portai la main. On peut juger de ma surprise en y trouvant un rouleau de cinquante louis.

Quelle était donc la dryade invisible ou la fée bienfaisante dont l'oreille attentive avait entendu et accepté tacitement ma gageure au pied de l'arbre, et ensuite reconnu que je l'avais gagnée?

Ces mémoires étant destinés en grande partie à faire connaître les vertus et l'extrême bonté de l'auguste famille à laquelle j'ai eu l'honneur d'être attaché, on me pardonnera de remonter un peu plus haut, et de rappeler deux faits que je crois peu connus, et qui honorent la jeunesse de M. le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X.

Ce prince était bien vraiment, et sous plus d'un rapport, petit-fils de notre bon Henri, et si, comme son aïeul, on le voyait galant et empressé auprès des dames, il ne s'en montrait pas moins que lui loyal et généreux envers ses serviteurs.

Un jour, je ne me rappelle plus par quel motif, il avait placé lui-même en faction, à l'entrée de l'avenue de Paris, un suisse de ses appartemens, en lui donnant pour consigne de l'avertir aussitôt qu'il verrait passer une personne qu'il lui désigna; mais il arriva au prince d'oublier totalement et son factionnaire et sa consigne.

La soirée, la nuit, le matin, le jour suivant, trente heures enfin se passent, et le Grison, fidèle à son poste, ne désemparait pas! En vain des camarades, étonnés de le voir si longtemps à la même place, lui demandaient ce qu'il faisait là : — *Che fais ce que ma maître m'a commanté, che fais semplant le guet*, — répondait-il toujours, en continuant de se

promener les yeux, fixés sur la grande avenue.

A la fin on se décida à rendre compte au prince de l'étrange conduite d'un de ses suisses. — Ah, mon Dieu ! je l'ai totalement oublié ! — s'écria-t-il ; et soudain le comte d'Artois courut lui-même relever son pauvre factionnaire, qui, accablé de fatigue, de sommeil et d'inanition, était près de tomber en défaillance lorsque le prince, en le soutenant et en lui mettant de l'or dans la main, lui dit : — Va te reposer, mon ami : si j'ai pu t'oublier pendant trente heures, tu pourras du moins te souvenir de moi pendant quelque temps. —

Le comte d'Artois affectionnait beaucoup le nommé Blondin, son coureur, et celui-ci le méritait, car, dans son obscure condition, il avait l'âme et le caractère élevés.

Ce Blondin avait remarqué depuis plusieurs mois, et chaque jour, dans les galeries de

Versailles, un vieux chevalier de Saint-Louis vêtu mesquinement, et ayant l'air d'un pauvre solliciteur sans appui. Touché de la mine souffrante de ce vieillard, Blondin l'aborde, et le questionne avec l'accent du cœur. Vivement ému par la manière tout à la fois amicale et respectueuse d'un simple valet, et par l'intérêt qu'il lui montre, le chevalier fond en larmes; et avoue à son nouvel ami que, s'il n'obtient pas justice, il faut qu'il renonce à la vie. — Rassurez-vous, lui dit Blondin, j'ai le bonheur d'être attaché au service de M. le comte d'Artois, et d'avoir sa confiance; vous voyez en moi non-seulement son coureur, mais le confident de mille bonnes actions que tout ce qui l'approche ignore. Venez chez moi, monsieur le chevalier, je pourvoirai à tout; les bontés du prince m'en fournissent les moyens, et je trouverai celui de l'intéresser en votre faveur, si, comme vous me l'assurez, vos droits sont appuyés sur la justice. Le vieillard céda; Blondin le re-

cueillit, lui fournit des vêtemens, remit au prince un mémoire où ses services et ses droits étaient clairement exposés; le prince l'appuya chaudement, et lui fit obtenir enfin justice et récompense.

CHAPITRE XI.

Les *Ombres chinoises* à la cour. — Diverses anecdotes sur l'*étiquette*; — l'origine et suppression des *en cas*.

Pourquoi ne parlerais-je pas de ce théâtre enfantin qui s'ouvrit à Versailles, amusa la ville et la cour, et fit particulièrement les délices des enfans de France? Cette circonstance fera ressortir encore les vertus privées de Leurs Majestés.

La reine, assistant un jour au dîner de sa fille avec Mme de Polignac, me demanda si j'avais vu les *ombres chinoises* dont elle entendait beaucoup parler. — Oui, Madame, répondis-je,

et ce spectacle m'a paru si bien fait pour amuser les enfans de France, que je me proposais d'en parler à Mme la gouvernante. — Cette dame, ainsi avertie, m'ordonna d'aller sur le champ traiter avec le directeur pour trois représentations par semaine pendant le carnaval.

Le sieur Séraphin, doué de très petits moyens pécuniaires, mais d'une très grosse bosse sur le dos, crut devoir élever ses prétentions; il me demanda d'abord 1, 200 francs par représentation; puis 1000, et enfin 600; mais Mme Séraphin, plus modeste, ou peut-être plus ambitieuse, envisagea tout de suite où cela pouvait la conduire, et réduisit le prix à 300 francs, que je lui accordai.

Ce spectacle procura le plus grand plaisir aux enfans de France, particulièrement à M. le duc de Normandie, qui, n'ayant encore que deux ans, s'y amusait d'une manière tout à fait remarquable. Leurs Majestés, qui voulaient être témoins du bonheur que goûtaient leurs enfans, assistèrent à ces représen-

tations, et bientôt tous les princes du sang y vinrent avec leurs jeunes familles. Le roi en fut personnellement si satisfait qu'il voulut bien le témoigner à l'inventeur : — Vos petits tableaux, lui dit-il, sont bien dessinés, et vos feux pyrites sont charmans. —

Séraphin et sa femme, comblés de joie et d'espérance, me firent part de l'intention qu'ils avaient de demander au roi la permission d'ouvrir leur spectacle à Paris sans payer la rétribution d'usage envers les grands théâtres. Je les y encourageai ; ils présentèrent leur mémoire, et obtinrent l'autorisation qu'ils désiraient.

Etablis au palais Royal, ils y acquirent une très grande fortune ; elle était due, m'ont-ils souvent répété, aux goûts purs et simples de Leurs Majestés, dont la présence avait mis en vogue les *ombres chinoises*.

Après le carnaval les enfans de France se trouvèrent privés de leur amusement favori. Cléry, comme valet de chambre du duc de

Normandie, chercha les moyens d'y suppléer. Il s'était plusieurs fois glissé derrière la toile de Séraphin avec un nommé Fontaine, garçon de la chambre ; ils avaient ensemble étudié et saisi tout le mécanisme du théâtre ; enfin ils imaginèrent de l'appliquer à faire mouvoir dans une lanterne magique les animaux des fables de La Fontaine. Mon frère y réussit parfaitement ; sa lanterne magique remplaça pour tous les enfans de la cour les ombres chinoises ; et Leurs Majestés, qui voyaient ainsi le duc de Normandie apprendre en se jouant les fables du bonhomme, en témoignèrent généreusement leur satisfaction aux auteurs.

Ce bienveillant abandon de l'auguste famille dans son intérieur la rapprochait de toutes les classes, lui faisait connaître tous les besoins, et combattait heureusement ces prétendues convenances de cour qui laissent souvent sans protection l'industrie et le talent. Joignons un autre exemple à celui de Séraphin.

Marie-Antoinette, étant dauphine, avait eu pour baigneurs-coiffeurs MM. Légal et Larsonnier, qui, ayant possédé ces charges sous la feue reine, ne pouvaient encore servir que Sa Majesté. Cependant les dames de sa cour se trouvaient coiffées d'une autre manière qu'elle, bien plus élégante et plus variée. La jeune reine prit le parti de conserver à ces messieurs les avantages de leurs charges, mais elle nomma d'abord pour ses valets de chambre coiffeurs ordinaires le jeune Léonard et son cousin Villanove, et ensuite le fameux Léonard, qu'elle réservait pour les jours de représentation; de sorte qu'en sa qualité de coiffeur extraordinaire il était dispensé de résider à Versailles, et restait toujours à la disposition des femmes qui recherchaient ses talens.

Les dames de l'ancienne cour se récrièrent sur l'inconvenance qu'il y aurait à voir ce premier coiffeur porter ses mains sur la tête de la reine en sortant de coiffer une

demoiselle Guimard ou toute autre. — Mesdames, leur dit Marie-Antoinette, si le premier peintre ou sculpteur du roi ne s'occupait jamais qu'à multiplier la tête de Sa Majesté, pensez-vous qu'il pourrait atteindre cette perfection qui ne s'acquiert que par la variété des travaux et la comparaison qui en résulte ? N'est-ce pas d'ailleurs à la concurrence et à l'émulation qu'on doit ces chefs-d'œuvre qui viennent embellir nos musées et nos palais ? Cette Guimard dont vous parlez n'est-elle pas une artiste elle-même ; le modèle des grâces, l'ornement de la scène ? Tous les arts réunis ne doivent-ils pas s'honorer de concourir à sa toilette par leurs efforts et leurs prodiges ? Trouvez donc convenable, Mesdames, que Léonard continue d'exercer librement sa profession sur toutes les têtes pour augmenter à la fois et son talent et sa fortune.

C'est véritablement à cette résolution ferme et raisonnée de la reine que Léonard est redevable des immenses richesses qu'on lui a vu

acquérir ; et, pour l'honneur des arts et de l'industrie en général, il est juste de convenir qu'il savait en faire le plus noble usage.

Le voyage annuel de Fontainebleau me fournira l'occasion de faire encore apprécier l'affectation qu'on mettait à parler du relâchement de l'étiquette à la cour.

Un jour de grand couvert la reine se rendit au spectacle avec Madame royale. Après avoir placé la jeune princesse auprès de sa mère, je me rendis dans la loge de service, située au-dessus de celle de Sa Majesté. Tout à coup il se fit un grand mouvement dans la salle ; il était causé par l'arrivée d'une dame couverte de diamans. On l'avait fait entrer seule dans une loge en face de la loge royale. Frappée de cette éblouissante apparition, la reine fit aussitôt appeler M. le duc de Fronsac, et lui demanda pourquoi, sans respect pour l'étiquette, on plaçait ainsi devant elle une dame inconnue, et qui n'avait point été présentée. M. de Fronsac rejeta la

faute sur quelque erreur de l'huissier de salle, en assurant Sa Majesté qu'il allait promptement y mettre ordre. En effet, après avoir découvert ce qu'était cette belle dame, il alla sans cérémonie la prier de sortir, et la fit conduire, non sans quelque difficulté de sa part, dans la loge de service où j'étais. Cette dame était rouge de honte peut-être autant que de colère. Dans l'obscurité elle me prit d'abord pour la personne qui l'avait introduite dans la loge d'où l'on venait de la faire sortir (je ressemblais assez en effet à cette personne), elle me reprochait de l'avoir exposée à un affront; mais bientôt, s'apercevant de son erreur, elle me fit beaucoup d'excuses, et entama une conversation d'après laquelle, moi qui ne la connaissais nullement, et qui l'entendais nommer tour à tour et sans aucune épithète de qualité tantôt Fronsac ou Villequier, tantôt Luferté ou Dezentelle, etc., etc., je pus me persuader que c'était une dame de très haut parage, et me féliciter de ce qu'elle

était si communicative. Je m'applaudissais tellement d'avoir fait une aussi précieuse connaissance, que je m'empressai de lui offrir la main après le spectacle pour la conduire au grand couvert. Elle y fut bientôt aperçue et remarquée par la reine, qui jeta sur nous deux un regard foudroyant. J'étais bien éloigné d'en deviner la cause; mais il m'alarma de manière à me faire prier cette dame de sortir. Comme elle savait mieux que moi à quoi s'en tenir, elle n'hésita pas, et je l'accompagnai jusqu'à son hôtel. M. D***, pour qui elle m'avait pris d'abord, l'attendait à sa porte, mais enveloppé d'un grand manteau qui lui cachait la figure. La belle lui prit aussitôt le bras, et, tout en me saluant de l'air le plus aimable, elle dit à son cocher de me reconduire. Je ne tardai pas à demander à cet homme le nom de sa maîtresse. — Comment, Monsieur, me dit-il en souriant, vous seriez donc le seul seigneur de la cour qui ne connaîtrait pas Mlle Therenin, une de nos

plus célèbres courtisanes. — Cette découverte m'attéra : le foudroyant regard de la reine me fut expliqué, et je me crus perdu.

Une circonstance amenée par le hasard vint très heureusement anéantir les conjectures que ma conduite avait fait naître.

Delmas, garçon de la chambre de Madame royale, couchait ordinairement dans un cabinet près de la chambre de la princesse. Ce soir-là même il se trouvait embarrassé par l'arrivée de son épouse ; je lui cédai mon appartement en ville, et je couchai dans son cabinet pour cette nuit.

Le lendemain Mme de Makau me fit appeler. — Comment oserez-vous reparaître devant la reine, me dit cette bonne dame, après votre équipée d'hier, après avoir eu l'impudeur de vous montrer le chevalier d'une prostituée, d'une Thévenin, que vous avez sans doute reconduite à Paris cette nuit ? — Ah ! Madame, répondis-je, Sa Majesté dai-

gnera peut-être écouter ma justification, si vous avez la bonté de la lui transmettre. — Alors je lui racontai tout ce qu'on vient de lire. Mme de Makau ne me cacha point que dans son indignation la reine avait prononcé ma suspension de service pendant trois mois, et que même, sans l'intérêt qu'elle prenait à ma famille, j'aurais été totalement réformé. Enfin l'erreur fut reconnue, et lorsque la reine vint chez sa fille elle daigna me dire avec sa bonté ordinaire : — Hanet, vous avez été grandement pris pour dupe hier. Mme de Makau, qui vient de me faire connaître la vérité, m'a ramenée à l'indulgence. Cependant je chercherai à découvrir et je ferai punir ceux qui se sont permis une atteinte aussi indécente aux bonnes mœurs, à l'ordre, et au respect qui m'est dû. —

Continuons de réduire à leur juste valeur les reproches faits à la reine de s'être souvent affranchie des lois de l'étiquette, et d'avoir même été du ridicule sur Mme la comtesse

de Noailles, sa dame d'honneur, qui s'en montrait la rigoureuse observatrice.

Mme Campan entre à ce sujet dans de très grands détails, notamment à propos d'une chemise que la reine était obligée d'attendre, les épaules nues, jusqu'à ce qu'elle eût parcouru les divers degrés de juridiction que prescrivait l'étiquette ; et Mme Campan, en citant cette ridicule formalité, cherche fort obligeamment à justifier son auguste maîtresse du reproche qu'on lui faisait sur ce point ; mais n'y avait-il donc pas d'autres moyens de rendre hommage à la sagesse de la souveraine à l'égard de cette étiquette, et de faire voir qu'en la négligeant à propos dans les bagatelles elle savait aussi la faire observer quand elle était convenable ou nécessaire? Mme Campan ne dit rien des anecdotes que nous venons de rapporter, ni de celles qui vont suivre, et pourtant elle les connaissait.

D'abord on ne lui aurait pas su mauvais

gré d'avoir rappelé une charmante pièce de vers qui fut adressée à Marie-Antoinette, alors dauphine, dans un bal masqué. Cette pièce avait trait à l'étiquette ; et je crois qu'elle finissait ainsi :

Cette ceinture, ornement précieux,
Que vous portez dès l'âge le plus tendre
Et dont vous fit présent la mère de l'Amour.
Jamais votre dame d'atour
En vous masquant n'a pu vous la reprendre.

Mais il était surtout un moyen bien plus efficace, c'était de citer un fait qui a été connu dans tout l'intérieur de la maison royale.

Madame n'avait que deux valets-de-chambre, M. Richard et moi. M. Richard, pour faire sa cour aux dames de la chambre, les laissait facilement empiéter sur nos fonctions particulières, sans prévoir les inconvénients d'une telle condescendance, et

pour nous-mêmes et pour l'ordre établi; elles abusaient fréquemment de sa facilité quand il était de service. Mais moi, qui tenais à honneur de remplir exactement tous mes devoirs, je ne cédais jamais rien; et lorsqu'on voulait, par exemple, me disputer celui qui me flattait le plus, comme de donner la main à la jeune princesse dans l'intérieur du parc, ou bien de la monter en voiture ou de l'en descendre en l'absence des huissiers de la chambre du roi, c'étaient des contestations dont je sortais toujours victorieux.

Un jour, et pendant mon service, une de ces dames, fort petite de taille, avait accompagné Madame en voiture. Au retour, elle descend la première, reste près de la portière, et, s'élevant sur la pointe des pieds, elle essayait en vain de prendre l'enfant dans ses bras; moi, toujours à mon poste, j'étends aussitôt les miens par dessus la tête de la dame, et je m'empare de notre jeune princesse. Il est vrai que ce ne fut pas sans

avoir grandement dérangé la coiffure de l'officieuse femme de chambre. Alors grande rumeur. On se rend chez Mme de Polignac, où le hasard amène en même temps la reine. Elle reçoit les plaintes, puis me fait appeler.

— Hanet, me dit Sa Majesté (avec cet air de grandeur et de dignité qu'elle savait si bien prendre ou tempérer au besoin, et changer même en bonté quand on le méritait), ces dames portent contre vous différentes plaintes que je vais vous répéter, et auxquelles vous allez répondre. Premièrement, lorsqu'il leur arrive par inadvertance de laisser sur quelque meuble dans la chambre à coucher de ma fille leur mantelet, ou leur sac à ouvrage, vous jetez tout cela par terre sans aucun égard. — Oui, Madame, c'est l'exacte vérité, et j'ai même prévenu ces dames que je le ferais autant de fois que cela leur arriverait. — La reine, se retournant alors vers Mme de Polignac et vers les femmes de

chambre : — Vous entendez qu'il en convient. — Et un air de satisfaction éclatait sur leur physionomie. La reine continua : — Secondement, ces dames se plaignent que ce matin, en prenant ma fille dans vos bras pour la descendre de voiture, vous avez décoiffé Mlle Schlick, qui voulait faire ce même office. — Je dois répondre encore à Votre Majesté que c'est l'exacte vérité, et que dans ces deux circonstances je crois avoir fait mon devoir. — La reine alors, avec un ton imposant et le regard le plus sévère, me dit : — Hanet, je vous blâme fort de n'avoir pas jeté au feu les mantelets de ces dames lorsqu'elles ont oublié le respect qu'elles doivent à ma fille en déposant leurs effets dans son appartement, et je vous blâme encore plus de n'avoir pas porté plainte vous-même contre cette demoiselle qui s'est présentée pour recevoir ma fille dans ses faibles bras, au risque de la faire blesser par une chute. J'entends, je veux et j'ordonne que chacun fasse son service et se renferme

dans ce que lui prescrivent l'usage et l'étiquette de la cour. —

Après cette décision on nous congédia. J'étais loin de profiter de mes avantages : je témoignai au contraire tous mes regrets à ces dames, avec qui, pendant quatorze ans de service auprès de la même princesse, je n'eus d'ailleurs aucun autre sujet de discussion.

Mme de Polignac me fit appeler le lendemain pour me demander, de la part de la reine, comment il se faisait que je pusse connaître aussi bien les devoirs et les droits de ma place : — Mon frère Cléry, Madame, les connaît encore mieux que moi. Placés tous deux fort jeunes dans la maison de Mme de Guémenée en qualité de ses valets de chambre, et destinés par elle à devenir un jour ceux des enfans de France, cette princesse, qui voulait que ses protégés lui fissent honneur, avait mis dans les mains de mon frère un manuscrit contenant les diverses ordonnances de Louis XIV sur l'institution des charges

et offices de la cour, et fixant leurs devoirs et leurs attributions. Alors M^me^ de Polignac fit mander mon frère, qui lui procura le manuscrit en question, appartenant à la bibliothèque royale.

Et c'est précisément cette reine qu'on accusait de braver ouvertement l'étiquette de la cour, qui la faisait le plus respecter dans les choses importantes. Mais, à la vérité, on lui doit des réformes et des économies; entre autres l'abolition d'un usage à la fois ridicule et dispendieux, que Louis XIV n'avait établi que momentanément, et qu'on avait nommé *l'en cas de nuit;* voici pourquoi.

Le grand dauphin, à l'âge de cinq ou six ans, eut le corps couvert de clous; cette incommodité le tourmentait si fort que la faculté fut obligée de passer plusieurs nuits dans ses appartemens. On prescrivit des bains de vin de Bordeaux, et comme il fallut ensuite pourvoir aux provisions de bouche nécessaires aux médecins, Louis XIV rendit une ordonnance

qui déterminait la qualité et la quantité de ces provisions ; elle parut sous la dénomination générique de *en cas de nuit*. Voici, pour la curiosité du fait, ce que prescrivait cette ordonnance :

« Tous les soirs on aura soin d'apporter chez le roi, chez la reine, et chez chacun des enfans de France :

« Deux grands pots de bouillon, ou consommé ;

« Une poularde, ou bien deux poulets rôtis ;

« Huit petits pains de beurre ;

« Huit œufs frais ;

« Deux bouteilles du meilleur Bordeaux. »

Cette précaution était sage sans doute, mais elle n'était que de circonstance ; en la perpétuant quand elle ne fut plus nécessaire, elle devint abusive ; *l'en cas de nuit* restait chaque matin le profit des garçons de la chambre, qui revendaient 5 à 6 fr. ce qui en avait coûté de 36 à 40 ; et de cet *un cas de*

nuit étaient résultés des *en cas* de jour, de matin, de soir, etc. C'est à Leurs Majestés qu'on doit la suppression totale des *en cas* et des *bougies*, en 1788. Qu'il me soit permis d'ajouter que cette mesure, qui économisait plus de 200,000 fr. par an, pour la seule maison des quatre enfans de France, avait été provoquée par moi; elle fut le résultat d'un mémoire que je soumis à Mme de Polignac.

Je crois du reste avoir prouvé que si la reine dédaignait l'étiquette dans les choses futiles et insignifiantes, elle savait mieux que personne la faire observer dans ce qui pouvait intéresser son rang et sa dignité.

CHAPITRE XII.

Trait de bonté de Louis XVI ; sa magnanimité.

Vers le mois de février 1787, il arriva un événement bien funeste à mon père ; accourus près de lui, mon frère et moi, d'après un avis de ma mère, nous le trouvâmes au lit, et un bras en écharpe. M. Loustonneaux, premier chirurgien du roi, était présent, ainsi qu'un piqueur, qui avait ordre de porter à Sa Majesté des nouvelles du blessé. Lorsque ces messieurs furent partis, mon père nous raconta ainsi ce qui lui était arrivé la veille :

— Le roi, nous dit-il, chassait hier dans les bois du Butard ; le chevreuil, ayant trouvé la barrière ouverte, est entré sur le

territoire de Vaucresson ; se dirigeant par le hameau de la Folie ; je retournais à nos champs, précédé de mes charretiers avec quatre chevaux ; nous rencontrâmes l'animal dans une ruelle ; il était forcé de très près par les chiens. Mes domestiques voulurent l'arrêter ; mais il s'élança par-dessus mes chevaux pour échapper au danger d'être pris, et cette direction même le fit tomber dans mes bras ; je le saisis fortement par une jambe de derrière. Malgré toute ma force, il parvint, en se débattant, à m'entraîner avec lui : les chiens se précipitèrent sur la bête et sur moi ; le roi, qui survint avec sa suite, ordonna de retirer les chiens. Je pus me relever aussitôt ; mais le roi, surpris de voir mon bras et mon linge couverts de sang, s'écria : — Mon ami, vous êtes blessé. — Ce sera, je l'espère, peu de chose, répondis-je encore tout ému. — Louis XVI fit approcher aussitôt le chirurgien de service, qui me donna tous les soins nécessaires. —

Le roi n'apprit pas sans intérêt, par M. de Lafontaine, officier de ses chasses et notre parent, que le blessé se trouvait être le fermier de ses domaines de Marne et Vaucresson; qu'il était père d'une nombreuse famille; que ses deux aînés étaient l'un valet de chambre du duc de Normandie, et l'autre de Madame royale; enfin que ce fermier était aussi le même Cléry qui, vingt ans auparavant, avait rompu, d'un tour de poignet si vigoureux, la clé du jardin de la ferme de Jardy. — En ce cas, dit le roi, l'un de ses fils, au service de mes enfans, doit être celui qui m'accompagna si longtemps dans le verger, et à qui je fis l'offre de s'attacher à moi. — Le roi chargea M. de Lafontaine de remettre à mon père des marques de sa munificence, et tous les jours il avait la bonté d'envoyer un piqueur savoir de ses nouvelles.

Environ un mois après cet accident, Louis XVI, chassant au tir dans la plaine de Vaucresson, aperçut mon père occupé de ses

semences ; il eut la bonté de lui demander s'il était bien rétabli, et s'il n'avait pas repris trop tôt le travail. Mon père, vivement ému, balbutiait au lieu de répondre. Sa Majesté le mit à son aise en lui parlant agriculture, et l'étonna par l'étendue de ses connaissances. Tous les seigneurs témoins de cette scène envièrent peut-être la place du fermier de Vaucresson.

Ce ne sont pas là, dira-t-on peut-être, des matériaux pour l'histoire; je l'ignore; mais ce que je sais, c'est qu'ils font connaître le cœur du monarque bien mieux que dans le faste et l'attirail de la grandeur. Eh! qui n'aurait aimé à contempler ce prince dans l'incognito de ses courses du matin, dans la simplicité de sa mise, et surtout dans les élans de cette obligeance simple et vraie qu'il exerçait spontanément chaque fois qu'il en trouvait l'occasion? On en pourrait citer mille traits; mais j'en rapporterai seulement deux qui me semblent plus touchans, en ce qu'ils

franchissent davantage les distances, et rapprochent encore plus le monarque de ses sujets.

Louis XVI, toujours levé de très bonne heure, se plaisait à faire de longues promenades à pied, avec son capitaine des gardes; quelques pages le suivaient, mais toujours de très loin.

Vêtu d'un habit de drap gris, culotte courte assortie, veste blanche, ses décorations mises sur sa veste et cachées par son habit boutonné, des bas de fil gris et des souliers à petites boucles; ses cheveux roulés et noués par derrière en forme de catogan; un chapeau bordé, et je ne dirai pas une canne, mais un véritable bâton à la main, il paraissait bien moins un roi de France qu'un bon et simple bourgeois se promenant dans son bien : tel on pouvait voir et rencontrer Louis XVI de grand matin, à l'extrémité de son parc et sur les routes qui l'avoisinent, lorsqu'il n'allait pas à la chasse.

Un jour, avec le prince de Poix, costumé comme lui, il allait traverser une de ces routes lorsqu'il y rencontra un voiturier chargé de vins, qui fouettait ses chevaux à outrance pour tirer sa charrette d'un mauvais pas. Il s'en approche. — Eh! pourquoi maltraiter ainsi ces pauvres bêtes? lui dit-il. — Eh! sacré....., lui répond le charretier avec colère; tenez, si vous êtes plus habile que moi, essayez de faire mieux, voilà mon fouet. — Louis XVI, sans s'émouvoir, prend le fouet d'une main, saisit de l'autre le cordeau qui sert de guide, et se met à l'ouvrage. La charrette est bien mise en mouvement, mais dans le sens qui n'opposait point d'obstacle; aussi la fait-il verser, et le charretier de jurer, de jurer comme un charretier. — Hé bien, mon ami, le mal est fait, dit le roi, il faut le réparer; nous allons t'aider. — Et le voilà, secondé du voiturier et de quelques passans, ainsi que du prince de Poix, obligé d'imiter son maître; le voilà, dis-je, qui aide de tout son

cœur et de toutes ses forces, et il en avait beaucoup, à décharger la voiture, à la relever et à la recharger. Il fallait voir comme il était crotté ! Les pages arrivent en cet instant, le reconnaissent et s'écrient : *Le roi !* Le charretier, que ce mot épouvante, court se cacher dans le bois. Le roi le fait chercher ; on le lui ramène tout tremblant. — Pourquoi t'enfuir ? lui dit-il ; ne sommes-nous pas de braves gens ? ne t'avons-nous pas bien aidé ? Allons, tiens, prends ceci pour te consoler. — Et il lui met plusieurs pièces d'or dans la main. Louis XVI revint au château couvert de boue, mais riant, riant, oh ! riant de tout son cœur.

Une autre fois qu'il rentrait encore incognito dans une salle où nous étions plusieurs valets de chambre, occupés à faire une partie de brelan, il nous voit, s'approche sans bruit, et, s'appuyant sur un petit paravent qui nous entourait, il s'amuse à nous regarder. Un de nous, qui était un peu bègue, se

prend à dire : — Je fais deux sous de *pus*. — A ce mot le roi part d'un grand éclat de rire, et nous de nous lever tout interdits. — Allons, allons, continuez mes enfans ; je vois bien que vous ne vous ruinerez pas. —

Les habitudes et les occupations privées qui avaient tant de charme pour Leurs Majestés furent bientôt troublées ; des chagrins intérieurs vinrent d'abord affliger leur âme.

La mort de Mme Sophie, âgée de onze mois, fut une première atteinte portée à leur félicité domestique. D'un autre côté, la maladie de monseigneur le Dauphin, qui venait de passer aux hommes dans un moment où précisément elle prenait un caractère fort dangereux, augmenta leurs alarmes ; cet intéressant enfant, par son esprit et ses qualités aimables, nous étonnait autant que par son courage à supporter des maux d'une nature tellement extraordinaire qu'ils dérangèrent la conformation de son corps. C'est à Meudon,

où Leurs Majestés allaient chaque jour voir ce prince chéri, qu'elles eurent la douleur d'entendre la faculté déclarer que le mal était sans remède ; et cependant c'est au milieu de semblables peines que le roi et la reine ne cessaient de se montrer bons et affables envers tous ceux qui avaient l'honneur de les approcher, et j'éprouvai moi-même que leurs propres chagrins ne les empêchaient pas de prendre part à ceux d'autrui.

Depuis deux ans et demi j'étais marié avec une riche héritière, fille de M. Boullet, machiniste des théâtres de la cour ; son oncle, l'abbé Boullet, parrain de mon premier fils, l'avait fait son légataire ; j'avais une place honorable, l'espoir d'une brillante fortune, une femme de vingt-deux ans qui réunissait toutes les bonnes qualités de son sexe ; j'étais aimé de ses parens ; enfin je n'avais rien à désirer. Tant de félicité ne pouvait durer, et je l'éprouvai bientôt. Dans l'espace de trente-deux

jours je me vis accabler de la plus vive douleur comme fils, époux et père.

Une maladie, jointe à de secondes couches, faillit coûter la vie à ma femme. J'étais resté près d'elle à Paris, chez ses parens, pour lui prodiguer aussi mes soins; mais le docteur Petit m'ayant totalement rassuré sur sa santé, je crus au bout de deux mois pouvoir la quitter sans danger; ainsi, au commencement de juillet 1788, je m'apprêtai à reprendre mon service auprès de Madame royale.

Au moment où j'allais quitter Paris mon père vint me voir; il avait l'air triste, et son visage était décomposé. — Qu'avez-vous? lui dis-je en l'embrassant. — Depuis trois ans, me dit-il, j'ai fait des entreprises étrangères à l'agriculture, dont les résultats sont très malheureux, et pour surcroît un commis infidèle vient de m'enlever les fonds de ma caisse des vingtièmes. Conduis-moi chez un notaire où je puisse faire un emprunt. — Allons au plus pressé, lui dis-je;

partons vous acquitter chez vos receveurs ; j'ai la somme qu'il faut pour cet objet.

Rentrés à la maison, nous y trouvâmes le docteur Petit ; je profitai de cette bonne occasion pour le consulter sur la mauvaise santé de notre père. Le docteur le visita, l'examina beaucoup, puis me dit : — Venez demain, et je vous donnerai une ordonnance pour ce vieillard. — Mais, docteur, lui dis-je en le reconduisant, mon père n'a que cinquante-un ans. — Bon ! reprit-il, il a des rides et des cheveux gris comme s'il en avait soixante-dix. Mais adieu ; demain nous causerons plus amplement sur sa maladie, puisque vous et votre famille y prenez tant d'intérêt..... — Je ne compris pas le sens de ces paroles. Mon père, un peu tranquillisé sur ses affaires, partit pour Vaucresson, où je promis de lui porter le lendemain la consultation du docteur.

M. Petit ayant vu mon père comme un bon fermier, et me sachant attaché à lui, l'avait

pris pour mon père nourricier. Plein de cette idée, il ne crut pas nécessaire le lendemain de prendre certaines précautions. — Cet homme a trop tardé à consulter ; il est attaqué de quelque maladie interne, et même du pylore, dont on ne guérit jamais, et sous quinze jours il n'existera plus. — A cette terrible sentence mes jambes fléchirent, et je tombai sur un fauteuil. — Hé mais, dit le docteur, pourquoi donc vous affliger à ce point, et pour le mari de votre nourrice? Que feriez-vous si c'était votre propre père? — Hélas! c'est bien mon père; jugez quel doit être mon chagrin! — M. Petit, fâché de sa méprise, me consola du mieux qu'il put. — Prenez cet élixir; il adoucira ses maux, et ses derniers momens ne seront pas douloureux, parce que la nature est entièrement épuisée chez lui. — Je le quittai le désespoir dans l'âme, et fis part de cette nouvelle aux parens de ma femme. Mon fils aîné, qui n'avait encore que dix-sept mois, ne voulait

point me quitter, et j'éprouvais moi-même cette fois autant de chagrin que lui de notre séparation.

A mon arrivée je trouvai mon père au lit. La sentence portée par M. Petit fut bientôt confirmée par le docteur Forestier, premier médecin du comte d'Artois, envoyé par Cléry. Mon père expira dans la quinzaine. Peu de momens avant sa mort, Cléry ne s'y trouvant pas, il fit approcher de son lit ma mère et moi, prit ma main, qu'il posa sur son cœur, et me dit: — Je vais, mon fils, terminer ma carrière; promets-moi de ne jamais abandonner ta malheureuse mère, ton jeune frère, et tes trois sœurs. — Oui, mon père, oui! je jure sur ce crucifix que vous tenez dans vos mains de remplir le devoir sacré que vous m'imposez. — La solennité de ce serment faillit faire expirer ma mère. Mon père, après avoir cherché Cléry d'un œil mourant, embrassa sa femme et ses jeunes enfans, les bénit, me prit la main, et s'endormit pour toujours. Un

quart d'heure après nous vîmes arriver mon frère avec le docteur Forestier et notre chirurgien. Ces deux derniers examinèrent le corps en ma présence, tandis que Cléry consolait notre mère, qu'il avait emmenée, et l'engageait à partir avec lui pour Versailles. M. Forestier me prit en particulier et me dit : — Votre frère se plaint depuis longtemps du même mal qui vient de conduire votre père au tombeau ; éloignez tout le monde ; nous ferons l'ouverture du corps, et nous pourrons ainsi garantir votre frère. — Docteur, lui répondis-je, mon père, il y a dix-huit mois, vous le savez, a été renversé par un chevreuil, et depuis il s'est toujours plaint d'un très grand mal de poitrine. Au surplus, vous connaissez les préjugés de la campagne ; ma mère les partage ; il ne faut pas penser à cette opération. — Les docteurs insistèrent pourtant ; mais Cléry, d'après mes observations, s'y opposa lui-même fortement, quoiqu'il connût bien les motifs du

docteur et l'avantage qui pouvait en résulter pour lui. (1)

Cléry, comme un bon frère, aurait bien désiré partager les devoirs que m'avait imposés mon père à son lit de mort; mais il était père lui-même de quatre enfans; il ne put que m'aider à régler les affaires de la succession: du consentement de ma mère, je devins propriétaire de tous ses biens par un acte notarié, dans lequel je m'engageais à fournir à tous les besoins de la famille.

Je ne suis ni peureux, ni superstitieux; cependant la veille de mon départ il me fut longtemps impossible de dormir, et, sans veiller précisément, je voyais toujours l'image de mon père; il me semblait tenir mes enfans dans ses bras. Enfin, tourmenté d'un songe que je faisais tout éveillé, je fus obligé d'a-

(1) Cléry, qui n'avait alors que vingt-neuf ans, s'est constamment plaint de la même maladie que mon père, et il est mort comme lui dans la force de l'âge, car il n'avait que cinquante ans.

bandonner le lit, et je quittai ma mère sans lui faire part de l'agitation cruelle que j'avais éprouvée.

Voulant porter à ma femme des nouvelles de son dernier fils, en nourrice à Bougival, j'y passe, et me rends chez le curé, ancien ami de notre père. En l'abordant je le vois changer de visage. Il allait se mettre à table ; il m'invite à dîner : j'accepte en le priant d'envoyer chercher la nourrice de mon enfant. — Dînons, me dit-il d'un air embarrassé ; nous irons après. — Au sortir de table on vient lui demander un extrait de baptême ; il ouvre son registre, et, pendant qu'il cherche ses lunettes, je jette machinalement les yeux sur ce registre, et j'y vois le décès de mon fils. Qu'on juge de ma surprise et de mon affliction. — Vous venez de lire ce qu'il m'aurait été trop pénible de vous apprendre, me dit le bon curé. — Je le quittai le chagrin dans le cœur pour aller retrouver ma femme à Paris, et mettre sa sensibilité à une cruelle épreuve.

Voici, me disais-je en marchant, une partie de mon songe réalisé. Plein d'idées sinistres, j'arrive à Paris à huit heures du soir, chez M. Boullet. Toutes les portes sont ouvertes, et je ne vois personne. Je traverse plusieurs pièces, et j'entre dans la chambre de ma femme. Mais dans quel état, grand Dieu, la trouvai-je! A terre, étendue sur un matelas; son père, sa mère, et deux chirurgiens, lui frottaient le corps avec des glaçons pour la rappeler à la vie; d'horribles convulsions avaient décomposé son visage. Je la pris dans mes bras, et je sentis qu'elle palpitait encore. — Elle n'est pas morte! m'écriai-je; un autre moyen peut la faire revenir; vite, un lit bien chaud! — Les docteurs furent de mon avis, et dix minutes après elle ouvrit les yeux, me reconnut, et me dit: — Mon fils est mort, et je ne l'ai pas suivi!... — Je crois qu'elle parle de celui dont je venais d'apprendre la mort à Bougival; je me vois dégagé du soin de l'en instruire, et je cherche à la consoler en lui

montrant le berceau de notre autre enfant. — Hé bien, mon amie, il nous en reste encore un!... — Et je cours au berceau pour le lui apporter. Dieu du ciel! de quel effroi ne fus-je pas saisi lorsque je m'aperçus que je ne tenais dans mes mains qu'un corps froid et sans vie! Hélas! c'était notre dernière espérance et notre consolation. Je restai glacé moi-même, et je tombai de ma hauteur, comme si j'avais été frappé par la foudre. Je ne sais combien cet état dura; mais le lendemain, en revenant à moi, je me trouvai dans mon lit; le docteur Petit, et ma femme, qui avait repris ses sens, étaient auprès de moi; ma femme me prodiguait les plus tendres soins, et, cherchant à son tour à me consoler, elle employait naturellement le même moyen dont je m'étais servi avec elle, et me répétait à plusieurs reprises: — Allons, mon ami, reprends courage; *il nous en reste encore un*, et nous irons le revoir à Bougival. — Malheureuse mère! elle ne se doutait ni de cet autre malheur, ni du mal

qu'elle me faisait. Hélas! je ne savais que lui répondre ; mais il fallait bien qu'elle reçût aussi tous les coups qui venaient de me frapper si subitement, et je dus enfin lui dire : — Consolons-nous, ma chère amie, du double malheur qui vient de nous arriver ; puisque le ciel a voulu que les âmes innocentes et pures de nos deux fils accompagnassent celle de mon vertueux père, soumettons-nous à ses décrets, et ne nous abandonnons point au désespoir. —

Puisse ce qui va suivre être un avis aux mères de famille qui pourront me lire !

Elles ont déjà vu dans le cours de ces mémoires que le dauphin faillit d'être empoisonné par l'imprudence d'une servante. Hé bien, mon fils, âgé de dix-huit mois, et qui jouissait de la meilleure santé, le fut réellement par la faute d'une bonne, qui l'avait laissé seul dans un cabinet où l'on collait du papier vert. Il suça des morceaux de ce papier, et tellement qu'il s'en barbouilla tout le visage, que la bonne, ignorante, se contenta

de lui nettoyer dans la cuisine, sans rien dire de ce qui l'avait sali; mais un vomissement continuel et des convulsions lui donnèrent la mort au bout de huit jours, sans qu'on soupçonnât la cause de sa maladie. Une dispute entre cette bonne et la cuisinière la fit connaître au bout d'un mois : celle-ci reprochait à l'autre de n'avoir point averti ses maîtres de la circonstance du papier vert. Ma femme, qui l'entendit, en conçut tant de chagrin, que pendant cinq ans qu'elle survécut à ce double malheur elle ne fut plus que l'ombre d'elle-même.

CHAPITRE XIII.

Bienfaits de Louis XVI pendant l'hiver de 1788. — Il protége un établissement de moulins formé par Hanet Cléry.

Obligé de quitter ma malheureuse épouse pour me rendre d'abord à Versailles, je réfléchis beaucoup à ma position. J'avais une grande tâche à remplir : d'un côté la mort de mon fils me privait du riche héritage de son oncle le vicaire, et de l'autre M. Boullet, mon beau-père, venait de perdre un procès qui faisait une brèche considérable à sa fortune ; et par-dessus tout cela, si j'avais le malheur de perdre ma femme, dont la santé était fort chancelante, n'en ayant plus d'enfans, il me faudrait rendre la dot que j'avais reçue. Je me voyais donc enlever presque toutes les

ressources sur lesquelles j'avais pu raisonnablement compter pour acquitter les dettes de la succession de mon père, et conserver ses propriétés comme je m'y étais engagé. Il fallait désormais trouver mes moyens en moi-même, et devenir ce qu'avait été mon père, c'est à dire cultivateur, et receveur des vingtièmes. Mais comment concilier ces devoirs avec ceux que j'avais à remplir à la cour? Le serment que j'avais fait à mon père devait certainement l'emporter. Déjà l'auguste monarque prit un grand intérêt à mon père lorsqu'il fut blessé à la chasse; il n'aura pas oublié qu'il était chef d'une nombreuse famille. Je fis un mémoire à la reine, dans lequel j'exposais les événemens qui venaient de m'accabler; et demandais la permission de me retirer. Je repris mon service en grand deuil, et Mme de Makau, toujours disposée à m'obliger, voulut bien se charger de remettre mon placet à Sa Majesté, car je n'osais le présenter moi-même.

Le lendemain sur les neuf heures, en entrant chez Madame royale pour mon service, je trouvai le roi dans l'embrasure d'une croisée ; il tenait mon mémoire à la main : — Hanet, me dit Sa Majesté, l'agriculture est le premier des états ; allez labourer les champs de votre père, et porter à votre malheureuse mère les consolations dont elle a besoin. Je me rappelle l'accident arrivé à votre père au hameau de la Folie, et je sais aussi que je perds en lui le meilleur cultivateur de mes domaines ; allez donc le remplacer. Je ne veux pas néanmoins que vous quittiez votre place près de ma fille ; vous reprendrez votre service et vous le quitterez alternativement, suivant que vos travaux l'exigeront ; partez dès aujourd'hui. — Sa Majesté me rappela pour me demander si les récoltes seraient aussi bonnes de nos côtés que dans le parc de Versailles. — Oui, Sire, toutes nos plaines promettent les plus abondantes moissons. — Ah ! tant mieux ! s'écria le roi, nous en avons un grand

besoin. — Je me retirai plein de respect et de reconnaissance.

Quelques heures après la reine vint, et j'allai lui ouvrir les deux battans pour entrer chez sa fille. — Comment, me dit-elle, vous n'êtes pas encore parti? Et cette bonne mère qui vous attend!... —

L'état de marquis que j'avais mené depuis dix ans, car la mise élégante des valets de chambre d'une princesse royale approchait alors beaucoup de celle des seigneurs de la cour; les plaisirs, les dissipations de tous genres, avaient affaibli en moi cette force de corps dont la nature m'avait doué. En reprenant les travaux champêtres je ressentis les effets de cette vie molle, et pour ainsi dire oisive; mais à vingt-huit ans, quand il s'agit de remplir un engagement sacré, de soulager une bonne mère, que ne surmonte-t-on pas? Je me livrai tout entier au travail des champs, et bientôt j'y trouvai autant de plaisir que de profit. J'aug-

mentai mes propriétés de quelques morceaux de terre; j'en louai d'autres, ainsi qu'un corps de ferme au village de Marné, beaucoup plus vaste que celui de Vaucresson; j'y établis ma mère et ses enfans, et j'y pris moi-même mon domicile. Dieu bénit mes travaux; toutes les acquisitions que je fis cette année en grains comme en bestiaux, car je suivais aussi ce commerce, me furent très profitables; je pouvais m'appliquer la fable de La Fontaine; car j'avais amassé l'été pour l'hiver, qui, on se le rappelle, fut très rigoureux de 88 à 89.

Après avoir terminé mes moissons, je retournai au château reprendre mon service: on peut croire que j'y reparus comme un véritable Africain, tant le soleil et mes travaux m'avaient changé. Une circonstance favorable se présenta bientôt pour former un grand établissement qui s'accordait parfaitement avec mes goûts et mes connaissances acquises. Comme le roi et la reine m'ont encore comblé de bienfaits dans cette occasion, je ne

puis me dispenser d'en rendre compte au lecteur.

Vers la fin d'octobre 1788, étant dans l'œil-de-bœuf, j'avais entendu plusieurs particuliers de la ville s'entretenir avec le prince de Poix, gouverneur de Versailles, d'un projet pour l'établissement de plusieurs moulins à vent autour de la ville. L'idée me vint de m'occuper aussi de cet objet; j'avais sur eux l'avantage d'être agriculteur, et de bien connaître la manipulation et le commerce des grains. Je réfléchis mûrement à ce projet, et j'en conférai avec M. Boullet, mon beau-père, qui, comme machiniste et architecte, me fit lever sur la butte de Montmartre tous les plans pour former sur la butte de Picardie, près Versailles, de semblables moulins à vent. Le devis des constructions s'élevait à six cent mille francs, non compris le terrain, qui se trouvait couvert de bois, et qui dépendait des domaines de la couronne. Il fallait donc commencer par s'assurer des sommes nécessaires à

l'entreprise. M. Dumoulin s'engagea à faire ces fonds, en s'associant avec moi, si de mon côté je pouvais obtenir le terrain, et fournir mon industrie ; d'après ces conventions, rédigées devant notaire, et la solvabilité de M. Dumoulin présentant toute garantie, je n'hésitai point à mettre mon projet sous les yeux de Leurs Majestés.

Cinq ou six jours après un valet de pied vint me dire de me rendre aux petits appartemens, où le roi m'attendait. J'y volai ; je trouvai Sa Majesté près de son secrétaire, examinant mes plans : — Hanet, je suis fort content de votre projet ; c'est le meilleur que l'on m'ait présenté sur la construction des moulins. J'aime beaucoup qu'on s'occupe d'entreprises utiles, et que l'on procure du travail aux ouvriers. J'ai lu votre mémoire, d'après lequel je vois que vous avez les fonds nécessaires à l'exécution de ce grand établissement, et vous êtes le seul qui ne sollicitiez pas d'avances. Je vous accède avec plaisir le

terrain que vous me demandez, moyennant un modique cens de 15 francs par arpent; je vous donne de plus la coupe des bois, dont le produit suffira pour acquitter le fond de cette rente. Prenez cette lettre pour le maréchal de Mouchy; allez le trouver, et mettez-vous promptement à l'ouvrage. — Comme j'allais me retirer, Sa Majesté voulut savoir si j'avais étudié l'architecture, et si ces plans étaient de moi. — Non, Sire, ils sont de M. Boullet, mon beau-père, qui les a fait exécuter d'après mes idées. — Je ne suis plus inquiet du succès de votre entreprise, puisque vous avez pour vous aider le premier machiniste de mon royaume; n'y changez rien. Je verrai avec grand plaisir ces huit moulins sur cette montagne; cela fera un bon effet. Adieu, monsieur le meunier; j'irai souvent voir vos travaux. —

Je me retirai le cœur plein de reconnaissance, et je courus porter la lettre du roi au maréchal de Mouchy; elle est encore pré-

sente à ma mémoire, car ce seigneur eut la bonté de me la lire; elle était ainsi conçue :

« Je vous adresse, Monsieur le maréchal, non » seulement le valet de chambre de ma fille, » mais un fermier de mes domaines, jeune » et plein d'activité. Le plan qu'il m'a pré- » senté me plaît beaucoup; faites-lui donner » le terrain qui lui est nécessaire, etc. » Ensuite le roi entrait lui-même dans le détail de toutes les conditions, et y joignait les plans.

Huit jours après j'eus la concession du terrain, et j'y mis plus de deux cents ouvriers, malgré la rigueur de la saison.

L'hiver de 1789 fut long et rigoureux. Le roi et la reine ne cessaient de gémir sur le sort des pauvres, et surtout de chercher tous les moyens de l'adoucir; et cette sollicitude de leur part est d'autant plus digne de la reconnaissance publique, qu'ils étaient eux-mêmes en proie à de profonds chagrins : Monseigneur le dauphin venait de mourir à

Meudon, et d'un autre côté de funestes symptômes annonçaient les troubles de l'État.

Le roi ne perdait pas de vue l'établissement des moulins de la butte de Picardie, qu'il avait si généreusement favorisé : — Où en sont vos travaux ? — En pleine activité, Sire. — C'est très bien, continuez ; je veux aller voir cela par moi-même un de ces jours. — En effet, à un retour de chasse il s'y arrêta, et, voyant un grand nombre d'ouvriers au milieu de la neige, il descendit de voiture, et vint sur le terrain examiner de près les travaux. J'y étais moi-même, une toise à la main, et le roi, satisfait de m'y rencontrer : — Savez-vous, Hanet, que si j'avais dix entrepreneurs comme vous autour de Versailles je ne serais plus si inquiet sur le sort de nos pauvres ouvriers ! — Malgré le froid et la neige, qui tombait à gros flocons, il voulut être conduit partout ; enfin, après avoir tout vu et tout approuvé, Sa Majesté daigna me dire : — Je

suis content de vous, Monsieur le fermier. Quand ces deux moulins seront en activité, il faudra promptement bâtir les six autres; les fortes gelées de cette année m'ont prouvé combien votre établissement est utile; car les moulins à vent ne sont point arrêtés par les glaces. Mais, comme je pense qu'il doit vous falloir beaucoup de fonds pour fournir ainsi du travail à tant de braves gens, sitôt que les moyens vous manqueront faites-le-moi savoir, et je viendrai à votre secours. — Telles furent ses propres paroles, que je n'oublierai jamais, et encore moins le ton de sensibilité qui les accompagnait. Hélas! lorsque j'aurais pu les lui rappeler, des circonstances trop fatales en auraient arrêté l'exécution.

Leurs Majestés continuèrent de se livrer à tous les mouvemens de leur humanité pour venir au secours des pauvres pendant ce terrible hiver : leurs nombreux bienfaits sont inscrits dans tous les journaux d'alors; mais

ils furent bien autrement constatés par ces monumens fragiles et gigantesques à la fois, élevés avec des monceaux de neige, trophées éphémères sans doute, et qu'une faible chaleur fit disparaître aux yeux, mais que le respect, la reconnaissance et l'amour, ont gravés dans la mémoire du cœur en caractères ineffaçables.

Non seulement c'étaient leurs propres trésors que Leurs Majestés prodiguaient alors pour soulager le peuple; mais ils cherchaient dans leurs privations et leurs économies personnelles les moyens d'alimenter ce trésor; et je dois rapporter ici une anecdote peu connue, et qui fera ressortir encore l'esprit d'ordre et le caractère généreux de Louis XVI.

Le gouverneur de la Corse avait fait présent à Monseigneur le dauphin de vingt-quatre petits chevaux de ce pays; tout le monde les admirait; on en avait formé deux charmans attelages pour le jeune prince. Depuis sa mort ils étaient devenus

une charge réelle pour les écuries de Sa Majesté.

Un jour que le roi jouait au trictrac avec M. de Conflans, qu'il aimait beaucoup, M. de Coigny, premier écuyer, vint à parler inopinément de ces vingt-quatre petits chevaux, et à dire qu'il conviendrait de s'en défaire. — Eh! où diable trouveriez-vous un acheteur? dit le roi. On ne vous en donnerait pas un petit écu. — J'en donne six francs, dit M. de Conflans en plaisantant. — Ils sont à vous, Conflans, répliqua le roi; vous avez gagné deux parties; je reprends mes six francs, et nous sommes quittes. —

On sait qu'à quelque jeu que ce fût le roi ne jouait jamais qu'un petit écu par partie, et qu'en cela comme en tout il donnait l'exemple de la sagesse et de la modération. On aurait grand tort d'en conclure qu'il était parcimonieux. car, s'il dépensait peu, il donnait beaucoup; et le fait même que je raconte prouve sa générosité; on y voit clairement

que, tout en économisant la dépense de ces attelages, il faisait le plus noblement du monde un beau présent à son ami M. de Conflans.

CHAPITRE XIV.

Journées des 5 et 6 octobre. — Erreurs de Mme Campan.

Toute la cour est à Versailles. Les événemens se succèdent avec rapidité. La révolution commence.

On voit avec surprise que Mme Campan, attachée comme elle prétendait l'être à la reine, n'a jamais eu le bonheur de lui prouver son zèle et sa respectueuse affection dans les momens difficiles. Sa prudence l'aurait-elle emporté sur ses devoirs ? Elle ne se trouvait point à la cour dans les journées des 5 et 6 octobre, et cependant elle en parle dans ses Mémoires ; mais aussi c'est pour négliger un fait intéressant, et pour commettre une erreur grave en donnant à entendre que, dans un moment aussi inquiétant, la reine aurait pu

rester éloignée de ses enfans. Voici comment elle s'exprime, chapitre 15, page 79 : « Mme de » Tourzel, alors gouvernante des enfans de » France, venait de conduire Madame royale » et le dauphin chez le roi ; la reine revit ses » enfans, et l'on ne peut se peindre cette scène » d'attendrissement et de consolation.

Non, Mme Campan, la reine ne revit point ses enfans, comme vous le dites, car le 5, et notamment le 6 octobre, ses inquiétudes maternelles ne lui avaient pas permis de les quitter un seul instant ; elle allait au contraire sans cesse de l'un à l'autre ; et bien loin que ce soit Mme de Tourzel qui, en conduisant les enfans chez le roi, ait amené cette scène d'attendrissement et de consolation dont vous parlez, je vous déclare moi qu'elle est due tout entière à la reine, et voici comment se passa la chose.

Le 6 octobre, dès deux heures du matin, la reine entra tout effrayée chez sa fille, où je me trouvais avec tous ses fidèles ser-

viteurs, qui, de service ou non, s'y étaient rassemblés. La reine m'aperçut le premier; ce fut à moi qu'elle ordonna de prendre sa fille et de la porter tout de suite chez le roi, où elle venait également de donner ordre à mon frère de porter Monseigneur le dauphin; ce fut Mme de Fréminville, encore existante, qui, après avoir enveloppé la princesse dans un couvre-pied, me la remit. Nous arrivâmes ainsi tous ensemble chez le roi: je ne me rappelle point si Mme de Tourzel était présente; mais ce que je puis attester, Mme Campan, c'est que vous n'y étiez point.

Si Madame, aujourd'hui dauphine, avait pu conserver les souvenirs de son enfance, elle confirmerait mon récit; mais peut-être me saura-t-elle gré d'avoir remis dans tout son jour la tendresse infinie de son auguste mère; cela n'est point indifférent à l'histoire.

Mme Campan retrace avec talent et chaleur ce jour douloureux où la foule armée envahit toutes les cours du château comme on avait

méchamment fait courir le bruit que la famille royale était partie; le peuple demandait à grands cris que Leurs Majestés se montrassent sur le balcon. La reine, n'écoutant que son premier mouvement, s'y présenta aussitôt, montrant à tout le monde son fils dans ses bras; sa contenance ferme comme reine, et glorieuse comme mère, semblait dire à ce peuple en tumulte : « Français, voilà le palladium de votre félicité, qui ne vous abandonnera jamais! »

Mais voici un épisode qui ne dépare pas le tableau, et qu'on a sans doute oublié de raconter à Mme Campan.

Dans la plus grande anxiété pour elle et pour les siens, à la vue de cette multitude qui ne cessait de s'agiter en poussant d'horribles cris, enfin au milieu de ce spectacle effrayant, la reine, apercevant au loin deux petits enfans qu'une femme élevait avec effort au dessus des têtes pour les empêcher d'être étouffés, et reconnaissant alors deux d'une de ses

femmes, elle oublie sa propre situation, et, tendant les bras vers ces faibles créatures, elle s'écrie en les montrant : — Mme de Fréminville, vos enfans...! vos enfans...! — Ses regards, qui en se détournant s'étaient portés sur moi, m'eurent bientôt indiqué ce que j'avais à faire. J'étais en habit noir, et j'avais mes cheveux en bourse. J'ôte cette bourse, et, les cheveux flottans sur mes épaules, je m'élance au milieu de la foule, qui, croyant voir en moi un député, s'ouvre à mon approche, et me facilite l'accès auprès des deux enfans, que j'eus bientôt ramenés dans les bras de leur mère.

Non, rien ne peut rendre le regard dont la reine daigna m'accueillir à mon retour, et ce coup d'œil fut pour moi la précieuse récompense d'une action bien simple.

On sait qu'à la suite de cette scène tumultueuse la populace força Leurs Majestés à venir habiter Paris avec leur famille. En effet, à quatre heures et demie, le 6 octobre, toute

la famille, avec la maison du roi, se rendit dans la capitale; on sait aussi que, conduits d'abord à l'Hôtel-de-Ville, le roi et la reine ne purent arriver aux Tuileries qu'à dix heures du soir, et que rien, absolument rien, n'était préparé pour les y recevoir.

Cléry et moi nous n'avions pu trouver place à Versailles dans les voitures de la maison du roi, et, nous étant tout à fait perdus de vue, nous parvînmes aux Tuileries chacun à des heures différentes. Je m'y trouvai dès sept heures du soir, à l'aide de mon cabriolet, et ce fut moi qui fis part au concierge de l'arrivée de Leurs Majestés. Il était dans le plus grand étonnement, et ne savait comment on allait faire même pour les loger, et encore moins pour pourvoir à leurs besoins.

Mon frère, obligé de venir à pied, ayant appris que le roi était à l'Hôtel-de-Ville, s'y était rendu; de sorte qu'à l'arrivée de la famille royale aux Tuileries, Cléry, forcé de faire encore le trajet à pied, ne se trouva pas

là pour recevoir le dauphin, ainsi que l'y obligeait son service, et comme j'avais reçu Madame royale à la descente de voiture ; son absence donna lieu à un incident qui, pendant quelques minutes, causa de vives alarmes à la reine.

Lorsqu'on présenta le dauphin pour sortir de la voiture, un particulier inconnu, de haute taille, s'avança spontanément, et reçut le prince dans ses bras ; puis, afin de le garantir de tout accident, il s'était retiré derrière les assistans, et avait déposé son précieux fardeau sur la première marche de l'entrée du palais. La reine, sortant à son tour de la voiture, et n'aperçevant plus le dauphin, s'écria d'une voix déchirante : — Mon fils !... mon fils est enlevé !... — Au même instant cet homme, qui le tenait par la main, fend la presse, et le remet à son auguste mère : mon frère alors arrive tout essoufflé ; la reine lui fait prendre le prince, en remerciant affectueusement l'honnête citoyen qui

lui avait involontairement causé une si vive alarme ; celui-ci s'inclina respectueusement, et, les larmes aux yeux, il se retira bien convaincu que le plus doux sentiment de la nature exerce son empire dans toutes les conditions.

Tout était confusion dans le château, et l'on conçoit toutes les peines que l'on eut à se pourvoir même de l'absolu nécessaire. Je sais bien celles que nous eûmes, Delmas et moi, pour faire souper notre jeune princesse, qui se mourait de faim. Nous y parvînmes cependant, et, cette tâche remplie, chacun ayant fait de son côté du mieux qu'il avait pu, tout le monde songea à se reposer; mais cela n'était pas facile. Heureux alors ceux qui purent trouver un fauteuil, une chaise, une banquette, et achever tant bien que mal le reste d'une nuit, si ce n'est tout à fait tranquille, du moins bien différente de celle passée la veille à Versailles !

CHAPITRE XV.

Louis XVI daigne consulter Hanet sur une demande du peuple. — L'orateur impromptu. — Erreur de Mme Campan. — Événemens divers.

Quatre à cinq jours après l'arrivée de la famille royale à Paris, il y eut de grands rassemblemens dans les cours et dans le jardin des Tuileries; beaucoup de femmes, des forts de la halle et des charbonniers, figuraient en première ligne devant une multitude d'ouvriers des faubourgs, et de pauvres de toute espèce. Cette réunion ne présentait à la vérité aucun caractère d'hostilité; mais elle inquiétait par ses cris, qui semblaient avoir pour objet de faire payer au roi sa bienvenue, sans qu'on puisse démêler en quoi elle devait consister.

La reine, après la messe entendue dans ses grands appartemens, remonta avec ses enfans dans son petit entresol ; le roi y vint presque aussitôt, accompagné de plusieurs seigneurs, du général Lafayette et de son état major. Tous furent frappés d'étonnement et de crainte en entendant des cris dont on ne pouvait encore comprendre le sens ; cependant, comme à travers le brouhaha l'on distinguait toujours les mots de *vive le roi*, on commençait à se rassurer, lorsqu'enfin l'on apprit que le véritable objet de la demande était le dégagement des effets au Mont-de-Piété ; alors l'inquiétude se peignit sur tous les visages. — Eh ! mon Dieu, que me demandent-ils ! s'écria le roi ; *je n'ai rien à moi ;* et pour les satisfaire il faudrait épuiser l'argent du trésor ! — Telle fut son exclamation, dont je me souviens comme si j'y étais encore ; et Leurs Majestés, promenant familièrement leurs regards sur tous ceux qui les entouraient, avaient l'air de chercher des avis, et d'encou-

rager ceux qui n'oseraient parler. — Mais cela coûterait-il donc beaucoup? demanda le roi. — Tous les seigneurs présens, et M. de Lafayette lui-même, assuraient que ce devait être une dépense énorme, et que des millions n'y suffiraient pas. Je bouillais de parler; mais le respect m'en empêchait. Cependant le roi, qui cherchait partout un conseil, se rappelant mon entreprise des moulins, qu'il avait tant approuvée, jeta sur moi les yeux, et, lisant sans doute dans les miens, daigna me dire avec la bonté la plus touchante : — Et vous, Hanet, qu'en pensez-vous? — Sire, puisque votre Majesté m'ordonne de dire mon opinion, je pense que l'on exagère beaucoup la demande que le peuple vous adresse. En effet, de quoi s'agit-il? Ce sont les pauvres qui sollicitent un bienfait, et les pauvres n'ont au Mont-de-Piété ni montres, ni diamans, ni objets précieux; ce sont des hardes, un coucher, des couvertures qu'ils réclament. En supposant leur nombre à trente mille, et en

portant la valeur des reconnaissances du Mont-de-Piété à 20 francs les unes dans les autres, la totalité du bienfait s'éleverait tout au plus à 5 ou 600 mille francs. —

Le roi, frappé de mon observation, qu'il trouva rassurante et solide, la communiqua à la reine, et je vis la sérénité reparaître sur leurs augustes visages. — Courez, Hanet, me dit le roi, allez annoncer à ces bonnes gens que j'acquiesce à leur demande de la manière dont vous venez de la présenter. — Pendant qu'il m'adressait ces paroles la reine s'était approchée de la fenêtre, et avait tâché de faire entendre au peuple qu'on allait lui parler.

Le cœur plein de joie, je franchis l'espace, j'ouvre la grille au bas du pavillon de Flore, qui donne sur la terrasse, et je m'avance; mais aussitôt, entouré de mille porte-faix, je me sens saisir, on m'enlève, et l'on me place dans un de ces grands vases de marbre qui bordent la terrasse devant les fenêtres de l'appartement de Leurs Majestés, qui y étaient

demeurées, continuant de faire des signes pour demander du silence.

A peine placé dans cette tribune de nouvelle espèce, et le calme s'étant rétabli, je sentis vivement la difficulté de ma situation; j'étais intimidé; mais bientôt, rassuré par le motif qui m'amenait, j'annonçai d'une voix forte et sonore ce que le roi avait résolu de faire pour les pauvres. Des cris mille fois répétés de *vive le roi* accueillent et couvrent ma proclamation; les mêmes mains qui m'avaient placé dans le vase me reportent en triomphe au pied de la grille, et je transmets à Sa Majesté toutes les bénédictions dont on vient de le combler en ma personne.

J'avais été nommé commandant de la garde nationale de Marne, où, comme on l'a vu, j'avais pris mon domicile et des terres pour augmenter les domaines contigus de mon père à Vaucresson, et, d'après la permission de Leurs Majestés, je partageais mon temps entre mon service au château et mes travaux

à la campagne. Je retournais presque tous les soirs coucher à Marnes. Un jour j'y trouvai un officier de la garde nationale de Paris avec un détachement de cent cinquante hommes; il était porteur d'un ordre de M. Lafayette, qui lui enjoignait de se rendre avec moi dans les bois de *Fausse repose*, de *Butard* et autres des domaines de Sa Majesté, où devaient se diriger aussi des dragons de Lorraine et la garde nationale de Versailles, à l'effet d'empêcher les paysans des villages voisins de dévaster les forêts. Nous partons; arrivés à la pointe du jour dans les bois de *Butard*, nous y trouvons effectivement des bois coupés; mais les délinquans s'étaient sauvés à notre approche, sauf un vieil invalide. Cet homme, très sourd, n'avait entendu ni les cris de ses camarades fuyards, ni le bruit de notre approche, et continuait paisiblement son travail. Un dragon de Lorraine lui donne du plat de son sabre sur les épaules; le vieux soldat, vigoureux encore, se retourne, ramasse une

pierre, et la lance avec tant de force à la tête du dragon qu'elle le renverse de son cheval ; aussitôt toute la troupe, le sabre à la main, s'élance sur l'invalide ; mais l'officier de la garde et moi nous nous précipitons pour lui sauver la vie. Nous nous bornons à le faire arrêter et conduire à la geôle de Versailles, où le peuple, en nous voyant arriver avec un prisonnier et le dragon blessé, jeta l'alarme dans la ville. Cet événement, assez simple en lui-même, s'agrava tellement en passant de bouche en bouche, que le prince de Poix crut devoir aussitôt en aller rendre compte au roi aux Tuileries, et, suivant toute apparence, il mit dans son rapport la même exagération que le premier bruit avait fait naître, car la reine en conçut beaucoup d'inquiétudes, et ce fut moi qui souffris de son erreur.

Après cette fâcheuse et insignifiante expédition j'étais revenu à Paris faire mon service ordinaire auprès de Madame royale ; à peine entré dans son appartement, j'entends de

reine s'écrier: — Ah! mon Dieu, Makau, les paysans de Vaucresson viennent de se révolter contre les dragons de Lorraine, et il y a eu un massacre affreux! — Empressé de tranquilliser la reine, je crus devoir faire observer que le mal n'était pas aussi grand qu'on paraissait l'avoir dit. La reine me jeta un regard plein de courroux, et s'écria : — Comment, Monsieur, pas si grand! lorsque le sang des Français coule de toutes parts, et que... — Mais, suffoquée par ses larmes, elle ne put continuer, et se retira en emportant l'idée que j'étais insensible aux maux de mon pays, et que j'avais participé peut-être à l'événement qu'elle déplorait. Je ne tardai pas à raconter à Mme de Makau les choses telles qu'elles s'étaient passées, la suppliant de dissiper les alarmes de la reine et l'erreur où elle paraissait être sur mon compte. En attendant, le regard de la reine m'avait fait tant d'impression, que, retiré à l'hôtel du Gaillard-Bois, où j'avais un pied à

terre, j'y fus pris d'une fièvre qui me retint vingt-quatre heures au lit.

Grâce à Mme de Makau, la vérité ne tarda pas à être connue, et la reine, mieux informée de la conduite que j'avais tenue, me fit demander le même soir ; et, comme on ne me vit point paraître au souper de Madame royale, la bonne Mme de Makau envoya jusqu'à Marne pour savoir ce qui m'était arrivé. Ce ne fut que le lendemain à la messe que, placé par mes fonctions derrière le siége de Madame royale, je pus apercevoir dans les yeux de la reine qu'elle était totalement revenue de sa prévention de la veille, et au sortir de la chapelle elle poussa la bonté jusqu'à me dire : — Vous aviez bien raison, Hanet, le mal n'était pas aussi grand. — Et le roi, qui se trouvait tout près, ajouta : — Oui, l'on m'avait bien trompé ! — Je ne sais quel vertige s'empara de moi en entendant parler ainsi Leurs Majestés ; mais cette subite transition du chagrin le plus amer à la satisfaction la

plus complète exalta tellement mes esprits, que je me permis de dire tout haut au roi : *Oui, Sire, on vous a trompé, on vous trompe, et l'on vous trompera toujours.* Tous les courtisans, étonnés, jetaient les yeux sur moi ; et cherchaient à entendre la réponse que me ferait le roi ; il ne m'en fit aucune, mais il me serra le bras d'une force à me faire crier ; et j'aperçus de grosses larmes sur le visage de Sa Majesté.

Rentrée dans les appartemens, M^me^ de Makau me prit en particulier : — Vous êtes fou, Hanet ! — Je le crois aussi, Madame ; cependant je ne pense pas avoir rien dit de mal, car le roi ne m'a point paru fâché. — Je ne le pense pas non plus, dit-elle ; mais vous venez de jouer ici le rôle de Triboullet, et si le roi ne vous a pas tiré par votre barbe pour lui avoir dit la vérité, il vous a du moins bien serré le bras. — Ah ! je vous l'assure, car j'en ressens encore du mal. —

Cette leçon me rendit plus circonspect

Néanmoins, dans une autre occasion qui ne tarda pas à se présenter, je pus reconnaître que ma sincérité, loin de déplaire à la reine, m'avait au contraire fait obtenir sa confiance.

Des rassemblemens plus ou moins inquiétans, soit au Palais-Royal, soit dans les places publiques, et même dans les cours et le jardin des Tuileries, se formaient à peu près tous les jours. Un matin la reine aperçut du côté de la terrasse des Feuillans un groupe de députés qui paraissaient causer avec beaucoup d'agitation; elle m'appelle, et me charge d'aller en me promenant découvrir ce dont il s'agissait. Tout en désirant la tirer de son inquiétude, j'osai lui faire observer que j'avais eu le malheur de lui déplaire en lui disant la vérité; qu'en obéissant à ses ordres, je serais obligé de la déguiser si j'entendais mal parler de la cour, ou de l'offenser si je lui faisais un rapport trop fidèle. — Allez, Hanet, c'est précisément parce que je sais que vous me direz toujours la vérité, que je vous

chargé d'aller l'apprendre. Je n'hésitai plus, et je courus remplir ses ordres ; mais avant d'arriver je vis de loin que le groupe était dispersé, et que l'un des députés qui en avait fait partie venait du côté du château. J'y rentrai aussi, et la reine fut la première à me dire : — Je suis rassurée, Hanet ; ce sont nos amis. —

Le calme parut renaître dans tous les esprits après la Fédération. La Famille royale se rendit alors à Saint-Cloud, afin de laisser faire dans le château des Tuileries les grandes réparations dont il avait besoin. On se rappelle que, quand la cour y fut inopinément amenée de Versailles, il n'était presque pas habitable. Mme Campan dans ses Mémoires, tome II, chapitre XVI, page 116, dit que ce fut à Saint-Cloud, et en 1790, qu'avorta le projet de fuite de la famille royale.

Tout aussi à portée que Mme Campan de voir tous les mouvemens de la cour, je puis affirmer n'avoir jamais entendu parler

de ce projet; mais j'ajoute encore que, s'il eût existé comme cette dame le suppose, rien n'eût été plus facile que de l'exécuter. Le roi montait à cheval tous les jours avec Mme Elisabeth; la reine n'en passait pas un sans se promener en calèche avec ses enfans; et tous allaient à des distances très éloignées, sans autre suite que leur garde ordinaire et de confiance: quel obstacle les eût donc empêchés de se réunir à un point de départ dans la forêt de Saint-Germain, de Rambouillet, de Versailles, jusqu'où s'étendaient souvent leurs promenades?

La famille royale jouissait à cette époque de la liberté la plus entière. Voici un incident qui le prouve.

Un jour la reine était sortie de Saint-Cloud en calèche avec ses enfans; sa promenade lui ayant fait dépasser le village de Marne, et les deux grilles du château étant ouvertes, elle traversa le parc; mais, lorsqu'elle fut au bout

de l'avenue, l'autre porte se trouva fermée ; elle ne pouvait continuer sa promenade ; l'allée était trop étroite pour y retourner la voiture, et trop longue pour la faire revenir à reculons. Un des piqueurs, ne consultant que son zèle, força la barre de la porte, qui s'ouvrit, et donna passage à la reine. Sa Majesté blâma son piqueur, et, fâchée de ce dégât involontaire, elle lui donna l'ordre exprès de venir dès le lendemain le réparer.

Rien de plus simple et de plus naturel ; mais si alors une fuite eût été projetée, on l'aurait effectuée facilement ; et cette petite aventure serait peut-être encore ignorée, si le fameux avocat Linguet, propriétaire du château de Marne à cette époque, n'avait eu la faiblesse d'en faire la matière d'un procès.

Informé que la reine avait traversé son parc, et que pour en sortir on avait forcé la porte extérieure, il cria au viol des propriétés, et, sans considérer la circonstance ni les personnes, il en dressa procès verbal, et fit

constater le fait par la signature de plusieurs témoins.

Linguet vint aussi me demander la mienne, comme commandant de la garde nationale de Marne. En la lui refusant, ainsi qu'on le pense bien, j'eus beau lui représenter l'inconvenance de son procédé, et l'assurer que la famille royale avait toujours passé dans ce parc du temps de M. Thélusson, qui, bien loin de s'en plaindre, avait au contraire grand soin d'ordonner à son concierge d'en tenir toutes les portes ouvertes, afin que chaque fois que la famille royale lui ferait l'honneur de s'y présenter elle ne trouvât point d'obstacle, rien ne put le dissuader; et, se livrant à toute l'âcreté de sa bile, il alla jusqu'à faire signifier son procès verbal à la reine, qu'il osa assigner devant le juge de paix de Saint-Cloud. Tout le ridicule en retomba sur lui, et cette indignité, qu'on pouvait appeler gratuite puisque le dégât avait été réparé dès le lendemain, loin

de lui concilier les suffrages qu'il sollicitait pour être député, lui aliéna tous les esprits.

La cour revint aux Tuileries, et s'y livra à ses habitudes ordinaires, c'est à dire que le roi continua ses leçons au jeune dauphin dans ce pavillon qu'on avait fait construire pour lui au bout de la terrasse du bord de l'eau, et la reine tous ses soins à l'éducation de sa fille. —

CHAPITRE XVI.

Rectification d'une erreur historique de Mme Campan.

Je dois d'abord, avant de combattre cette erreur, rappeler le paragraphe un peu long qui la contient. Tome II de ses mémoires, page 188 et suivantes, Mme Campan dit :

« La police de M. Delaporte, intendant de la » liste civile, le fit prévenir, dès la fin de 1791, » qu'un homme des offices du roi, qui s'était » établi pâtissier au Palais-Royal, allait rentrer » dans les fonctions de sa charge, que lui ren- » dait la mort d'un survivancier; que c'était » un jacobin si effréné, qu'il avait osé dire » que l'on ferait un grand bien à la France en » abrégeant les jours du roi. Ses fonctions se » bornaient aux seuls détails de la pâtisserie; il

» était très observé par les chefs de la bouche,
» gens dévoués à Sa Majesté ; mais un poison
» subtil peut être si facilement introduit dans
» les mets, qu'il fut décidé que le roi et la reine
» ne mangeraient plus que du rôti ; que leur
» pain serait apporté par M. Thierry de Ville-
» d'Avray, intendant des petits appartemens,
» et qu'il se chargerait même de fournir le vin.
» Le roi aimait les pâtisseries ; j'eus ordre
» d'en commander comme pour moi, tantôt
» chez un pâtissier, tantôt chez un autre. Le
» sucre rapé était de même dans ma chambre ;
» le roi, la reine, Mme Elisabeth, mangeaient
» ensemble, et il ne restait personne du ser-
» vice ; ils avaient chacun une servante d'a-
» cajou, et une sonnette pour faire entrer
» quand ils le désiraient. M. Thierry venait
» lui-même m'apporter le pain et le vin de
» Leurs Majestés, et je serrais tous ces objets
» dans une armoire particulière du cabinet du
» roi au rez de chaussée. Aussitôt que le roi
» était à table, j'apportais la pâtisserie et le

» pain ; tout se cachait sous la table, dans la
» crainte que l'on n'eût besoin de faire entrer le
» service. Le roi pensait qu'il était aussi dan-
» gereux qu'affligeant de montrer cette crainte
» d'attentats contre sa personne, et cette dé-
» fiance du service de sa bouche. Comme il
» ne buvait jamais une bouteille de vin entière
» à ses repas (les princesses ne buvaient que
» de l'eau), il remplissait celle dont il avait bu
» à-peu près la moitié avec la bouteille servie
» par les officiers de son gobelet, et je l'empor-
» tais après le dîner. Quoiqu'on ne mangeât
» d'autre pâtisserie que celle que j'avais ap-
» portée, on observait de même de paraître
» avoir mangé de celle qui était servie sur la
» table. La dame qui me remplaça trouva ce
» service secret organisé, et l'exécuta de même ;
» jamais on ne sut dans le public ces détails,
» ni les craintes qui y avaient donné lieu. Au
» bout de trois ou quatre mois, les avis de
» la même police furent que l'on n'avait plus
» à redouter ce genre de complot contre les

» jours du roi, que le plan était entièrement » changé, que les coups que l'on voulait porter » seraient autant dirigés contre le trône » que contre la personne du souverain. »

Essayons de montrer que tout ce fatras romanesque n'est assemblé là que pour faire ressortir l'importance dont Mme Campan affecte toujours trop de s'entourer, que pour faire valoir les bons offices qu'elle prétendait seule pouvoir rendre à la famille royale ; faisons voir que l'état réel des choses, les localités et la surveillance la plus sévère s'opposaient également à l'exécution de ce qu'elle a voulu nous faire accroire.

1°. En supposant véritable l'histoire de l'empoisonneur pâtissier, il est bien évident que le roi l'aurait fait chasser, puisqu'il avait eu le pouvoir, quoique prisonnier, de faire renvoyer une dame Rochereuil et ses deux compagnes, placées par ses gardiens pour tout épier. Cette mesure bien simple eût levé toutes les difficultés du service. Il est

vrai que Mme Campan y aurait un peu perdu l'occasion de montrer tout son zèle.

2°. S'il fut décidé que Leurs Majestés ne mangeraient plus que du rôti, pourquoi donc aller dans Paris chercher de la pâtisserie? Il y a là, ce me semble, une contradiction formelle.

3°. Puisque le roi, nous dites-vous, aimait beaucoup la pâtisserie, vous n'alliez pas sans doute à l'emplette pour une seule pièce; vous reveniez donc, si ce n'est tout à fait chargée, au moins fort embarrassée. Mais, Mme Campan, vous aviez donc l'anneau de Gigès, pour vous rendre invisible en rentrant aux Tuileries, et pour échapper à tant de surveillance avec tant d'attirail?

4°. Je vous suppose arrivée sans malencontre; on a mis le couvert; la table est garnie; Leurs Majestés et Mme Elisabeth sont assises, et les serviteurs retirés, comme vous nous l'avez dit. Je vous vois alors entrer tenant cinq ou six plats des deux mains et les placer

avec art... Où? *sous la table*, ce qui n'était pas fort commode alors qu'il fallait couper une tranche de pâté; mais vous saviez sans doute vous y glisser habilement, et devenir un bon écuyer tranchant.

5°. Bien qu'on ne touchât pas à la pâtisserie du service, il fallait, dites-vous, avoir l'air d'en avoir mangé; mais alors que devenaient donc les tranches et bribes supposées dans l'estomac des augustes dîneurs? que devenaient enfin ces morceaux qu'on prétendait être mangés? Les mettiez-vous dans vos poches, au risque de les salir? A la bonne heure; mais avouez alors que vous singiez votre beau-père, et que la dimension de vos poches égalait la proportion gigantesque des siennes (1).

---

(1) M. Campan, d'abord garçon de la chambre de la reine, devint secrétaire du cabinet de Sa Majesté, et réunit plusieurs autres charges très honorables.

6°. Mais ici se présente une difficulté bien plus sérieuse, et bien autrement grave dans ses conséquences. Madame royale et le dauphin mangeaient seuls, chacun dans son appartement; on leur servait aussi des pâtisseries, qui venaient des cuisines du roi. Vous n'avez pas dit les avoir échangées aussi contre les vôtres, et, si vous l'aviez dit, moi, qui par devoir étais toujours placé derrière le fauteuil de Madame royale, je serais obligé d'affirmer le contraire. Tranchons le mot, M^me^ Campan;

Outre sa probité bien connue et son dévouement à ses maîtres, tout le monde sait qu'il dut en grande partie son avancement et les bontés dont la reine l'honorait à la multiplicité et à l'ampleur de ses poches. Toujours au guet de ce qui pouvait plaire ou être utile à la reine, il y réunissait constamment mille petits instrumens, tels que ciseaux, aiguilles, épingles, fils, soie, rubans et autres menus objets dont les dames se servent à tout moment, et encore des journaux, des almanachs et même des livres. Un jour qu'il s'éleva

ou le détail que vous nous donnez relativement à ce pâtissier empoisonneur est un roman inventé par votre orgueil, ou vous avez trop légèrement exposé la vie des enfans de France : l'alternative est embarrassante, j'en conviens, mais il faut choisir.

Quant à moi, qui n'ai pas plus quitté mon poste que vous, j'atteste qu'il n'a jamais régné la moindre inquiétude sur les alimens servis sur la table de Leurs Majestés, qu'il y avait toujours beaucoup de pâtisseries, qu'elles sor-

---

devant la reine, entre plusieurs personnes de sa cour, une petite discussion sur le nom ou l'âge d'un personnage marquant, la reine dit : — Messieurs, je suis sûre que Campan va vous mettre d'accord. — En effet, celui-ci tira de sa poche un livre qui résolut sur le champ la question. — Avouez, dit alors la reine, que Campan est un homme unique; il porte si loin les prévenances et les petites précautions, que s'il m'arrivait d'avoir besoin d'un *en cas de nuit* je le trouverais peut-être aussi dans ses poches.

taient uniquement des cuisines du château, qu'on en servait également sur les tables des enfans de France, qu'ils n'en ont jamais été incommodés, que je mangeais souvent de leur desserte, et que je l'ai toujours trouvée excellente.

Mme Campan va plus loin encore ; sa sollicitude s'étend sur tout ; elle fait apporter le pain et le vin par M. Thierry de Ville-d'Avray, et les échange contre ceux servis sur la table du roi ; elle court dans les appartemens vider les sucriers et les renouveler avec le sucre qu'elle apporte, parce que la reine prend quelquefois elle-même un verre d'eau sucrée.

Enfin, d'après elle et sa prétendue conduite, tous les serviteurs de la maison royale, officiers du gobelet et de la panneterie, valets et garçons de la chambre, etc., etc., sans exception, étaient rangés sur la même ligne que le prétendu pâtissier jacobin. Mme Campan est à la fois une magicienne savante, une fée

bienfaisante et protectrice, qui, sans se laisser voir nulle part, apporte, échange, escamote les objets les plus volumineux, munie uniquement de la baguette divinatoire de Merlin, et des poches de son beau-père.

CHAPITRE XVII.

Dénonciations bizarres.

Mon entreprise des moulins m'avait imposé l'obligation d'entrer dans la garde nationale, et, forcé en quelque sorte d'y prendre un grade, j'acceptai celui de lieutenant de grenadiers dans une compagnie que je savais n'être composée que de serviteurs de la maison royale. Mon état de meunier et le genre de mon commerce m'avaient mis en relation avec tous les habitans du grand et du petit Montreuil, et là, comme partout à cette époque, on voyait de ces hommes pervers ou égarés qui dénonçaient à tous propos leurs parens, leurs amis, leurs bienfaiteurs. J'en

rencontrai, comme bien d'autres, parmi mes propres ouvriers.

Vers le printemps de 1792, un jour que j'étais au milieu de tous mes ouvriers, un équipage assez brillant arrive chez moi, et il en descend deux dames fort élégantes. J'apprends bientôt que l'une est Mme Desisnards, fille de M. Dumoulin, mon associé, et l'autre Mme Bergon, fille de cette dame.

La taille, la tournure et la mise de ces deux personnes pouvaient leur donner quelque ressemblance avec la reine et avec Mme la princesse de Lamballe. En outre, par une réunion de circonstances assez bizarres, il se trouvait que le cocher et le laquais de ces dames avaient été attachés aux écuries de la reine.

Quoique dans mes habits de travail, je m'empressai de recevoir ces dames, et de les faire entrer dans une salle où travaillaient des menuisiers, des peintres, etc. Comme il n'y

avait aucun mystère dans cette visite, Mme Desisnards me remit ouvertement un assez gros paquet d'assignats de la part de son père, mon associé, et en même temps le bordereau, qu'elle me priait d'examiner et de lui rapporter en venant dîner chez son frère, qui demeurait au Grand-Maître, dont une partie était occupée par la municipalité.

—Ces dames, curieuses de voir mon établissement, et surtout mes moulins, dont elles ne connaissaient pas le mécanisme, me prièrent de les conduire partout. Je les fis monter jusque dans un pavillon d'où l'on découvrait Versailles, et plus de dix lieues à la ronde; et, à l'aide d'une longue vue, je leur fis voir tout Paris, en désignant de la main les lieux marquans de cette vaste enceinte. Satisfaites, elles remontèrent en voiture en me recommandant de m'habiller promptement pour être au dîner à deux heures.

Rien de plus simple et de plus naturel que tout cela sans doute; hé bien, on va voir

comment l'esprit de parti avait dénaturé les choses.

J'étais habillé, et j'allais partir, lorsque je vis paraître un détachement de la garde nationale. Le commandant, qui me connaissait parfaitement, me dit qu'il avait ordre de m'arrêter et de me conduire à la municipalité. J'ai dit que cette autorité tenait ses séances précisément dans la maison où j'allais dîner. Allons, répondis-je, cela ne me détournera pas de mon chemin; je ne devine pas ce que peut me vouloir la municipalité, mais nous le saurons bientôt; et me voilà entouré de gardes et de la plupart de mes ouvriers. J'arrive à Versailles, au milieu d'une foule qui répète et grossit les bruits les plus absurdes, et croit déjà me voir à la lanterne.

Je parais devant les municipaux, qui me lisent une dénonciation dont voici la substance. Ceux de mes ouvriers qui s'étaient trouvés dans la salle où j'avais reçu les deux dames étaient venus déclarer qu'ils avaient vu

venir chez moi la reine et Mme de Lamballe; qu'ils les avaient bien reconnues malgré leurs voiles; que le changement de livrée du cocher et du domestique n'avait pas empêché de les reconnaître pour être attachés aux écuries de la reine; ensuite que j'avais reçu de cette princesse une somme très considérable en assignats; qu'après cela j'avais conduit ces dames dans un pavillon qu'on pouvait facilement convertir en un fort, et que là, me servant d'une espèce de fusil que je braquais sur Versailles, je leur faisais voir qu'on pouvait bombarder cette ville, etc.

J'avais bien envie de rire; mais, réfléchissant qu'il ne fallait pas plaisanter avec ces messieurs, je pris un air grave, et demandai que mes dénonciateurs parussent. Ils furent introduits; je racontai devant eux tout ce qu'on vient de lire. — Et ces assignats, ajoutai-je, les voilà, ainsi que le bordereau qui les accompagne; il y en a pour 20 mille francs; ils me sont envoyés par mon associé, M. Dumou-

lin, pour payer les journées de nos ouvriers, de ces mêmes citoyens qui viennent de me dénoncer. Quant aux deux dames, elles sont justement dans l'appartement au-dessus de vous, citoyens. Lorsqu'on s'est présenté pour m'arrêter; je venais dîner avec elles, et rapporter à M. Dumoulin ce bordereau, que vous voyez signé de moi. Faites prier ces dames de descendre; examinez, interrogez, et voyez si vous pouvez reconnaître en elles la reine et Mme de Lamballe. —

Il ne fallut pas en venir là; mes dénonciateurs, confondus, avouèrent leur erreur. Mais cela me fit faire de sérieuses réflexions sur l'exaltation des esprits; je tremblais pour l'avenir; aussi, pour prévenir tous ressentimens chez des hommes que je venais de mettre dans leur tort, je leur dis : — Mes amis, vous avez écouté de mauvais conseils; votre zèle vous a égarés, et il en sera toujours de même quand vous voudrez voir en moi un mauvais citoyen. Retournez à vos travaux, et demain

vous recevrez votre paie comme à l'ordinaire.

Dans le même temps, et peut-être quelques jours avant le 10 août, j'eus besoin d'ardoises pour un de mes bâtimens de la butte de Picardie ; je vins les acheter à Paris, au port aux Tuiles. Je m'étais fait suivre d'une de mes grandes voitures, couverte comme celles qui servent au transport des farines ; elle était attelée de quatre forts chevaux, dont les colliers portaient les armes de France, avec cette inscription : *Hanet, fermier des domaines du roi.* Je paie mes ardoises, je donne des ordres à mon charretier, et je retourne chez moi pour m'y trouver à son arrivée. Je l'attends, mais en vain ; la nuit arrive, se passe tout entière, et toujours point de voiture. Inquiet d'un retard vraiment extraordinaire, je monte à cheval, et je reviens à Paris. En traversant la Grève pour aller au port aux Tuiles, j'aperçois au milieu de cette place ma charrette gardée par quatre factionnaires ; je m'en ap-

proche, et m'informe de ce qu'on retenait là. — C'est, me répond-on, une voiture dans laquelle est un trésor que des aristocrates ont fait enlever hier d'un des bâtimens du Jardin du roi, pour le porter aux ennemis de la patrie; on attend le maire Pétion avec le procureur de la commune et des commissaires, à l'effet de reconnaître le fait et d'en dresser procès verbal. On a entendu sonner l'or dans la voiture, à la montée du pont de la Tournelle, où on l'a arrêtée, ainsi que le voiturier, qui voulait nous faire accroire que c'étaient des ardoises. — J'allais entrer à l'Hôtel-de-Ville pour expliquer la chose, lorsque je vis approcher en effet le maire en écharpe, avec plusieurs membres de la commune. J'aborde Pétion, qui me reconnaît aussitôt, et je m'empresse de lui confirmer la déclaration de mon voiturier; mais il ne voulut, ou du moins il eut l'air de ne vouloir rien entendre, non plus que tous ses assesseurs et tous les curieux rassemblés autour d'eux. Il fait examiner la voiture devant

lui. Voilà donc mes ardoises impitoyablement déchargées sans précaution, et brisées sur le pavé. On voulait trouver de l'or, et l'on ne trouva rien. Après un tel *parturiens mons*, le maire se retira pour en dresser procès verbal, et j'en fus pour mes ardoises.

CHAPITRE XVIII.

Comment les deux Cléry échappent au massacre du 10 août.

Le 1er août 1792, je devais reprendre mon service auprès de Madame royale, et quoique alors j'eusse, comme on le sait, la faculté de m'en dispenser, je n'hésitai point à quitter mes travaux des champs pour venir remplir mes devoirs auprès de la princesse. Hélas ! c'était pour la dernière fois !...

Combien alors notre existence à tous était changée ! Depuis le retour de Varennes, la famille royale était dans une anxiété difficile à décrire; il y avait sans cesse de grands mouvemens dans la capitale et dans l'intérieur des Tuileries. Chacun de nous gardait un profond silence, qui n'était interrompu

que pour répondre aux princes lorsqu'ils nous interrogeaient.

Les valets de chambre ne couchaient point aux Tuileries ; mais, le 9 août au soir, nous crûmes, mon frère et moi, devoir prendre à cet égard les ordres de Mme de Tourzel ; elle applaudit à notre zèle, et nous recommanda de rester au château, ainsi que beaucoup d'autres serviteurs. Nous y passâmes donc cette terrible nuit, les uns étendus sur des banquettes, et d'autres sur des chaises.

Mais, le lendemain 10, quel épouvantable réveil !

Dès que Leurs Majestés et la famille royale eurent été pour ainsi dire enlevées du château et conduits à l'Assemblée, chacun de nous devant songer alors à son salut, nous nous réfugiâmes en grand nombre dans les appartemens de la reine au rez-de-chaussée, et nous en barricadâmes la porte ; elle fut bientôt enfoncée, et nous étions sur le point de périr. J'ouvris la fenêtre qui donnait sur la

terrasse, et je dis à mon frère : — Sautons dans le jardin, et sauvons-nous. — Et, sans calculer la hauteur, qui pourtant était de douze à quinze pieds, je saute le premier ; mon frère me suit, et tous nous imitent, à l'exception d'un nommé Dict, garçon de la chambre de la reine, et de Fétick, un de ses éducs, qui, s'étant cachés sous le lit, y furent tués à coups de pique.

Soit adresse ou légèreté, je ne m'étais fait aucun mal ; mais mon frère s'était un peu blessé à la cuisse ; toutefois il pouvait marcher. Il parvint, non sans beaucoup de difficultés, à regagner Versailles. Je me rendis à mes moulins.

Nous apprîmes bientôt l'emprisonnement de toute la famille royale au Temple ; on conçoit combien nous devions être affligés. Quelques jours après Cléry vint me trouver. Bien que lui, sa femme et moi, eussions perdu nos places à la cour, nous étions encore assez dans l'aisance pour n'

tendre les événemens; mais nos cœurs souffraient, et ce que nous désirions le plus était de rejoindre lui le dauphin, moi Madame royale, et nous étions bien loin de voir la chose possible. Cléry me dit : — Mon cher Hanet, je suis résolu à tout entreprendre pour me rapprocher de nos maîtres et leur consacrer mon existence; mais je ne puis le faire sans ton secours, et sans être rassuré sur le sort de ma femme et de mes enfans; il faut que tu me jures, mon ami, de me remplacer auprès d'eux, et de ne jamais les abandonner. — J'allais le lui promettre, lorsqu'il reprit : — Hanet, souviens-toi du serment que tu as prononcé au lit de mort de notre père; c'est à toi qu'il a confié le sort de notre mère et de toute sa famille; tes connaissances en agriculture te rendaient plus que moi propre à le remplacer; d'ailleurs tu es ici à la tête d'un établissement important que tu tiens de la bonté du roi. Tu ne t'appartiens plus, Hanet, et tu ne peux trahir ni le serment

fait à un père mourant, ni la confiance du monarque. A ces deux liens qui t'enchaînent j'en ajoute un de plus en réclamant tous tes soins pour ceux que je vais laisser après moi; va, mon ami, c'est encore être agréable et utile à nos malheureux princes que d'aider un serviteur fidèle à leur consacrer ses services, et, s'il le faut, jusqu'à la dernière goutte de son sang. Enfin, ajouta-t-il en prenant ce ton grave et imposant qui lui allait si bien, je suis ton aîné, je représente ici notre père, et j'exige de toi ce sacrifice.

Je lui fis ce serment qu'il réclamait. Dieu sait si je l'ai regardé comme sacré, si je l'ai toujours rempli fidèlement. Cléry n'existe plus, et sa veuve l'a suivi au tombeau; mais que ceux de ses enfans qui leur ont survécu élèvent la voix pour m'accuser du moindre parjure. Peut-être ils se souviendront que leur position actuelle est mon ouvrage.

Les Mémoires de Cléry sur la prison du Temple ont rendu compte de la manière

dont il s'y prit pour arriver auprès des augustes prisonniers. Des gens qui se plaisent à diminuer le mérite des actions qu'ils ne seraient pas capables de faire eux-mêmes ont reproché à Cléry de s'être abaissé à solliciter Pétion pour être admis dans la prison du Temple, et à moi de n'avoir pas émigré plus tard, comme mon frère, pour suivre Madame. La justification de mon frère est simple; il voulait se dévouer; il n'y avait pas d'autre moyen d'arriver à son but, et cette prétendue faiblesse est au contraire le plus honorable éloge d'un dévouement qui n'a pas eu beaucoup d'imitateurs, et qui n'était pas sans danger. Quant à moi, on a vu quels sermens sacrés me retenaient auprès de nos deux familles.

CHAPITRE XIX.

Evénement affreux. — Hanet obligé de quitter la France ; — Se fait garde de bestiaux.

J'appris dans les premiers jours de septembre, et par les journaux, que notre auguste monarque avait accepté pour lui-même et pour toute sa famille les services de Cléry, qui demeura seul valet de chambre à la tour du Temple après qu'on en eut éloigné MM. Hue et de Chamilly.

Je vais donc laisser mon bon frère remplir ses touchantes et honorables fonctions, et m'occuper des miennes, devenues bien importantes par les charges qu'il m'a laissées. Quelle différence de ma situation actuelle avec mon service de quatorze ans auprès de

l'auguste fille du roi! J'entrais dans l'âge de fer. Mais nous y étions tous!....

C'est alors qu'eurent lieu les plus horribles scènes, à Paris, à Versailles, etc.

Un jour (le 8 septembre), j'étais de service à la section du Grand-Montreuil; j'y vis entrer plusieurs de ces scélérats qui venaient de massacrer les prisonniers d'Orléans. L'un d'eux, appelé Schleffer, plus connu sous le nom d'André, eût l'atrocité de poser sur le bureau la tête d'une de leurs victimes, en disant: — Tiens, président, quand nous aurons balayé les prisons de Versailles, nous irons en faire autant à celle... — A ces mots, l'horreur qui me saisit fut telle que j'oubliai tous les dangers de ma position: je m'élance sur le scélérat, je le terrasse et le foule aux pieds. J'allais devenir aussi barbare que lui, s'il n'avait été soustrait à ma fureur. Les assistans, mus par un sentiment semblable à celui qui me transportait, se réunirent pour chasser le tigre. S'il n'en résulta pour moi dans le mo-

ment aucune suite fâcheuse, la famille de ce monstre en devint bientôt la victime.

Ce Schleffer était le fils cadet d'un brasseur de Versailles, très honnête homme, qui avait deux autres enfans, un fils et une fille, doués comme leur père de la plus belle âme, et aussi bien de figure que le misérable dont je parle était hideux. Au sortir de la section il entra chez son père avec ses homicides compagnons, qui portaient encore leurs sanglans trophées; il demanda de la bière à sa sœur, qui se trouvait alors seule à la maison, en lui disant : — Nous sommes fatigués et altérés d'avoir expédié tant d'aristocrates. — Sa malheureuse sœur, également épouvantée de son horrible propos, de sa figure atroce et du sang qui découlait de ses vêtemens, sentit le sien refluer vers son cœur, et tomba morte dans les bras de son père et de son frère, qui rentraient au même instant. Le misérable sortit, et disparut de la ville. On apprit plus tard qu'il avait trouvé aux armées une mort trop glo-

rieuse. Le père succomba bientôt à ses chagrins, et le fils aîné, qui n'osait plus se montrer nulle part, fut trouvé quelque temps après mort sur le grand chemin.

Personne n'ignore qu'après le 21 janvier, de douloureuse mémoire, des listes de proscription furent dressées dans toute la France; et que tous les amis de l'ordre et de la paix étaient portés sur ces listes. On croira sans peine qu'ayant toujours fait gloire d'être de ce nombre, je n'y avais point été oublié. En effet, j'eus bientôt l'occasion d'en être averti, car le 27 janvier, sur les cinq heures du soir, un garçon de bureau de la municipalité me remit un billet au crayon ainsi conçu: « Le ci-» toyen Hanet, meunier de la butte de Picar-» die, se rendra de suite au bureau des passe-» ports avec le porteur du présent. » Ce message était absolument une énigme pour moi; mais le porteur m'étant connu pour avoir été attaché à la maison du roi, je le suivis avec confiance.

En entrant à la municipalité, mon conducteur me laissa dans une salle qui n'était point éclairée ; bientôt j'entendis une personne que je ne pus reconnaître, et qui me dit à l'oreille en contrefaisant sa voix : — Vous êtes dénoncé, et demain matin vous serez arrêté. Demandez un passe-port pour la Belgique ; on vous le délivrera, car les officiers municipaux ignorent encore votre dénonciation. — J'hésitais ; mais il insista en disant à mon conducteur : — Charles, conduisez le citoyen au bureau. — Je cédai ; je fis la demande du passe-port, et il me fut délivré.

Sois à jamais béni, homme généreux que je n'ai pu connaître ! Je te dois la vie. Si tu as conservé la tienne, et si ces mémoires tombent dans tes mains, trouves-y du moins l'expression d'une éternelle reconnaissance.

Me voilà donc obligé de fuir, d'abandonner nos familles, et de manquer peut-être au double serment que j'avais fait à mon père et à mon frère. Cependant ma conservation leur

est encore plus nécessaire à tous que ma présence ; éloignons-nous, puisque c'est le seul moyen de sauver ma tête. Prenant alors les précautions qu'exigent mon éloignement et l'incertitude de mon retour, j'embrasse ma mère et ma femme, et, prétextant auprès d'elles la nécessité d'un voyage pour affaires, je prends la diligence de Valenciennes, où je trouve encore une place de cabriolet.

Comme tout s'enchaîne dans la vie! Comme les événemens se lient les uns aux autres! Si j'avais trouvé place dans l'intérieur, je n'aurais pu m'ouvrir avec un brave homme qui était seul avec moi dans ce cabriolet, ni atteindre au point où cette entrevue m'a conduit.

Je voyageais pour ainsi dire au gré du vent, sans boussole, sans point de mire, sans projet. Valenciennes n'était pas plus pour moi alors que les grandes-Indes, la Chine, ou le Kamtchatka, et cependant c'était là que le sort avait marqué mon véritable point de départ pour

la nouvelle et vaste carrière que j'ai parcourue depuis.

Le brave homme que je rencontrai dans la voiture, et avec lequel j'eus bientôt fait connaissance, se nommait Fleuron; il était inspecteur principal des vivres-viande. Son heureuse physionomie m'inspira de la confiance, et je lui demandai s'il pourrait me procurer de l'emploi dans son administration. — Ma foi, ce que je pourrais faire serait de vous donner, en arrivant à Valenciennes, une place de garde parc des bestiaux qui sont dans les fossés de la ville, et destinés pour les armées; mais je crains que cela ne puisse vous convenir. — Au contraire, lui dis-je (car je ne voulais pas m'éloigner de la France, mais seulement y rester caché), cela me convient très fort, et vous verrez que je ne serai pas étranger à la besogne dont vous me chargerez. En effet, arrivé à Valenciennes, il m'installa dans le poste qu'il m'avait offert, et me voilà garde de bestiaux.

C'est ici une circonstance de ma vie où j'ai eu à me féliciter de cette force de corps et de cette santé robuste que j'avais reçues de la nature; car on doit croire que la vie que je menais là était bien différente de celle que j'avais si longtemps suivie à la cour.

Mon premier soin avait été d'écrire à ma mère, pour lui faire connaître mon domicile, et lui demander des nouvelles de ce qui se passait chez moi. Sa réponse accrut mes inquiétudes; voici à peu près ce qu'elle me mandait :

« M. Dumoulin, le fils de ton associé, et ton » ami M. B..., sont venus, six jours après ton » départ, m'annoncer ton émigration, à la- » quelle il m'a bien fallu croire en voyant et » parcourant les papiers que tu m'as laissés. » Le lendemain les deux MM. Dumoulin père » et fils, avec un notaire, et encore ton ami » B..., sont revenus pour me conseiller de » remettre à Dumoulin fils tous les blancs » seings que j'avais trouvés dans ton secrétaire, » pour s'en servir, disaient-ils, à sauver tes

» biens des mains de la république. Te croyant » véritablement émigré, et voyant l'ami B.... » d'accord avec eux, j'ai fait ce qu'ils ont » voulu; mais à présent que j'ai reçu ta lettre, » je vois à quel point ils m'ont trompée. » M. Dumoulin, fils, a bientôt pris chez toi le » ton de maître, et j'ai dû me retirer dans » notre petit domaine de Vaucresson. Au sur- » plus, ton beau-père, M. Boullet, est allé à » Marne, consulter l'avocat Linguet, et ils » doivent t'écrire. »

En effet, j'appris bientôt, par M. Boullet, que Dumoulin fils, à la faveur de mes blancs seings, s'était, constitué, par acte notarié, l'acquéreur de toutes mes propriétés, meubles et immeubles, ainsi que du moulin du pont de Saint-Cloud, que j'avais acheté de moitié avec lui, et que, pour valider l'acte de vente, le sieur B..... n'avait pas hésité à certifier, par sa signature comme témoin, que la mienne y avait été apposée en sa présence; mais comme cette assertion signée était un

aux matériel, l'avocat Linguet répondait de faire annuler l'acte.

Si des nouvelles me rassuraient pour l'avenir, elles m'affligeaient beaucoup pour le présent, tant à cause de la conduite infâme de mon prétendu ami B.... que par rapport à la situation de ma pauvre mère, à laquelle je m'empressai d'écrire pour la tranquilliser sur mon sort, et lui répéter que je n'émigrerais jamais, et que le serment que j'avais fait à mon père serait éternellement présent à ma pensée.

M. Dumoulin fils, qui s'était emparé de tout mon mobilier, fut bientôt mis en prison; dès lors les moulins de la butte de Picardie furent abandonnés et dévastés: d'un autre côté, l'avocat Linguet ayant été guillotiné peu de temps après, le procès qu'il avait commencé pour mes intérêts resta en litige.

Mais ne perdons pas courage, me disais-je; je suis encore jeune, travaillons, et tâchons de découvrir une autre source de fortune. Ce fut

sera sûrement pas autour des bestiaux parqués dans les fossés de Valenciennes que je la trouverai ; voyons ce que le ciel me réserve, et poursuivons ma tâche.

Qui croirait que dans cet état d'abaissement et d'obscurité j'étais sur le point d'éprouver encore un malheur plus grand ?

Six semaines s'étaient écoulées depuis que je remplissais mes tristes fonctions de garde de bestiaux, lorsqu'un homme, arrivant au parc avec un troupeau, m'adressa la parole en latin. Surpris de son langage, qui contrastait avec le costume grossier qu'il portait ainsi que moi, je lui répondis en français que je ne comprenais pas son discours, mais que, soupçonnant qu'il avait dessein d'émigrer, je le mettrais sur la liste des conducteurs qui devaient partir le lendemain pour l'armée, et qu'en attendant je lui conseillais ; quel qu'il fût, de partager notre gamelle et de rester avec nous sans se montrer dans la ville. J'avais reconnu en lui un prêtre déguisé. Mais il ne tint aucun compte de mon

avis ; il alla dîner dans une auberge en y faisant une dépense qui s'accordait mal avec son costume ; il éveilla l'attention des gendarmes, qui l'arrêtèrent et le conduisirent en prison. Peu de jours après le malheureux n'existait plus.

Cette capture ayant fait naître des soupçons dans l'esprit des gendarmes sur les autres gardes de bestiaux, ils vinrent au dépôt pour nous examiner tous ; l'inspecteur qui m'avait placé les accompagnait, et, dans l'intention de me soustraire à leurs regards en m'occupant, il m'ordonna devant eux de lui faire une liste de tous les bouviers du parc. Sa bonne intention fut bien trompée, car c'était là ce qui aurait dû me perdre si la Providence n'était venue à mon secours.

Je n'avais pas, comme on le pense bien, de cabinet où je pusse me retirer pour faire ce que m'avait demandé mon inspecteur ; une porte étendue sur le fond d'un tonneau me tenait lieu de table, de sorte que c'était

en présence des gendarmes que je devais opérer.

Le malheureux prêtre s'était fait arrêter pour n'avoir pas voulu manger à la gamelle. Moi je le fus bientôt pour avoir eu la petitesse de conserver des gants à mes mains ; car, obligé de les quitter pour écrire, un des gendarmes me dit aussitôt : — Diable, citoyen ! tes mains sont bien blanches pour le métier que tu fais ! Viens avec nous. — Il fallut obéir, et de ce moment je me crus tout à fait perdu.

CHAPITRE XX.

Heureuses rencontres ; — Le garde de bestiaux devient inspecteur général des approvisionnemens pour l'armée.

Mon passeport était bien en règle ; je n'avais pas quitté la France, puisqu'on m'arrêtait sur son territoire ; mais j'étais dénoncé à Versailles ; on m'y avait inscrit sur la liste des émigrés ; on pouvait me supposer l'intention de fuir, étant si près des frontières. On sait d'ailleurs combien alors il était dangereux d'être seulement soupçonné ; et puis la condamnation toute récente du pauvre prêtre ajoutait encore à mon effroi.

Je marchais entouré des gendarmes qui me conduisaient à la municipalité, lorsqu'en

passant sur la grande place, ils rencontrèrent leur commandant, qui leur demanda ce qu'il y avait de nouveau. — Ah ! mon capitaine, dirent-ils, suivant l'expression du temps, c'est encore un de ces calotins que nous venons d'arrêter. — Comment un calotin ! ce jeune homme ?... — Il s'approche, me regarde, et, se jetant dans mes bras : — C'est toi, mon cher Hanet ! — Et moi, qui retrouve un de mes anciens amis de Versailles, je m'écrie à mon tour : — Ah, mon cher Lasceux ! c'est le ciel qui t'envoie ! — Mais par quel hasard es-tu donc ici ? Depuis longtemps à Versailles on te croit émigré. — Je suis bien loin d'en avoir même l'envie. — Allons, viens avec moi... Camarades, ce citoyen n'est pas plus prêtre qu'émigré ; je réponds de lui.

Me voilà donc sauvé comme par miracle ; hé bien, d'autres miracles m'attendent encore dans cette bonne ville de Valenciennes.

Arrivé chez Lasceux, je lui fis connaître ma situation. — Prends courage, mon ami, je

vais te conduire chez nos munitionnaires généraux qui se trouvent ici, et tu renouvelleras connaissance avec eux. — Je courus à mon auberge prendre un costume tout autre que celui d'un bouvier, et nous partîmes.

Il semblait que tout Versailles s'était donné le mot pour se réunir à Valenciennes et venir à mon secours : dans le directeur général Galand et dans l'administrateur Lebel je retrouvai deux compatriotes, deux anciens amis de mon frère et les miens. Ils rirent beaucoup du rôle que j'avais joué dans le parc aux bestiaux, puis ils ajoutèrent : — Comme nous connaissons bien tes anciennes relations avec ces innocentes familles, et qu'il nous faut un homme intelligent dans la même partie, nous allons te donner une commission pour inspecter les achats dans les départemens du midi. —

En effet, quelques jours après je partis muni d'une lettre pour les munitionnaires généraux à Paris, lesquels me renvoyèrent au

ministre de la guerre Beurnonville ; il confirma ma nomination, et je bénis le ciel, qui venait de me conduire comme par la main, en me mettant à même de remplir mes engagemens envers mon père et avec mon pauvre frère.

En arrivant à Paris je le trouvai sorti du Temple, où il était resté jusqu'au 12 mars ; mais, persévérant dans la noble résolution de ne jamais abandonner la famille royale, il s'occupait des moyens de retourner auprès du dauphin, de la reine et des princesses, encore renfermés dans la tour du Temple ; il s'était retiré avec sa femme et ses enfans, qu'il avait repris chez ma mère, dans une petite maison qu'il possédait à Juvisy.

Après avoir passé quelque temps à Vaucresson dans ma famille, et à Paris dans celle de ma femme, il fallut bien songer au départ pour aller remplir mes nouvelles fonctions. Les adieux de mon épouse furent déchirans, et semblaient m'annoncer que je ne la rever-

rais plus. Hélas ! c'étaient en effet ses derniers embrassemens que je venais de recevoir.

Après avoir parcouru quelques départemens, je revins à Moulins, où m'attendait depuis quelques jours une lettre de Mme Boullet, qui m'invitait à venir à Paris sans retard ; je prends la poste à franc étrier, et j'y arrive le lendemain à onze heures du soir. Rendu chez ma belle-mère, la première chose que j'entends du portier, qui ne me connaissait pas, c'est qu'on ne peut voir ni M. ni Mme Boullet, attendu qu'ils viennent de perdre leur fille, et qu'ils sont dans le plus violent chagrin.

C'est ainsi, comme on le voit, que les événemens les plus funestes me sont toujours brusquement annoncés. J'allai bientôt mêler mes pleurs avec ceux de ces tendres parens sur une épouse chérie, sitôt ravie à ma tendresse. Enfin il fallut repartir. J'allai prendre les ordres des munitionnaires généraux, que j'avais informés des motifs de mon voyage. Ma

correspondance avec eux étant considérable, je leur fis la demande d'un secrétaire, et ils agréèrent en cette qualité mon frère Auguste, alors âgé de dix-sept ans, et à qui j'avais fait donner une excellente éducation. C'est donc encore un des avantages que je recueillis de mon aventure de Valenciennes; mais, comme tout se lie dans le monde, cet avantage fut bientôt aussi celui de l'administration, qui semblait d'abord n'avoir voulu que m'obliger.

Nous arrivons à Fontainebleau vers onze heures du soir; au moment de nous mettre au lit, nous voyons paraître ce même inspecteur Fleuron qui m'avait admis dans le parc des bestiaux à Valenciennes; il était porteur d'ordres pour moi de la part de mon administration, qui m'enjoignait de faire diriger sur le champ des bestiaux vers l'armée du Nord. Il ne s'agissait plus de se coucher; laissant mon jeune frère avec nos chevaux dans l'auberge, je prends aussitôt la poste à franc étrier. A un quart de lieue de Fontainebleau, et près de l'o-

bélisque (le courrier qui marchait en avant ne m'avait point averti qu'on travaillait à réparer le chemin, et la nuit était fort obscure), mon cheval alla tomber sur un tas de pavés, et dans cette chute j'eus la jambe cassée. Mon guide ne s'aperçut qu'un quart d'heure après que je ne l'avais pas suivi. Revenu sur ses pas, il me trouve étendu, va chercher du secours, et l'on me ramène sur un brancard dans l'auberge que je venais de quitter.

Le service de l'armée pouvait grandement souffrir du retard qu'aurait causé cet accident; mais, surmontant mes douleurs, je donne à mon frère les instructions et les ordres nécessaires, et je le fais partir à ma place. Il s'acquitta si parfaitement de sa mission, qu'après mon rétablissement l'administration, pour récompenser à la fois son intelligence et mes services, nous nomma lui inspecteur, moi inspecteur général, et nous envoya tous deux à l'armée du Rhin.

Vers la fin de septembre, j'appris, par une

lettre de ma mère, ce que j'avais tant redouté pour Cléry, son arrestation et son emprisonnement à la Force, par suite des démarches qu'il faisait ouvertement pour être réintégré dans son service auprès des prisonniers du Temple. Ma mère, entr'autres détails me mandait que ma belle-sœur, après lui avoir de nouveau confié ses enfans, ne pouvant plus rester à Juvisy, dont on l'avait expulsée en y mettant les scellés, s'était retirée à Paris, afin d'être plus à portée de solliciter pour son mari, et de lui rendre ses soins; mais ma mère ajoutait : « Nous sommes tous dans la plus grande gêne; la disette de pain, qui s'est étendue jusque sur nos villages, épuise chaque jour nos moyens d'existence. »

Pour prouver à mon frère et à ma mère que mes sermens n'étaient pas vains, non seulement je m'empressai de leur envoyer, par un nommé Coquet, de Versailles, que j'avais placé dans notre administration, une somme de 3,000 francs, dont 2,000 francs

pour ma mère et les enfans de mon frère, et 1,000 francs pour Mme Cléry, afin qu'elle pût de son côté pourvoir aux besoins de son mari; mais en outre, et à compter de ce moment, je prenais des mesures pour faire parvenir à ma mère, à peu près toutes les semaines et par la diligence, des provisions de farines, déguisées sous la forme de ballots de toiles ou de draps. Coquet me rapporta les bénédictions de toute ma famille, et notamment un reçu de 1,000 francs, signé de ma belle-sœur, Mme Cléry. La mention de ce reçu peut paraître insignifiante ici; mais on verra plus loin que, si je n'ai pas perdu la vie, j'en suis en grande partie redevable à l'existence de ce simple papier.

CHAPITRE XXI.

Le représentant du peuple au pain bis.

Je logeais dans une auberge à Colmar. Un jour, me trouvant à la table d'hôte, où l'égalité amenait de même les puissans du jour, j'y vois arriver un représentant du peuple dont le nom m'est échappé; Lassère, commissaire-ordonnateur, était avec lui. Le maître de la maison faisait les honneurs. Le représentant, à qui l'on présente du pain, se lève et s'écrie :

—Comment, citoyen hôte, tu nous fais servir ici du pain blanc, tandis qu'à Paris et dans tous les départemens que je parcours on ne mange que du pain bis! Je ne souffrirai pas que dans ce département on se distingue d'une manière aussi choquante pour tous les

autres; je te préviens, citoyen, que demain je donne à dîner chez toi aux autorités de la ville, et je prétends que tu ne nous serves que du pain bis. Souviens-toi de mes ordres; [illegible]s, si tu ne veux pas qu'il t'en arrive

[illegible]hôte, déconcerté, n'ouvrait pas la bouche, [illegible]emblait d'autant plus d'attirer sur lui l'attention des autorités, qu'il avait deux fils émigrés. Ce brave homme, dont j'étais depuis quelque temps le commensal, vint me confier sa peine et son embarras. —Bon! est-ce là tout ce qui vous inquiète? Allons, allons, lui dis-je, je vais vous tirer d'affaire moi. Avez-vous de la farine? —Oui, mais je n'en ai que de très blanche, et d'ici à demain je n'ai pas le temps de faire moudre d'autre grain. —Avez-vous encore du pain de cuit? — Oui, j'ai la provision de la semaine. — Il suffit. Que votre femme et vos filles se réunissent à moi; nous passerons la nuit s'il le faut, et je vous réponds que demain avant le dîner nous

aurons converti votre farine blanche en pain bis.—Il me regardait avec étonnement; mais mon assurance lui rendit sa tranquillité.

Mon moyen fut bien simple; je fis dépouiller les pains cuits de leurs croûtes, que je fis griller, puis délayer dans de l'eau chaude; il en résulta une eau épaisse et noirâtre, que nous mêlâmes dans le pétrin avec la farine blanche; et bientôt, à l'aide de nos bras, nous obtînmes du pain qu'on pouvait appeler plus que bis. Il ne fallait pas être grand sorcier pour cela; mais personne aussi ne le fut assez pour deviner la nature de ce pain, et, ce qu'il y eut de plaisant, c'est qu'au dîner du lendemain le représentant et tous les convives le savouraient en s'écriant:—Parbleu, voilà d'excellent pain bis! — Mais d'où le tires-tu, citoyen hôte? dit le représentant. — Citoyen, mon pain se fait toujours chez moi. — En ce cas fais-en beaucoup; je veux en emporter pour le montrer partout, et faire connaître ton habileté et ton dévouement; ils ne resteront

point sans récompense, sois-en sûr; si je puis même, pendant que je suis ici, faire quelque chose en ta faveur, parle, et je suis prêt à t'obliger. —

Ainsi qu'il l'avait dit, le représentant emporta quantité de ce pain dans sa voiture et dans celle de l'ordonnateur Lassère; ils le montrèrent, ils en donnèrent des échantillons dans tous les hôpitaux, et en envoyèrent jusqu'à la Convention. Je ne sais, tant ils étaient émerveillés, s'ils n'auraient pas fait donner un brevet à l'aubergiste de Colmar; mais je sais bien que, notre hôte ayant demandé les moyens de faire construire dans son vaste local un grand hangar pour y mettre à couvert les bestiaux du parc, le représentant le fit autoriser par le département à faire une coupe de bois dans la forêt des Vosges. Le hangar ne fut pas construit; mais par la suite la vente de ces bois produisit au moins 60 mille francs à l'hôte. Que de fortunes dont l'origine n'est guère autre chose que de la croûte de pain brûlée!

Le soupçonneux gouvernement républicain avait poussé la défiance jusqu'au point de contraindre notre administration à recevoir de sa main des commissaires chargés d'inspecter l'inspection de ses inspecteurs généraux et particuliers ; j'en avais deux qui m'accompagnaient dans mes tournées. Je ne me rappelle pas leurs noms, mais je puis dire que dans celles que je leur fis faire, tout en admirant mon activité et la rapidité de mes courses, ils se plaignaient souvent de fatigues auxquelles ils n'étaient point accoutumés ; cependant, comme je savais les délasser et les consoler à propos, nous fûmes toujours fort bons amis ; ils m'en donnèrent même la preuve dans une circonstance périlleuse que je vais raconter.

C'était le temps du maximum, et dans chaque commune où nous arrivions il fallait d'abord nous rendre à la municipalité pour y connaître le cours des marchandises fixé par les autorités. Nous étions un jour à celle

d'Autun, et les municipaux, occupés, nous avaient priés d'attendre quelques instans. Les journaux étaient sur une table près de moi; j'en pris un. Que devins-je, grand Dieu! en y lisant la condamnation et la mort de la reine! Ma souveraine a succombé; elle a suivi son malheureux époux!... Alors une multitude de souvenirs déchirans, se réveillent dans ma mémoire; ils troublent mes esprits; ils se rassemblent; ils pèsent sur mon cœur, et mes yeux ne peuvent s'ouvrir aux larmes qui me suffoquent; le fatal papier s'échappe de mes mains, et je tombe sans connaissance. On me rapporte à notre auberge, et c'est le lendemain que j'apprends de nos commissaires le danger que j'ai couru, et dont ils m'ont délivré.

Cette municipalité, égarée comme tant d'autres, était peut-être alors une des plus révolutionnaires de la France; le journal tombé à mes pieds avait fait présumer aux municipaux que c'était la mort de la reine qui avait

causé mon évanouissement; ils en avaient conclu que j'étais un aristocrate, et qu'il fallait m'arrêter. Mais les deux commissaires avaient hautement pris ma défense, et comme ils tenaient leurs missions du comité de salut public, ils surent diriger le zèle outré de ces farouches républicains. Je les en remerciai; mais, comme je les connaissais pour être deux jacobins, je dissimulai, en attribuant mon accident aux fatigues que nous avions éprouvées. Ils le crurent d'autant mieux qu'ils en étaient eux-mêmes exténués à tel point qu'ils avaient annoncé au comité de salut public leur retour, motivé sur ce que je n'avais pas besoin d'être surveillé. En effet, ils me quittèrent, et je revins seul à Colmar.

CHAPITRE XXII.

Hérault de Séchelles. — Saint-Just et Lebas.

Un matin, pendant que j'étais à Colmar, on vint m'avertir qu'un représentant du peuple, nouvellement arrivé, m'attendait au parc des bestiaux destinés pour l'armée.

En le saluant je fus saisi d'un tremblement involontaire, et je demeurai sans pouvoir ouvrir la bouche.—Hé bien, citoyen, me dit-il, qui peut donc te troubler ainsi? Craindrais-tu mes reproches? Je n'ai encore rien visité; d'ailleurs en arrivant tout le bétail que j'ai rencontré m'a paru superbe, et tu ne dois attendre de moi que des complimens. — Sa voix ramena le calme dans mes sens.—Non, citoyen représentant, lui répondis-je; l'émotion que tu m'as vue n'était pas de la crainte;

c'est l'effet de ta ressemblance parfaite avec un frère que je suis bien loin de m'attendre à revoir. —

Nous visitâmes le parc ; il me fit une infinité de questions sur mon service, et fut si satisfait de mes réponses, que, me prenant amicalement le bras, il me dit : — Allons, viens dîner avec moi. —

Il nous fallait traverser la place de la cathédrale pour aller à son hôtel. L'instrument de mort était dressé ; nous fûmes retenus par une foule de peuple et de gardes qui conduisaient à l'échafaud un vieux prêtre insermenté:—Attends, me dit le représentant, je veux voir si cet homme saura mourir. — Ce trait de stoïcité ajoutait à ma répugnance de voir un tel spectacle; cependant il fallait bien rester.—Regarde, me dit-il, et vois combien ce malheureux vieillard a de peine à quitter la vie. Dans le temps où nous vivons, mon cher, nous sommes tous plus ou moins exposés à une fin semblable. Je sens en moi

quelque chose qui me dit que telle sera aussi ma destinée ; mais je t'assure bien qu'alors je me comporterai d'une autre manière. — Je demeurais fort étonné, sans concevoir ce qui pouvait lui faire tenir un pareil langage ; je le regardais avec attention, cherchant encore à me rappeler ses traits, qui ne m'étaient point inconnus ; j'y parvins enfin : c'était le célèbre Hérault de Séchelles. — Tu me regardes avec surprise, ajouta-t-il ; allons, viens ; elle cessera bientôt, peut-être. —

Je m'attendais à trouver chez lui nombreuse compagnie ; il n'y avait aucun convive. Il donna l'ordre à son domestique de nous servir et de refuser la porte à tout le monde.

Alors, se dépouillant de ce ton de supériorité d'un représentant, et de ces manières républicaines qui n'étaient chez lui que d'emprunt, il me dit avec toute la politesse d'un homme de cour : — Ah ça, Monsieur, il est temps de quitter mon masque ; j'ai

désiré passer quelques instans avec vous à découvert, parce qu'il me semble que nous sommes faits pour nous convenir, et que d'ailleurs vous ne m'êtes pas inconnu. — Vous ne me l'êtes pas non plus, Monsieur; je suis ici avec M. Hérault de Séchelles, que j'ai eu souvent l'honneur de voir aux Tuileries faire sa cour à Leurs Majestés. — Et qui donc êtes-vous vous-même, et quel est ce frère auquel vous prétendez que je ressemble si parfaitement? — Votre confiance, Monsieur, mérite toute la mienne; vous voyez en moi le frère de Cléry, le dernier valet de chambre de notre infortuné monarque. — Cléry! ah, grand Dieu! quelle satire sa noble conduite ne fait-elle pas de la mienne! Ah! mon ami, ne me quittez pas, je vous en supplie, et puisque je ressemble à ce digne Cléry, qui a tant de droits à votre tendresse, ne nous quittons plus, vous dis-je; nommez-moi votre frère. — De grand cœur, Monsieur. — Hanet; le système répu-

blicain autorise plus de familiarité ; traitons-nous, en frères. Ah ! j'éprouve maintenant combien la présence des hommes vertueux est un baume salutaire pour celui qui se reproche véritablement ses crimes, et qui voudrait les réparer ; il ne m'en reste qu'un moyen, et crois-moi, Hanet, lorsqu'il se présentera c'est avec empressement que je le saisirai. — Je baissai les yeux, et il reprit : — Mais, dis-moi, qu'est devenu ton digne frère ? — Hélas ! il est maintenant dans les prisons de la Force, et je tremble à chaque instant pour ses jours. — Ne désespère pas, Hanet ; il est un Dieu qui veille sur l'honneur, puisqu'il poursuit le crime. — Ce fut dans de semblables entretiens que notre dîner se prolongea fort avant dans la soirée ; nous nous quittâmes comme deux anciens amis réunis après une longue séparation.

Nous nous réunissions à peu près tous les jours. Un matin, que j'étais à déjeuner chez lui, son domestique venait de placer sur la table

les journaux arrivés de Paris avec toutes les dépêches ; j'en pris un, et me mis à parcourir avec mon avidité et mon tremblement ordinaires la liste des victimes du jour. Je vis écrit en toutes lettres le mot *Cléry*. Aussitôt tout mon sang se glace, je tombe à la renverse avec mon siége, je me heurte violemment l'épaule, et, ma tête frappant contre un meuble, le sang en jaillit, et je perds connaissance. On me transporta chez moi, et je fus mis au lit.

Le lendemain Hérault de Séchelles arrive de bonne heure, et me demande la cause de mon accident. — Eh ! mon ami, mon pauvre frère a péri victime de son dévouement ; j'ai vu hier son nom sur la fatale liste. — Tu t'es trompé, mon cher. — Et, tirant de sa poche un des journaux de la veille, il me fit lire à l'article des morts le nom du fameux baron de Trenck, demeurant rue de *Cléry*. — Ah ! mon ami, de quel poids tu viens de soulager mon cœur ! — J'en doutais encore ; heureusement

une lettre de ma mère vint bientôt dissiper mes inquiétudes. Mon frère vivait ; mais il était toujours en prison. «

Quelques jours après, Hérault me fait prier de passer chez lui de très bon matin ; surpris de ce message, j'accours, et le trouve prêt à monter dans sa voiture, déjà tout attelée. — Adieu, me dit-il en me prenant la main, adieu, mon cher frère ; c'est peut-être la dernière fois que nous nous voyons ; je suis rappelé, et ce rappel ne m'annonce rien de bon. — Hé bien, mon ami, si tu crains quelque chose, pourquoi t'exposer au danger ? Rien n'est si facile que de te faire émigrer ; je me charge de te rendre à Neubrisac, et de là tu n'as plus que le Rhin à traverser pour être à l'abri. — Non, me dit-il, non, mon pauvre Hanet, ce moyen de salut m'est interdit, et, quand je le pourrais, je ne voudrais pas l'employer ; lorsqu'un coupable émigre, ses remords le trahissent en émigrant avec lui. Je veux voir comment tout cela finira. Dieu a

dit à l'homme : « Va où tu peux, meurs où tu dois. » Je ne veux point m'opposer à sa volonté. Adieu, me répéta-t-il, souviens-toi de moi, et sois sûr que je n'oublierai pas ton frère si je puis le servir. — Il partit. Quelque temps après les journaux m'apprirent son jugement, sa mort, et le courage qu'il s'était promis de montrer en voyant mourir faiblement le vieux prêtre de Colmar.

Je laisse aux autres, je laisse à Dieu le soin de le juger; mais j'ai lu dans l'âme tourmentée de Hérault de Séchelles; j'ai connu un grand nombre de ses collègues, et je puis dire qu'il en était bien peu qui lui ressemblassent.

L'administration générale des vivres-viandes établie à Paris, plaçait dans les différens départemens des directeurs et inspecteurs qu'elle faisait surveiller par ses propres membres. Le siége de la direction de nos départemens était à Strasbourg, et l'on a déjà vu que j'avais le trouvé mon ami Galland à la tête de celle qui

On lui avait alors donné pour surveillans deux administrateurs ; c'étaient les citoyens Bentabole (frère du député) et Paulmier. Ce dernier, jacobin outré, était aussi lâche que présomptueux ; par politique, nous nous traitions réciproquement avec égard ; mais je m'en étais fait un ennemi personnel, et voici comment : Dans une société nombreuse, où nous nous trouvions ensemble, il s'était permis de m'insulter grièvement ; je lui avais donné un soufflet, en lui offrant la satisfaction d'usage en pareil cas ; satisfaction qu'il avait refusée, préférant se venger par une bonne dénonciation. Mon compatriote Coquet, que j'avais fait placer dans l'administration, était devenu secrétaire de ce Paulmier, dont il achetait la bienveillance par des indiscrétions : entre autres, il lui avait appris mon attachement à la cour, et mon emploi auprès de Madame royale.

Les administrateurs Bentabole et Paulmier, informés de l'arrivée prochaine des représen-

tans, quittèrent Strasbourg, le premier pour joindre l'armée du Rhin, l'autre pour visiter le service dans un département voisin. Ils en avaient averti l'administration de Paris pour qu'elle les fît remplacer : celle-ci fit droit à leur demande, et son choix tomba malheureusement sur le citoyen Cablès, un des administrateurs, fort honnête homme, et de beaucoup de mérite ; je dis malheureusement, parce qu'il en fut la victime, comme on le verra bientôt.

Avant de quitter Strasbourg les deux administrateurs Bentabole et Paulmier avaient passé tout récemment, avec un nouveau fournisseur, un traité contre lequel les anciens fournisseurs déclamaient ouvertement.

Le nouvel administrateur Cablès, à peine arrivé, voit sur son bureau ce traité, signé de ses deux collègues, et revêtu de la signature du directeur Galland ; et même de celle du commissaire ordonnateur. Pour le régulariser, il fallait la signature d'un troisième administra-

teur; le citoyen Cablès se trouvait là, et, quoiqu'il n'y eût participé en rien, considérant que d'un côté l'envoi de cette pièce à Paris pourrait causer un retard préjudiciable au service de l'armée, et que de l'autre le nouveau fournisseur réclamait la délivrance de son titre, il ne vit point d'inconvénient à joindre sa signature aux quatre autres qui y étaient déjà, et l'y apposa de confiance.

Dans ces entrefaites, l'administration ayant décidé qu'il resterait à Strasbourg, il écrivit à sa femme et à sa fille de venir l'y joindre; il leur indiquait la voie de la diligence, en les prévenant qu'il irait au devant d'elles jusqu'à Saverne. Le jour venu, il monte en berline, emportant une superbe volaille de Bresse pour le souper des voyageuses. Je cite ce fait, et l'on verra bientôt que ce n'est pas sans motif.

Arrivé à Saverne avant la diligence, il descend dans l'hôtel où elle s'arrête, demande une chambre, y fait dresser une table avec

trois couverts, et revient à la cuisine faire mettre devant lui sa volaille à la broche. A peine est-il rentré dans la salle voisine, qu'une berline à six chevaux arrive; trois voyageurs en descendent, et entrent dans la cuisine en disant à l'hôte: — Allons, citoyen, donne-nous promptement à souper. — Citoyens, je n'ai rien de prêt; ayez la bonté d'attendre. — Comment rien! et cette volaille? — Citoyens, elle ne m'appartient pas. — A ce mot de volaille, entendu par Cablès, il se présente pour la réclamer. — Un des trois personnages s'approche, et lui dit: — Citoyen, ce sont les représentans Saint-Just et Lebas, et tu vois en moi leur secrétaire; ils espèrent bien... — Hé que m'importe à moi! des représentans doivent mieux que personne respecter ma propriété; j'entends la conserver. — Alors Saint-Just et Lebas, après avoir regardé bien attentivement Cablès, remontent en voiture et poursuivent leur route. Cablès est satisfait; sa femme et sa fille arri-

vent ; ils soupent gaiement, et reviennent à Strasbourg.

Je viens de faire connaître des interlocuteurs ; passons maintenant aux faits dans lesquels ils jouent un rôle.

Paulmier m'avait dénoncé aux deux nouveaux représentans, avec qui il s'était rencontré ; de sorte qu'au moment où je m'y attendais le moins, je reçus l'ordre de me rendre devant eux à Strasbourg.

Je n'étais pas fort tranquille ; en envisageant ma situation, je pensais encore à ce que deviendraient ma famille et celle de mon frère, qui se trouvait alors dans un danger tout aussi grand que le mien ; mais, rappelant mon courage, et persuadé que la fermeté et la présence d'esprit étaient ici nécessaires, je me présentai avec assurance devant mes juges. Ce fut Saint-Just qui m'interpela le premier.

Saint-Just. — Est-ce toi, citoyen, qui es l'inspecteur principal des vivres-viande ?

Moi. — Oui.

Saint-Just. — Ton nom ?

Moi. — Hanet.

Saint-Just. — Tu n'es donc pas le frère de Cléry, dernier valet de chambre du.....

Moi. — Je le suis, et je m'en fais honneur.

Saint-Just. — Pourquoi ne portes-tu pas ton véritable nom ?

Moi. — Hanet est celui de ma famille, et Cléry est celui d'une terre que mes parens ont possédée en Normandie.

Saint-Just. — Sais-tu que ton frère est dans les prisons de la Force ?

Moi. — Oui, je sais que mon malheureux frère est dans les fers, car je reçois souvent des nouvelles de sa femme, et je suis le seul qui pourvois à leurs besoins, ainsi qu'à ceux de leurs cinq enfans. (Tirant alors de mon portefeuille ce reçu de ma belle-sœur dont j'ai parlé plus haut:) Tiens, représentant, en voilà une preuve.

Saint-Just. — (Après avoir examiné ce pa-

pier :) — Garde cette pièce ; elle te fait honneur. Dis-moi, citoyen, n'as-tu pas aussi été de la maison du roi ?

Moi. — Oui, j'ai été valet de chambre de Madame royale.

Saint-Just (fronçant le sourcil). — Il n'y a plus de royauté en France.

Moi. — Tu viens toi-même de me parler de la maison du roi ; tu vois bien qu'il faut des mots pour exprimer les choses.

Saint-Just. — Soit ; mais passons. (En souriant:) Sais-tu bien que pour un homme de cour tu n'es guère poli avec tes chefs ! Le citoyen Paulmier....

Moi. — Je n'ai jamais manqué à mes chefs lorsqu'il a été question du service ; mais hors de là je ne reconnais plus pour tel celui qui m'insulte. Il y a vingt témoins qui prouveront que je n'ai pas tort, et qui attesteront la lâcheté de mon adversaire, qui n'a jamais voulu se battre.

(Ici les deux représentans eurent un long *a parte* avec leur secrétaire.)

Saint-Just. As-tu un diplôme?

Moi. Je n'en ai point d'autre que mon livret de route, et le voici. (Saint-Just l'examine.)

Lebas. — Tu ne vas donc pas à la société populaire? Il y a pourtant un club dans cette ville.

Moi. — Je n'y ai jamais été, ni à Paris ni ailleurs.

(Ici Lebas dit à Saint-Just avec beaucoup d'humeur : — Il n'y a pas un seul républicain dans toute cette administration des vivres-viande ; si tu m'en crois, nous enverrons le citoyen avec les autres. — Attends, dit Saint-Just, qui, en examinant mon carnet, un crayon à la main, paraissait occupé de vérifications.)

Saint-Just. — Comment as-tu pu faire les courses que je vois là en aussi peu de temps?

Moi. — En courant les routes nuit et jour à franc étrier. (Redoublant d'énergie en voyant que Saint-Just paraissait disposé à m'écouter:) Tu jugeras dans ta sagesse, citoyen représentant, si celui qui a pu, par son zèle et son activité, alimenter des armées sans jamais les laisser manquer de rien, n'a pas aussi bien mérité de la patrie que celui qui passe son temps à faire des motions ou des dénonciations dans les clubs; d'ailleurs je ne suis pas orateur, et je ne sais point parler en public.[1]

Saint-Just. Tiens, voilà ton livret; si tu ne sais pas parler en public, tu sais bien te défendre en particulier; mais ta conduite envers ton frère, et surtout ton livret, te servent encore mieux ici que tout ce que tu pourrais dire; et, puisque le déjeuner est servi, tu vas le partager avec nous; j'ai à te parler de ton service.

[1] Je ne pouvais me dispenser d'accepter. Satisfaits des renseignemens que je leur avais donnés

sur le service, ils me proposèrent le titre d'administrateur à la place du malheureux Cablès.

Paulmier entra dans ce moment ; surpris de me trouver à table avec ceux qu'il avait prévenus contre moi, il fut encore bien mortifié lorsque, pour tout accueil, il entendit faire l'éloge de mes connaissances, et reçut des reproches sur son ignorance en administration.

Le marché dont j'ai parlé ayant été dénoncé aux représentans dès leur arrivée, ils avaient fait incarcérer l'administrateur Cablès, le directeur Galland, l'ordonnateur Schiélé, et Charpentier, le nouveau fournisseur.

Je courus les visiter à la prison ; je leur racontai ce qui venait de m'arriver, et leur promis de profiter de l'accès que j'avais auprès des représentans pour faire connaître leur innocence. En effet, je sus assez bien disposer les esprits pour croire un moment qu'ils seraient relâchés et rendus à leurs fonctions ; mais, lorsque ces quatre accusés

parurent devant Saint-Just et Lebas, ceux-ci, reconnaissant dans Cablès, l'homme à la poularde de Saverne, n'hésitèrent pas à le prendre pour victime, et le firent fusiller. Ils acquittèrent Galland et l'ordonnateur. Quant au fournisseur, condamné d'abord à une amende de 600 mille francs, il subit ensuite un raffinement de la plus horrible cruauté : les représentans voulurent qu'assis et enchaîné sur l'échafaud, il fût témoin de la mort de vingt-deux citoyens, c'est à dire, de toute une municipalité, qu'ils avaient condamnée en masse.

Cablès subit son jugement avec un courage héroïque; j'avais eu auparavant le bonheur d'éloigner de lui sa femme et sa fille en les envoyant à Paris, sous le prétexte de solliciter pour lui.

CHAPITRE XXIII.

Hanet visite son frère en prison. — A son retour il est lui-même dénoncé. — Le 9 thermidor les sauve tous deux.

Les lettres que je recevais de ma famille ne diminuaient pas mes alarmes. J'avais lu dans les journaux la mort de M. de Malesherbes et de plusieurs autres grands personnages entrés à la Force à la même époque que mon frère. Je résolus d'aller le serrer dans mes bras. Mon ami Galland m'accorda sans peine un congé, et j'arrivai à Paris le 21 avril 1794.

Nos administrateurs bornèrent mon congé à dix jours. Allons, me dis-je, il faut les bien employer. Courons d'abord à la prison

de mon frère ; mais comment y pénétrer? J'appris de ma belle-sœur qu'elle et son amie, madame de Beaumont, étaient parvenues à intéresser la femme du concierge de la prison, et que, sous l'apparence d'ouvrières qui travaillaient pour la maison, elles avaient été plusieurs fois introduites près de mon frère. Dans l'espoir d'être aussi heureux, je préparai un petit billet pour cette concierge, et je m'acheminai de bon matin vers la prison pour chercher les moyens de le lui faire parvenir. Le hasard me servit à souhait.

Un porteur d'eau sortit de la Force, et remit une lettre à une dame voilée, qui lui dit : — Revenez demain, père Thomas, pour prendre la réponse. — Bon, me dis-je, voilà l'homme qu'il me faut! — Je l'accoste à mon tour. — Brave homme, voulez-vous me rendre un service? — Pourquoi pas? Je ne fais que cela depuis que je suis au monde. — Je lui montre alors mon billet avec une pièce d'or, en lui désignant du doigt la porte fatale. — Gardez

votre or, me dit-il, je n'aime pas qu'on me paie d'avance. Mais pour qui ce billet? — Pour la concierge de la prison. — Quoi, pour madame Lebeau? — Je ne la connais pas; j'espère pourtant qu'elle me répondra. — Ah! j'en suis bien sûr, moi; c'est bien la plus excellente femme, et son mari le meilleur des hommes. Allons, attendez-moi. — Il revint, et me dit: — Présentez-vous au guichet, et demandez à parler à madame Lebeau, votre cousine. —

Je franchis aussitôt le seuil redoutable. — La citoyenne Lebeau? — Sur ma demande un des guichetiers me conduit à ma prétendue cousine, qui, me voyant accompagné du Cerbère, s'écrie, comme si elle me reconnaissait: — Ah! mon cousin Philippe, sois le bien arrivé! — Dès que nous fûmes seuls, madame Lebeau me dit: — Asseyez-vous, Monsieur, je vais faire avertir votre frère. — J'en avais grand besoin, car mes jambes commençaient à fléchir sous moi, tant j'étais ému.

Mon frère arriva, mais tellement changé que j'eus peine à le reconnaître ; il se jeta dans mes bras, et des torrens de larmes inondèrent nos deux visages. Cléry, reprenant bientôt cette fermeté d'âme qui ne l'abandonnait jamais, me dit : — Mon cher Hanet, j'ai vu conduire à l'échafaud M. de Malesherbes, avec un grand nombre de nos compagnons d'infortune ; si je suis encore vivant, je le dois, il n'y a pas de doute ; à quelques heureux subterfuges de notre excellent concierge et de sa femme. Tu penses bien que je n'espère pas d'échapper à la mort ; je ne la crains pas ; j'avais fait le sacrifice de ma vie en entrant au Temple ; mais laisser aujourd'hui ma femme et mes enfans sans fortune, et sans même une existence assurée, voilà ce qui rendra mes derniers momens bien douloureux. Toi-même, mon pauvre Hanet, pourras-tu rentrer dans ton bien, et continuer à soutenir, comme tu l'as toujours fait, ceux que ma mort va priver de leur seul appui ? — Allons, repris-je, en-

core un peu de courage ; ta conduite héroïque a étonné nos plus farouches républicains, Saint-Just et Lebas ; c'est tout dire ; ils n'ont pu se défendre de t'admirer. Tiens, ajoutai-je, prends ce portefeuille d'assignats, et de plus ce rouleau d'or, qui pourra t'être utile. — Non, mon cher Hanet, l'or pourrait être dangereux dans cette maison ; je garderai les assignats. — Il était temps de nous séparer ; la concierge n'y parvint qu'avec beaucoup de peine ; elle reconduisit mon frère, et revint auprès de moi. Je voulus alors lui parler de ma reconnaissance, et j'allais.... Mais elle devina ma pensée. — Non, Monsieur, conservez tous vos moyens ; nous savons combien ils vous sont nécessaires pour la famille de votre frère ; nous n'ignorons pas que vous en êtes le soutien ; il nous l'a assez répété ce bon frère ; nous l'aimons comme s'il était le nôtre, et nous ferons tout pour le sauver. — Son mari, qui survint dans ce moment, ne me montra pas moins de désintéressement et d'affection ;

puis, me reconduisant jusqu'au guichet, il me dit tout haut en me prenant la main : — Adieu, cousin Philippe ; ne sois donc pas si longtemps sans nous venir voir.

Honnêtes et braves époux, que je n'ai plus rencontrés, si vous vivez encore, recevez ici le témoignage de mon éternelle gratitude, et puissent ces Mémoires être assez lus pour que personne n'ignore que M. et Mme Lebeau, concierges de la Force en avril 1794, étaient deux êtres également sensibles, humains et généreux.

De retour dans ma famille, que ma longue absence avait tenue dans une grande inquiétude, je fus embrassé par tous nos parens et amis. Mais il fallut retourner à mon poste, et je partis avec la consolation de laisser mon frère et ma famille moins inquiets, et surtout à l'abri du besoin.

À peine de retour à Colmar, une lettre de ma belle-sœur m'apprit qu'on avait volé à mon frère le portefeuille que je lui avais laissé ; je

m'empressai de le lui remplacer. La lettre de ma belle-sœur qui m'accusait réception de cette nouvelle somme est un monument de tendresse conjugale et de reconnaissance fraternelle ; je l'ai conservée.

Pendant que la hache révolutionnaire était suspendue sur la tête de mon frère Cléry, elle menaçait également la mienne, et j'aurais enfin été victime d'une perfidie adroitement combinée, sans une de ces circonstances que la Providence seule peut amener quand il lui plaît.

Paulmier, cet administrateur que j'avais souffleté, et ensuite confondu devant Saint-Just et Lebas, ne perdait pas de vue sa vengeance, et pour la mieux assurer il avait feint de se rapprocher de moi.

On sait qu'il avait appris du sieur Coquet, son secrétaire, que j'étais le frère de Cléry, et que j'avais été valet de chambre de Madame royale. Pour m'atteindre plus sûrement, il lui parut convenable de me mettre plus en évidence et de m'éloigner un peu des

lieux où j'étais le plus connu et estimé ; en conséquence, et en sa qualité d'administrateur dans nos départemens, il me nomma, le 24 messidor, directeur provisoire des vivres-viande à Besançon.

Il fallait accepter cette prétendue faveur, malgré ma défiance trop bien fondée. Heureusement que beaucoup de choses à terminer à Colmar et dans le département m'y retinrent pendant dix-huit jours, et que je ne pus arriver à Besançon que le 12 thermidor suivant.

Je dis heureusement, car en arrivant j'y trouvai une lettre de Paulmier, en date du 3 du même mois, par laquelle il m'enjoignait de satisfaire à une nouvelle loi révolutionnaire qui imposait à toutes personnes salariées par le gouvernement l'obligation de déclarer ce qu'elles avaient fait avant et pendant la révolution.

C'était là que m'attendait Paulmier, et il est évident que si je fusse arrivé, comme il le

croyait, dans les premiers jours de thermidor à Besançon, ma déclaration fausse ou vraie, ou seulement mon refus de la faire, eût été également mon arrêt de mort; et si l'on en doutait, on va voir que Paulmier n'en doutait pas.

N'étant arrivé et n'ayant reçu sa lettre que le 12 thermidor, je ne pus y satisfaire plus tôt; mais alors je lui envoyai ma déclaration en conservant mon nom de Hanet, et sans parler de mon service à la cour.

C'était un peu tard, mais c'était ce que voulait Paulmier. Aussi feignit-il de me renvoyer ma déclaration par une lettre en date du 17 thermidor, lettre qu'il sut faire intercepter par le comité révolutionnaire de Besançon, et qui ne me serait jamais parvenue sans une circonstance assez singulière. Voici d'abord la lettre de Paulmier :

« La déclaration que tu m'adresses, *mon cher Hanet*, ne donne pas à beaucoup près, » les renseignemens demandés par le comité » de salut public; tu crois avoir satisfait à

» toutes les demandes, et tu ne dis pas que » tu as été employé dans la maison du ci-» devant roi, etc. »

J'expliquerai maintenant comment elle m'est parvenue.

Mon frère Cléry, dans la prison de la Force, s'était lié intimement avec un de ses compagnons d'infortune, M. Hérard, riche propriétaire de Besançon, et administrateur du département, qui, ayant eu le bonheur de recouvrer sa liberté, avait aussi repris ses fonctions. Cléry, sachant que mes courses me conduisaient à Besançon, m'avait fait parvenir un mot de recommandation pour ce digne homme. Je m'étais présenté chez lui, et l'accueil que j'y avais reçu m'avait engagé à fréquenter habituellement sa maison.

A la nouvelle de la mort de Robespierre, on se borna à renouveler la présidence du comité révolutionnaire, et M. Hérard y fut appelé. En acceptant cette place il m'inspira de la défiance, à raison des sentimens particu-

liers que j'avais exprimés devant lui, et je crus devoir cesser mes rapports avec sa famille. Mme Hérard et sa fille, jeune veuve fort intéressante, me témoignèrent leur surprise de ne plus autant me voir. J'avouai franchement mes motifs, et j'appris avec plaisir que M. Hérard n'avait accepté cette place que pour rendre service à tant d'honnêtes gens qui gémissaient depuis longtemps dans les prisons.

Quelques jours après, c'était le 19 thermidor, on vint m'éveiller à quatre heures du matin, et m'annoncer que deux dames en voiture me demandaient. Je descends, et je trouve Mme Hérard et sa fille, qui me disent : — Vous ne refuserez pas de nous accompagner jusqu'à Dôle. — Je m'empresse de faire ma toilette, et me voilà dans leur voiture. — Ce n'est pas tout, reprennent-elles, nous avons besoin de vous faire passer pour une femme malade; ainsi permettez que nous vous affublions en conséquence. — Je me laisse faire cette seconde toilette. Aux portes de

la ville l'officier du poste se présente, regarde dans la voiture, et dit : — C'est bien, Mesdames, point de nouveaux ordres; passez. — Enfin hors de la ville, elles me rendent ma bonne santé par ces mots : — Nous n'avons plus besoin que vous soyez malade. Apprenez, mon cher Monsieur, que vous avez de grands ennemis dans vos bureaux; vous avez été dénoncé hier à dix heures du soir à notre comité permanent, comme émigré rentré, etc. Voici une lettre qui était dans le carton, et sur laquelle on a appuyé la dénonciation. — Elles me remirent alors cette lettre du 17 thermidor, que m'avait adressée Paulmier. — Il a été impossible à M. Hérard, ajoutèrent-elles, d'empêcher l'ordre de vous faire arrêter; mais c'est justement pour y parer qu'il nous a dépêchées vers vous ce matin avec cette voiture. Sans lui vous seriez à présent à la citadelle. — Au lieu d'aller à Dôle, nous nous rendîmes à leur campagne, où, trois jours après, M. Hérard vint nous annoncer que le représentant du peuple

Foussedoir venait d'arriver, qu'il avait entièrement dissous le comité révolutionnaire, et que tous les prisonniers étaient élargis. Les bienfaits du 9 thermidor n'avaient ainsi pu se faire sentir que plusieurs jours après dans les départemens; et, sans l'obligeance de M. Hérard, la dénonciation de Paulmier aurait produit son terrible effet contre moi.

Dans sa lettre perfide il m'apprenait en outre que ma nomination provisoire de directeur n'avait pas été confirmée, et m'ordonnait de reprendre mes fonctions d'inspecteur général à Colmar.

Je partis donc; mais, au lieu de m'arrêter dans cette ville, j'allai droit à Strasbourg, avec l'intention, je l'avoue, d'avoir une petite explication avec cet administrateur Paulmier, auquel on pense bien que j'avais à administrer autre chose que des complimens.

A six heures du matin je le trouve au milieu de son jardin; mais, hélas! dans quelle situation! Le sieur Lahalle, inspecteur dans notre

service, était aux prises avec lui, et, à coups de plat de sabre, lui redemandait sa commission, qu'il lui avait ôtée injustement. A cet aspect ma colère s'évanouit, et fit place à la compassion; je ne vis plus que le danger de ce malheureux, et, au risque de me faire blesser moi-même, comme cela arriva, je m'interposai entre lui et son adversaire furieux, et, l'en ayant séparé, je lui épargnai la plus honteuse correction. Paulmier resta dans notre administration, où l'on se contenta de le mépriser sans le craindre.

Avant de reprendre mes courses ordinaires, je reçus à Strasbourg une lettre de Mme Cléry, ma belle-sœur, qui m'apprenait la mise en liberté de mon frère. Cette heureuse nouvelle me fut confirmée le lendemain par Cléry, qui m'envoyait copie de l'arrêté du comité de sûreté générale, daté du 23 thermidor an II, (10 août 1794).

CHAPITRE XXIV.

Réunion des deux frères. — Émigration de Cléry. — Destitution de Hanet. — Les fleurs de lis au dîner républicain.

A cette époque les assignats étaient tellement tombés, que mes cinq cents francs d'appointemens par mois ne représentaient pas cinquante écus. Il me fallait créer des ressources pour subvenir à mes besoins et à mes charges. J'établis une maison de commerce à Strasbourg, et je la fis tenir par une de mes sœurs, Sophie, que j'appelai près de moi. Employé supérieur et négociant, je parvins ainsi à soutenir honorablement ma famille et celle de mon frère.

Vainement je sollicitais Cléry de venir me

joindre pour remplir une place que j'étais sûr de lui procurer ; rien ne pouvait le déterminer : Mme Royale était toujours au Temple, et son serment l'enchaînait au dernier rejeton de cette illustre et malheureuse famille. Enfin il me manda qu'après beaucoup de démarches il avait obtenu un emploi dans les bureaux de M. de Normandie, liquidateur de la dette publique. Son traitement annuel, payé comme tous les autres en assignats, ne lui aurait pas fourni la dépense de sa famille pendant un mois ; mais je me faisais toujours un devoir d'être son trésorier.

Après avoir ainsi passé plus d'un an, il apprit que le Directoire exécutif négociait avec la cour de Vienne l'échange de Madame royale contre les otages français. Entrevoyant alors le moment où il pourrait se rapprocher de l'auguste princesse, Cléry sollicita et obtint de M. de Normandie la place d'*inspecteur comptable d'ordre* en résidence à Strasbourg. Nous fûmes enfin réunis.

Cléry ne me fit aucun mystère de son intention d'émigrer pour rejoindre Madame royale lorsqu'elle serait rendue à la liberté; mais cela ne nous empêcha pas d'organiser ses bureaux comme s'il devait réellement remplir les importantes et nombreuses fonctions de sa place.

Je serais injuste envers mon frère si je ne rendais pas compte du procédé qu'il eut avec moi dans les vues qu'il avait de s'éloigner.

Un matin, entrant dans ma chambre avec un assez gros cahier de papiers à la main : — Je parie, Hanet, que tu ne connais pas le montant des sommes envoyées par toi depuis trois ans à ma femme, à moi-même, ou à notre mère pour mes enfans, soit en argent, soit en assignats. Tiens, j'en ai fait le relevé que voici; je te prie de l'examiner, et après rectification, s'il y a lieu, nous l'arrêterons, en attendant que je puisse te le rembourser. — Bien, lui dis-je en ayant l'air d'examiner son cahier; ta comptabilité fra-

ternelle est parfaitement en règle ; je ne lui trouve qu'un défaut, c'est d'être écrite, lorsqu'il suffisait de l'avoir dans le cœur. Tiens, dis-je à ma sœur qui parut en ce moment, et en déchirant le cahier de mon frère, tiens ; voilà de quoi te faire des papillotes. — Cléry, stupéfait, attendri, se jeta dans mes bras sans pouvoir exprimer un mot.

Le lendemain de très bonne heure il fit apporter dans ma chambre une malle en me disant : — Il y a parmi mes hardes une foule de notes, chiffons et paperasses prises à la plume ou au crayon, très souvent à la hâte et toujours à la dérobée, sur tout ce qui s'est passé à la prison du Temple. Je voudrais les mettre en ordre, parce qu'on peut en faire un journal intéressant ; mais je ne puis faire seul un travail semblable ; j'aurais besoin d'un aide pour écrire sous ma dictée ; je ne sais à qui m'adresser ; je n'ose me fier à personne. — J'eus bientôt trouvé l'homme qu'il lui fallait, et sur la discrétion duquel il put

compter; et, tandis qu'on le croyait occupé dans son cabinet des fonctions dont il était chargé, il travaillait à rédiger les mémoires de la prison du Temple. J'ai voulu citer ce fait, parce qu'il y a des personnes qui ont refusé à mon frère la capacité que demandait cette rédaction, et prétendu qu'il n'était pas l'auteur de son ouvrage. Je déclare, moi, que c'est en France même, à Strasbourg, et sous mes yeux, que mon frère a écrit ses mémoires, et qu'il n'a été aidé que par la personne que je lui avais donnée, laquelle n'a jamais fait que tenir la plume.

Un jour je vis mon frère entrer chez moi une lettre à la main, et dans une agitation tout à fait extraordinaire; sa femme lui annonçait la délivrance de Madame royale et son départ pour l'Autriche en passant par la Suisse. — Hé bien, qu'est-ce qui te tourmente? Réjouissons-nous de savoir enfin la fille de nos rois échappée à la rage de ses bourreaux. — Oui, dit-il, réjouissons-nous, tu dois bien croire

que moi, qui n'ai point voulu quitter Paris tant que j'ai pu craindre pour la vie de Madame royale, j'éprouve la plus vive satisfaction en apprenant sa liberté; mais ma joie est cruellement troublée par la réflexion que je ne puis aller la rejoindre, comme mon attachement et ma promesse à notre bon roi me le commandent. — Eh! qui t'en empêche? — D'abord je n'ai point de passe-port, et pour aller à l'étranger je ne saurais comment m'y prendre pour m'en procurer un; ensuite je n'ai point assez d'argent pour un long voyage; et enfin, comment laisser ma femme et mes enfans sans secours, en attendant que je puisse leur en faire passer? — Cléry, lui dis-je, tu dois savoir que ton frère cadet s'est chargé de lever toutes les difficultés. Tu connais les raisons qui m'ont empêché de me dévouer comme toi; mais si tu as fait le serment de ne jamais abandonner nos maîtres, moi j'ai fait celui de t'aider à l'accomplir, en t'aidant aujourd'hui à aller rejoindre Madame royale. Tu émi-

greras pour nous deux ; et tu sauras lui dire pourquoi je ne t'imite pas. Allons, prends une plume... — Et je lui dicte une lettre pour le commissaire ordonnateur de l'armée, M. Prieur : je demandais un passe-port ou ordre de route pour la Suisse au nom de mon frère, que je chargeais d'une mission pressée, qu'il m'était impossible de remplir moi-même, étant malade. Ensuite je fais prendre à Cléry, dans mon secrétaire, un vieux rouleau de 50 louis qui n'en pouvait sortir pour une plus belle occasion. — Enfin, sois bien tranquille, lui dis-je, sur ta femme et tes enfans ; je continuerai de faire pour eux ce que j'ai toujours fait. Porte ma lettre à l'ordonnateur, et pendant ce temps notre frère Auguste fera mettre les chevaux ; il te conduira jusqu'à Bâle. —

Tout s'exécuta comme je l'avais arrangé, et le même jour vit ces deux frères, si tendrement unis, se séparer, et s'embrasser pour la dernière fois. Cléry mourut dans son émigration.

Une nouvelle dénonciation donna quelque

prix à mon dévouement. Peu de jours après le départ de Cléry, je vis entrer chez moi un commissaire des guerres et deux gendarmes. Le prétexte dont je m'étais servi pour faire sortir mon frère de France avait été découvert, et M. Prieur venait d'ordonner mon arrestation. Heureusement j'étais malade; et mon ami le directeur Galland, s'offrant pour répondre de moi, obtint que je serais gardé dans ma chambre. La terreur était passée, et comme au fond l'on ne voyait rien de vraiment criminel dans mon fait, je pus recouvrer ma liberté; mais ma révocation suivit de près, et je perdis à la fois ma place, mes appointemens, mes frais de route, équivalens à plus de vingt-cinq mille francs, et l'on alla même jusqu'à rejeter de mes comptes plus de cent mille francs de pièces comptables, et pourtant bien réelles; de sorte que je me trouvai inopinément privé de plus de cinquante mille francs valeur numéraire, et cela au moment même où je venais

de renouveler à mon frère la promesse de pourvoir aux besoins de sa famille. J'essayai plus tard de solliciter la rentrée de ce qui m'était dû ; mais, comme on le verra, l'administration fut elle-même dissoute, et j'eus le sort de tous ses créanciers ; c'est à dire que je fus avec eux jeté dans l'arriéré.

Il était sans doute fort heureux pour moi que le temps de la grande terreur fût passé ; mais les lois révolutionnaires subsistaient encore, et c'est en vertu d'une de ces lois que, comme parens d'émigrés, mon jeune frère et moi nous fûmes destitués. Cependant, comme le bien du service pouvait en souffrir, le directeur Galland nous fit continuer nos fonctions quelque temps, sous le prétexte d'établir notre comptabilité.

Pendant son séjour à Strasbourg mon frère avait été admis dans une réunion secrète de *vrais amis de la monarchie* ; ils se rassem-

blaient chez un gros négociant, surnommé *Furet;* l'introducteur de Cléry, l'adjudant-général Badonville, était désigné sous le nom de *Coco.* Mon frère leur avait lu son manuscrit sur la prison du Temple; et cette société, en témoignage de sa satisfaction, lui avait fait remettre par madame *Furet* un superbe service de table complet en linge damassé, dont chaque pièce était ornée de couronnes de fleurs de lis, et de devises en l'honneur de la royauté.

Cléry se proposait de faire hommage de ce présent à Madame royale, comme preuve du bon esprit qui régnait à Strasbourg; mais, ne pouvant s'en charger à son départ, il le remit à ma sœur, qui le plaça dans une armoire, en attendant qu'il en fît la demande.

Un jour, étant à la promenade avec ma sœur et plusieurs personnes, j'y fus rencontré par un de mes amis, M. Rossé, alors agent national à Béfort, et depuis membre

du conseil des Anciens; il était avec un représentant en mission dont j'ai oublié le nom. M'ayant tiré à l'écart, il me conseilla d'inviter ce député à dîner, comme pouvant m'être utile. L'invitation faite et acceptée, je courus chez moi donner des ordres, recommandant surtout un couvert soigné, et je revins pour accompagner ma société. Mais qu'aperçoit-on en se mettant à table ? des couronnes, des fleurs de lis, dessinées majestueusement sur le linge. Que signifie ceci ? s'écrie le représentant furieux ? Est-ce pour m'insulter qu'on m'amène chez toi, citoyen ? — *.

J'étais fort embarrassé. — Citoyen représentant, dis-je, vous me voyez tout aussi étonné que vous; je ne croyais pas avoir rien de semblable chez moi. — Me tournant ensuite vers ma sœur, je lui demandai à qui ce linge appartenait. Elle eut la présence d'esprit de me répondre que la veille, en passant sur la grand'place, séduite par

la finesse du tissu et par la modicité du prix de ce service, elle en avait fait l'emplette sans regarder au dessin ; et, jouant alors la plus grande indignation et contre le marchand et contre la maladroite domestique qui avait mis le couvert, elle voulait arracher les serviettes des mains des convives pour les jeter au feu. — Allons, allons, dit le représentant, ce n'est pas la peine de nous fâcher ; ton innocence est reconnue. — Et l'on se mit à table. Un moment après le député demanda à ma sœur combien lui avait coûté ce service. — Un assignat de quatre cents francs, répondit-elle. — Alors, tirant son portefeuille, il lui remet cette somme ; puis, se tournant vers un administrateur du département qui se trouvait aussi à dîner : — Je vais, lui dit-il, envoyer tout ce linge à Paris, pour y faire connaître comme on est républicain à Strasbourg. —

CHAPITRE XXV.

Hanet munitionnaire général. — Ses relations avec les généraux Pichegru et Moreau. — Le chanteur Martin à Strasbourg.

Pichegru, après son abondante moisson de lauriers en Hollande, vint en l'an III à Strasbourg commander l'armée du Rhin. Il avait, comme attaché à son état major, l'adjudant général Badonville, le même que précédemment j'ai désigné sous le nom de *Coco*. Grand amateur de chevaux, Badonville avait la prétention d'être un des meilleurs cavaliers de l'armée. Me voyant un jour monter un assez beau cheval, il me proposa de le jouer à la course contre le sien. J'acceptai le défi, fait en présence du général Pichegru, qui, con-

naissant la jactance de son adjudant, voulut l'aiguillonner en pariant 50 louis pour moi. Au jour fixé pour cette course, le général Pichegru se présente au rendez-vous, accompagné de tout son état major. Mais on nous y attend vainement. Badonville, impatient de triompher, avait voulu abréger le chemin en prenant les faux remparts : deux barrières fermées lui font obstacle ; n'ayant pas comme moi la prudence de descendre de cheval pour passer le tourniquet, il veut les franchir, et saute bien la première ; mais à la seconde, qui se trouvait plus haute, son cheval, accroché par les deux pieds de derrière, tombe sur le poitrail, et jette Badonville sur le parapet, où il se casse le bras. Je le fis aussitôt transporter chez moi, où tous les soins lui furent prodigués. Ce préalable rempli, je courus avertir le général de l'accident qui venait d'arriver. — J'en suis vraiment fâché, me dit-il ; allons voir ce diable de fou. —

Badonville était dans la chambre qu'avait occupée Cléry, et dans laquelle Pichegru était venu le voir souvent; en y entrant il s'écria : — Hé mais, je connais cette chambre; c'était celle de Cléry. — Oui, général; vous ne vous trompez pas; mon frère l'occupait. — Quoi! vous êtes le frère de Cléry? Mais, votre nom... — Est celui de notre famille. — Alors, m'embrassant : — Je suis enchanté que Badonville soit chez vous, car je crains toujours qu'il ne fasse quelque sottise; gardez-le le plus long temps que vous pourrez; ayez-en soin comme de mon frère; il m'a sauvé la vie, et se jetterait au feu pour moi. —

Pichegru venait assiduement voir son ami; au bout d'un mois il le fit partir pour la Bourgogne, afin qu'il achevât de se guérir dans sa famille.

L'intimité qui s'était établie entre ce général et moi m'avait autorisé à lui confier la peine que j'éprouvais de ma destitution et de celle de mon jeune frère pour raison de lé-

migration de Cléry, et encore du refus d'être payé de ce qui nous était dû après trois ans d'un service aussi actif et aussi pénible. — Hé bien, mon cher, me dit-il, le moment est favorable ; le Directoire exécutif vient de nommer Aubert Dubayet au ministère de la guerre ; il est mon intime ami ; venez demain déjeuner chez moi ; je vous donnerai une lettre pour lui, et une autre pour un des membres du Directoire. Courez à Paris ; vous serez réintégré, et surtout payé de ce qui vous est dû. — Je me rendis à son invitation, et je fus assez surpris en le trouvant à table avec *Elleviou* et *Gavaudan*.

Ces deux jeunes artistes, forcés par la réquisition de se faire soldats, avaient choisi le régiment des guides de Pichegru, régiment qui ne put jamais se recruter, parce que l'uniforme, qui en était complètement jaune, avait fait nommer ces guides *les serins de Pichegru*.

Le général traitait les deux jeunes gens moins comme des soldats que comme des

aides de camp ; il les admettait à sa table, et leur accordait la permission de jouer tant qu'ils voulaient sur le théâtre de Strasbourg, où ils se faisaient admirer beaucoup plus qu'aux manœuvres de la cavalerie.

Muni des recommandations du général, et prêt à monter en voiture pour me rendre à Paris, je vois paraître Elleviou en habit bourgeois, et me proposant de m'accompagner. — Comment, à l'insu du général! déserter les drapeaux aussi près de l'ennemi! — Je ne crains rien, me dit-il ; j'ai mon passe-port comme comédien ; nous irons trop vite pour être rejoints ; à Paris j'ai de puissans amis qui m'attendent ; et ils me feront rentrer au théâtre. — Enfin, il y mit tant d'instances que je ne pus le refuser. Nous fîmes route sans accidens, et arrivâmes à Paris en quarante heures. Il reparut en effet à l'Opéra-Comique, où Gavaudan ne tarda pas à le rejoindre.

Fort de mes lettres de recommandation, je me présente plein d'espoir. Mais qu'ap-

prends-je? Pichegru est rappelé, et le général Moreau va le remplacer; toutes les administrations des vivres sont réformées, et l'on y substitue des entrepreneurs généraux.

Je ne perdis point courage. Je connaissais la plupart de ces nouveaux munitionnaires; ils n'hésitèrent pas à sous-traiter avec moi pour la nourriture et l'achat des bestiaux de l'armée du Rhin. Je me retrouvai ainsi dans une position fort avantageuse et pour moi-même et pour tous les miens.

Je partis pour la Suisse, où m'appelait ma nouvelle mission; et après deux mois ces nouveaux munitionnaires furent tellement satisfaits de mes opérations, qu'ils me proposèrent d'eux-mêmes d'entreprendre toute la fourniture des vivres-viande pour l'armée qui allait passer le Rhin. J'acceptai.

Revenu à Strasbourg, mon goût pour l'équitation me procura encore un des plus heureux hasards.

Martin, artiste du théâtre Favart, informé

de l'abondante récolte que ses deux camarades avaient faite à Strasbourg, et sachant qu'il s'y trouvait un très nombreux état major, jugea la circonstance favorable pour y déployer ses talens et garnir sa bourse. Je n'ai pas besoin de dire que sa double intention fut complètement remplie.

Habile écuyer, et connaisseur en chevaux, j'en avais toujours de très beaux et de très bons; mais tout le monde n'aurait pu les monter aussi facilement que moi. J'en avais un entr'autres qui attirait les regards du chanteur Martin, et voilà qu'un jour de grande revue il vient me prier de le lui prêter pour y paraître. — Mais, mon cher Martin, lui dis-je, *Coquette* n'est point assez dressée pour vous, qui n'êtes probablement pas grand cavalier. — Son amour-propre le fait insister; il faut absolument que je lui prête *Coquette*: je cède, et l'accompagne, montant un autre cheval; que j'appelais l'*Hirondelle*.

Nous sommes à la revue; le général Moreau

commandait les manœuvres. Il ordonne une décharge d'artillerie ; la détonation effraie *Coquette*, qui prend le mors aux dents, et emporte son homme à travers champs. Je pique l'*Hirondelle*, et vole au secours de Martin ; j'arrive assez à temps pour saisir *Coquette* par la bride au moment où elle allait toucher un talus rapide qui descendait à la petite rivière d'Ill, et s'y précipiter. Le plus difficile ici n'est pas d'avoir arrêté *Coquette* à temps par la bride, mais bien d'avoir pu au même instant et de l'autre main arrêter tout court aussi mon propre cheval, lancé comme il l'était vers le même précipice, aux bords duquel ses pieds touchaient également.

Le général Moreau, suivi de son état major, avait tout vu ; il s'approche de la rivière, et, contemplant notre position, il demeure stupéfait, ainsi que toute sa suite. L'étonnement redoubla lorsque après avoir fait descendre Martin, qui en avait assez, on me vit quitter l'*Hirondelle*, remonter la *Coquette*, et

l'amener sous le feu des batteries sans qu'elle parût en éprouver le moindre ombrage. J'allais me retirer, quand l'ordonnateur Lamartellière m'aborda et me dit : — Le général dîne aujourd'hui chez moi ; venez-y ; je crois qu'il veut vous acheter un de vos chevaux. — Je n'y manquai pas ; en effet, au dessert le général me dit : — M. Hanet, voulez-vous me vendre le cheval que vous montiez en courant après Martin, et combien en voulez-vous ? — Général, il suffit qu'il vous plaise ; mettez-y le prix vous-même. — Allons, cinquante louis et un de mes chevaux ; cela vous convient-il ? — Oui, général. — Hé bien, demain nous terminerons. Je vous attends. — . . . .

Rendu chez le général de grand matin, je vois amener pour moi la plus superbe bête que l'on puisse voir. — Mais, général, le cheval que vous me donnez est bien plus beau que le mien ! — Cela se peut ; mais il est indomptable ; voyez, il est sans fers. — Ah ah ! en ce cas je l'accepte, et je vous réponds que

dans peu je saurai le rendre souple ; et même si vous le voulez, général, je vais tout de suite le faire ferrer devant vous, et il ne bougera pas. — Et comment vous y prendrez-vous ? — Le moyen est simple ; je ne l'ai point inventé, mais l'ayant vu employer avec succès, je l'ai retenu. —

J'appelle mon domestique ; je prends une bandelette de linge, aux deux bouts de laquelle j'attache deux balles de fusil ; ainsi suspendues, je les introduis légèrement à l'entrée de chaque oreille du cheval ; aussitôt il baisse la tête jusqu'à terre ; un tremblement le saisit ; mon domestique lui lève les pieds l'un après l'autre, et le cheval se laisse faire tout ce que l'on veut. Il finirait même par mourir assourdi si l'on n'avait pas soin de lui retirer à propos ce que j'appelle ses deux boucles d'oreilles. — C'est fort bien, M. Hanet, me dit le général ; je vois que vous êtes un homme habile ; venez me voir souvent ; ma table vous est ouverte. —

J'ai dit quelque part, au commencement de ces Mémoires ; que mon goût pour l'équitation me servirait quelque jour. On vient de voir que je lui dois la connaissance des généraux Pichegru et Moreau ; et je me félicite également que mon habileté comme écuyer m'ait permis de conserver les jours d'un artiste aussi distingué que Martin.

L'armée avait passé le Rhin. Je ne pus rejoindre le général Moreau qu'à Rastadt. — Je suis bien aise de vous voir, M. Hanet, me dit-il, et encore plus de l'exactitude que vous mettez à votre service ; aussi, dans la répartition que j'ai faite ce matin, je vous ai compris pour 600 mille francs. — Je suis infiniment reconnaissant, général ; mais je vous ferai observer que, n'ayant qu'un seul caisson, je vais me trouver fort embarrassé pour transporter cet argent, et comme il faut partir ce soir, je n'aurai pas le temps de me procurer des lettres de change. — Allez toujours le recevoir, et venez dîner

avec moi ; nous aviserons au moyen de vous tirer d'embarras. — Mes fonds reçus, je revins visiter mon parc de bestiaux. J'y trouvai le général, ses aides de camp et l'ordonnateur. — Bravo ! me dit le général ; je ne me croyais pas si riche, et je vois avec satisfaction que nous pourrons continuer notre marche sans inquiétude. — Nous sortîmes du parc ; à quelque distance le général, ayant remarqué ma monture, me dit : — Mais comment faites-vous donc, M. Hanet ? Vous avez toujours les plus beaux chevaux possible. J'ai beau charger mon piqueur de choisir parmi les prises, il ne m'amène rien de bon. Vous allez penser que je suis toujours envieux de vos chevaux ; mais j'ai réellement encore envie de vous acheter celui-là. — Il n'y a qu'une petite difficulté, général ; c'est qu'il faudrait me le payer ce qu'il m'a coûté. — A cela ne tienne, Monsieur, reprit-il avec une sorte de fierté. — En ce cas, général, c'est marché fait, et

mon cheval est à vous sans bourse délier. — Comment, je n'entends point. — Quoi, général, vous ne reconnaissez pas cette méchante bête que personne ne pouvait monter ni ferrer, et que vous m'avez donnée ? Je vous la laisse pour le même prix. — Le général parut surpris un moment, puis il me dit : — Venez avec moi au parc d'artillerie. — Là je vis une grande quantité de chevaux de prises ; Moreau me pria de lui en choisir quatre parmi ceux de trait qui me paraîtraient les plus forts et les meilleurs. — Il me manque aussi un fort caisson, ajouta-t-il ; voyez celui qui vous semblera le plus solide et le plus commode. — Je le lui indiquai. — C'est bon, me dit-il ; allons dîner. — Il ne fut question de rien à table. Le général étant prêt à partir, on lui amena ma jument toute sellée ; il la monta, et me dit d'un air un peu goguenard : — Adieu, M. Hanet ; au revoir : — Diable ! me disais-je, il s'en va, emmène mon cheval, et me laisse là avec mes vingt-quatre barils d'argent :

comment vais-je faire?... Rentré chez moi, que vois-je à ma porte? le caisson et les quatre chevaux que j'avais choisis au parc d'artillerie ; et mon domestique m'apprend qu'ils ont été amenés de la part du général.

Je m'étais lié de l'amitié la plus étroite avec messieurs Franck et Laquiante: le premier était payeur général de l'armée, et l'autre inspecteur de la trésorerie. Nous marchions ensemble et toujours à cheval. Un de nos compagnons de voyage, munitionnaire général, était bien loin de nous imiter; il se faisait traîner dans une excellente et superbe dormeuse, attelée de quatre chevaux.

Un jour le général Moreau, me prenant en particulier, me dit au sujet de ce munitionnaire : — N'éprouvez-vous donc pas, vous M. Hanet, qui êtes le frère du fidèle Cléry, quelque répugnance à avoir des relations avec un homme dont le frère a voté la mort du roi?— Ma foi, mon général, c'est un personnage fort nul ; et qui n'a

aucune connaissance administrative ; je vous assure que, sans les trois agens généraux Davelouis, Rewbel et Goubart, il entraverait le service. — En ce cas, à quoi bon l'a-t-on envoyé ? Je voudrais bien qu'on m'en débarrassât. — Ah ! si vous voulez nous laisser faire, général, je vous réponds que dès demain il vous demandera l'ordre de retourner à Strasbourg, et surtout une escorte, car il est fort peureux. —

En effet, ayant rejoint mes deux amis, et les trois agens généraux, je leur fis connaître les désirs de Moreau ; comme ils pensaient tous de même, nous eûmes bientôt imaginé le moyen de le faire déguerpir. Au souper je dis avec le plus grand sang-froid du monde : — Messieurs, savez-vous la nouvelle ? Le frère d'un votant était employé dans les hôpitaux ; fait prisonnier et conduit à Vienne, il y a été jugé et fusillé dans les vingt-quatre heures ; c'est le général Moreau qui vient de me l'apprendre. — Eh !

parbleu, reprirent ceux de nos commensaux qui parlaient allemand, nous le savions : cette nouvelle est tout au long dans le journal d'Augsbourg. —

Il n'en fallut pas davantage; notre pauvre munitionnaire courut auprès du général solliciter l'ordre de s'en retourner, et le lendemain il nous fit ses adieux. Le général rit beaucoup de notre stratagème.

L'armée marchait à pas de géant, et toujours triomphante; nous autres, administrateurs, étions encore à vingt-cinq lieues d'Augsbourg, lorsqu'une estaffette vint annoncer la prise de cette grande ville, et apporter l'ordre de nous y rendre sans délai. Sur les six heures du soir, en traversant un village entièrement incendié, nous entendîmes dans le lointain des cris affreux, qui semblaient sortir d'un temple luthérien, placé à quelque distance de la route. Nous y courûmes; le capitaine de hussards qui commandait l'escorte et moi nous arrivâmes les pre-

miers. Les portes de ce temple étant ouvertes, nous y entrâmes à cheval et le sabre à la main. Quel spectacle, grand Dieu! des soldats ivres violaient, pillaient, exerçaient toutes sortes de fureurs sur une multitude de femmes; de vieillards et d'enfans qui s'y étaient réfugiés. J'aperçus une jeune femme élégamment vêtue, se défendant courageusement contre un de ces forcenés, qui lui avait déjà arraché ses boucles d'oreilles. Je me précipitai sur lui, en appliquant vigoureusement le plat de mon sabre sur ses épaules. Il se retourne, tire le sien, et allait me le passer au travers du corps, si le capitaine, qui s'aperçut de son mouvement, ne l'eût désarmé par un coup de sabre sur le poignet. Mes deux amis, nos compagnons et les hussards de l'escorte nous joignirent dans ce moment; le capitaine donna l'ordre à sa troupe de descendre de cheval, et d'arrêter ces misérables traînards, vrais écumeurs de camp, qui déshonorent l'habit

de soldat ; ils furent pris, fouillés, et forcés de rendre ce qu'ils avaient volé. Le capitaine les fit conduire dans une petite ville où nous venions de passer, et il en fut fait justice.

La jeune dame que j'avais sauvée, était presque mourante dans les bras d'une femme âgée qui la soutenait. Je la portai dans mon grand caisson, et plaçai près d'elle sa gouvernante, en lui prodiguant tous les secours possibles. Nous eûmes mille peines à la faire revenir, et à étancher le sang qui coulait de ses oreilles ; enfin nous y parvînmes. De leur côté mes amis de la trésorerie, et tous ceux qui avaient des caissons, donnèrent les mêmes soins à environ cent cinquante personnes, tant femmes d'officiers autrichiens et autres qui se trouvaient dans ce temple.

En faisant route, et traversant, sur les cinq heures du matin, un petit bois où il y avait eu sans doute une affaire très chaude, puisque le chemin était jonché de morts des

deux côtés, la jeune dame qui était dans mon caisson crut apercevoir son mari. Dans son désespoir elle voulait aller expirer sur ce corps inanimé ; nous ne pûmes l'en empêcher qu'en faisant descendre sa gouvernante pour aller le reconnaître : elle s'était trompée. Pour la distraire des frayeurs qu'elle montrait à chaque pas, je me plaçai dans le caisson auprès de toutes deux. C'est alors que, tirant sa bourse, elle me dit : — Monsieur, vos soldats ne m'ont pas pris cet or ; veuillez le distribuer à ceux qui nous ont délivrées des mains de ces barbares. — Je m'en garderais bien, Madame ; les Français savent être humains, généreux et désintéressés ! il ne faut pas les juger tous d'après quelques brigands qui s'attachent à toutes les armées ; celles d'Autriche n'en sont pas plus exemptes que les nôtres. — Arrivés à Fultenbrack, nous y laissâmes ces infortunées, qui, de retour dans leurs foyers, auront sans doute justifié notre armée des outrages qu'elles avaient reçus.

CHAPITRE XXVI.

Le barbier d'Augsbourg. — Les bœufs libérateurs.

Nous arrivâmes à Augsbourg le lendemain à huit heures du matin. La ville était tellement encombrée par tous les états majors, qu'il nous fut impossible d'avoir des billets de logement. Mes deux amis Laquiante et Franck, et moi, nous allâmes à l'hôtel des *Trois-Rois*, où s'était établi le général en chef Moreau ; mais ce ne fut pas sans peine que nous y obtînmes une salle basse au fond de la cour.

Bien que nous eussions passé deux nuits à cheval, nous voulions, avant de prendre quelque repos, rendre nos devoirs au chef

de l'armée ; il fallait pour cela faire un peu de toilette. Mon domestique m'ayant apporté mon nécessaire et fait passer une veste blanche, je me mis à me raser moi-même. Mes deux amis, n'ayant pas cette bonne habitude, avaient inutilement demandé un barbier ; il n'arrivait pas, et le temps s'écoulait. — Tu es bien heureux, me disaient-ils, de pouvoir te passer de barbier. — Oui, mes amis, et même dans l'occasion je suis capable encore de faire la barbe à mes camarades. Si tu veux en essayer, tiens, Franck, place-toi là, et tu vas voir. — Allons ; soit. — Pendant que je le rasais, mon domestique était allé commander le déjeuner. Il revient avec le maître de l'auberge, qui prie mes deux amis de passer à la table d'hôte : il éprouvait beaucoup de difficultés pour se procurer des vivres, et déclarait ne pouvoir les servir dans leur chambre. — Hé bien, lui dis-je, je vais vous donner un bon pour avoir mon pot au feu. — L'aubergiste

me regarde avec étonnement, et semble me faire observer que les rations d'un valet de chambre barbier ne pourront pas suffire pour deux maîtres et quatre domestiques, car il me plaçait au nombre de ces derniers. Sa surprise s'accroît encore lorsqu'il m'entend dicter à l'un de mes inspecteurs l'ordre suivant :

« Le commis aux distributions du grand quartier général enverra tous les matins, pendant mon séjour en cette ville, à l'hôtel des *Trois-Rois*, cinquante livres de culotte de bœuf, un mouton; etc, etc. A Augsbourg, ce... Par ordre du munitionnaire. *Signé*, etc. »

L'aubergiste, croyant que je me moquais de lui, allait se fâcher et me rendre mon papier; il fut retenu par l'arrivée du général Férino, qui, ayant besoin de parler au payeur général Franck, était venu le trouver. Me voyant occupé à le raser, il me dit : — Parbleu, monsieur le barbier, voilà plus de deux heures que je vous ai fait demander;

j'espère que vous viendrez me raser en sortant de chez ces messieurs. — Oui, mon général, lui répondis-je avec le plus grand sérieux ; mais vous n'avez peut-être pas tout ce qu'il vous faut sous la main, et voici un nécessaire bien garni. Ces messieurs permettront que je m'en serve pour vous raser ici tout de suite. — Très volontiers, répétèrent mes deux amis, qui avaient peine à se garder de rire ; ils lui cédèrent la place, et sortirent en entraînant avec eux tout le monde, y compris l'aubergiste, qui marchait la bouche béante et son papier à la main.

Seul avec le général, je le rase très lestement et sans dire un mot. — Ma foi, monsieur le barbier, vous m'avez rasé à merveille, dit-il en me présentant un écu de six francs ; auriez-vous de la monnaie ? — Non, mon général, ce sera pour une autre fois ; et tirant ma bourse à mon tour, voyez, je n'ai que de l'or. — Aussi surpris de son côté que l'aubergiste l'avait été du sien, le général me

demande si je suis Français. — Oui, mon général. — Il me semble en effet vous avoir vu dans notre armée. — Je ne quitte jamais MM. Franck et Laquiante ; ce sont de si bons enfans, que je les sers avec plaisir. — Ah ! tant pis, car je vous aurais proposé de venir avec moi ; vous rasez si parfaitement... — Mes deux amis rentrèrent en ce moment, et le général sortit avec Franck, auquel il avait besoin de parler. C'était le tour de Laquiante, et je ne fis pas languir ma troisième pratique. Franck revint en riant aux éclats ; le général lui avait répété qu'ils étaient tous deux fort heureux d'avoir un aussi excellent valet de chambre. Notre toilette achevée, nous nous rendîmes auprès du général en chef et de l'ordonnateur.

Nous allions rentrer dans notre premier taudis, lorsque l'aubergiste, instruit par mon inspecteur de ce que j'étais, et convaincu de ma puissance par l'effet d'une grande manne remplie de comestibles que ses garçons avaient rapportée en échange

de mon billet, nous fit passer dans un pavillon du jardin, où nous trouvâmes une table abondamment servie. — Parbleu, dis-je à Franck, pour achever la comédie, tu devrais aller inviter le général Férino et ses deux aides de camp à venir déjeuner avec nous. Cette idée nous parut plaisante à tous trois. A son retour, il me présenta le général en disant: — Monsieur le munitionnaire, je t'amène le meilleur de mes amis. — Je ne sais comment peindre l'étonnement du général en reconnaissant en moi son barbier du matin. — Ah! parbleu, Messieurs, c'est un tour pendable; et moi qui ne vous ai point reconnu, M. Hanet! Il faut avouer que vous avez joliment joué votre rôle. — On se mit à table, et l'on but de bon cœur à la santé du *barbier d'Augsbourg*, surnom qui me resta pendant toute la campagne.

Nous demeurâmes dix à douze jours à Augsbourg, jusqu'au moment de la grande

bataille livrée dans la plaine de Frieberg, à deux lieues de cette ville. Après la victoire il fallut me remettre en marche. J'avais parcouru les différentes divisions de l'armée; il ne me restait plus à visiter que celle du général Férino, qui se trouvait campée près de Dachau, à cinq lieues de Munich; j'y arrivai le 20 fructidor an 4, (6 septembre 1796). — Ah! parbleu, Monsieur le *barbier d'Augsbourg*, je vais prendre aujourd'hui ma revanche, me dit ce général aussitôt qu'il m'aperçut; vous allez venir dîner avec moi. — Puis, me prenant par le bras, il ajouta à voix basse : — Le général Jourdan vient d'être battu; nous allons sans doute avoir un grand mouvement dans l'armée. Sommes-nous bien approvisionnés, dans le cas où je serais obligé de lever mon camp? — D'après l'état de situation du parc, que je puis vous présenter, général, vous avez ici des provisions pour quinze jours. — C'est fort bien. —

Au moment de nous mettre à table, un aide de camp du général en chef Moreau survint, accompagné d'un commissaire bavarois ; ils annoncèrent que, d'après des arrangemens pris avec le prince de Bavière, l'armée française n'entrerait pas dans Munich. Pendant le repas le commissaire bavarois invita le général Férino, son état major, le commissaire des guerres et moi, à une fête que le prince donnait le lendemain dans son château de Neffonbourg, situé à trois lieues de Munich et à deux lieues de Dachau, où nous étions. Le général accepta pour nous tous ; mais moi, réfléchissant que si je pouvais entrer à Munich j'aurais la facilité d'écrire à mon frère Cléry, dont je n'avais point de nouvelles depuis long-temps, et que je pourrais ainsi, en lui apprenant l'heureuse position où je me trouvais, le tranquilliser sur le sort de sa famille, je prétextai l'occasion d'une vente de chevaux qui se faisait dans cette capitale, pour

demander un ordre au général de m'y rendre. Il me l'accorda sans difficulté, en me priant de lui acheter deux belles montures ; et le commissaire bavarois, qui signa aussi cet ordre, eut la bonté d'y joindre une lettre de recommandation pour le seigneur qui faisait cette vente. Je partis le lendemain.

J'avais terminé mes achats, et écrit à mon frère. Je quittai Munich vers sept heures du soir, et par un temps fort sombre. A quelque distance deux routes se présentaient ; ne pouvant plus m'orienter, je pris au hasard celle de droite, qui, au lieu de me ramener à Dachau, me conduisit au château de Neffenbourg, que je trouvai tout illuminé et retentissant de musique. J'avais refusé d'assister à cette fête ; je ne pouvais me montrer au prince ni au général. Je fis demander au concierge, par mon domestique, si nous pourrions passer la nuit chez lui sans aucun dérangement. Il vint lui-même me dire qu'il lui était im-

possible de me recevoir, mais qu'il allait me faire conduire chez le garde-chasse du prince, à un quart de lieue de là, sur la route de Dachau; et il y envoya des provisions pour mon souper. Ce garde-chasse avait servi en France; j'en fus très bien reçu. Il fallut me mettre à table avec sa famille, et causer guerre jusqu'à deux heures du matin. Enfin, j'étais au lit depuis quelques instans, lorsque je fus réveillé par un grand bruit dans la maison.

— Allons, vite, Meinherr, fuyez! voici les Kayserlichen.—Je me lève, j'ouvre la fenêtre, et j'entends en effet une décharge de mousqueterie dans la direction de Dachau. Je fus bientôt à cheval avec mon domestique. Nous retournions à Neffenbourg; sur la route je rencontre mon inspecteur Deshayes, qui à grands coups de fouet faisait galopper six chevaux attelés à mon caisson, dans lequel il avait placé tout mon argent et tous mes papiers. Aussitôt qu'il m'aperçoit il me crie

d'aller en avant, que nous sommes poursuivis. Le bruit de la mousqueterie, qui n'avait pas discontinué, cessa tout à coup, et fut remplacé par d'effroyables mugissemens de bœufs, ce qui me fit croire que l'ennemi avait rencontré quelque obstacle. — Je le crois bien, me dit Deshayes, et tout à l'heure vous allez le connaître. Mais marchons toujours, de crainte qu'il ne l'ait surmonté. — Nous arrivâmes ainsi en toute hâte jusqu'au près d'un pont, où se trouvait le général Férino avec plusieurs centaines de grenadiers. En nous voyant il nous reprocha de jeter ainsi l'épouvante et l'alarme dans son armée. Un de mes employés, qui accompagnait le caisson et qui avait été blessé au bras, lui dit : — Mon général, vous n'avez pas entendu la mousqueterie, mais voyez (en lui montrant sa blessure) si les ennemis sont loin. — Maintenant que nous pouvons être tranquilles, je vais, ajouta Deshayes, vous raconter ce qui s'est passé.

général. — Et il prit la parole en ces termes :

— Selon mes ordres, j'avais fait abattre trente bœufs, et, après en avoir reçu la distribution, la troupe s'était mise en marche, laissant ses feux de bivouac allumés pour donner le change à l'ennemi ; mais sur les onze heures du soir nous entendîmes plusieurs coups de fusil tirés dans la ville de Dachau; il n'y restait plus que notre arrière-garde, campée à la porte du Midi, où elle attendait que le payeur divisionnaire eût évacué, ainsi que vos bagages et les divers employés qui se trouvaient dans la ville, pour les suivre et fermer la marche. Une estafette, arrivée à toute bride, annonça que les houlans étaient sur ses pas. L'arrière-garde, n'étant pas en force, n'eut que le temps de traverser la ville en criant à tous les Français de se sauver, et de rejoindre à la porte du Nord le corps de la division déjà en marche. Je me trouvais hors de la ville, à cette

même porte du Nord ; dans l'idée de ne rien abandonner à l'ennemi, j'avais placé bien vite les trente peaux des bœufs tués le matin sur le dos de trente bœufs vivans, et poil contre poil, de manière qu'ils avaient l'air tous écorchés. Je les faisais marcher ainsi à la suite de toute la division, et c'étaient eux et nous qui formions alors véritablement l'arrière garde. Tant qu'il fit nuit, ils avancèrent rondement, poursuivis d'ailleurs par la cavalerie autrichienne, qui les sabrait pour avancer et atteindre l'arrière-garde ; mais à la pointe du jour, se voyant les uns les autres couverts de sang, nos bœufs sont devenus furieux, et, faisant volte face vers cette cavalerie, ils se sont jetés tête baissée parmi les chevaux, qu'ils ont éventrés, et les Autrichiens, ainsi forcés à un genre de combat auquel ils ne s'attendaient pas, nous ont donné, comme vous voyez, le temps de nous sauver. —

Des officiers confirmèrent le récit de mon

inspecteur Deshayes, qui ne cessait de me répéter : — Monsieur Hanet, j'ai perdu vos bestiaux, mais j'ai sauvé l'armée, tous vos fonds et votre comptabilité. —

Je m'en consolai, car les pertes occasionées par force majeure étaient toujours remboursées. Ce fut le même jour, 21 fructidor de l'an 4, que l'armée commandée par le général Moreau commença sa belle retraite.

Ces trente bœufs, que, par esprit d'ordre et d'économie, mon inspecteur Deshayes avait couverts de peaux sanglantes, et dont la furie arrêta les Autrichiens, rappellent ces autres bœufs portant des fagots enflammés sur leurs têtes, et forçant le défilé gardé par les colonnes romaines entre les rochers de Formies et les marais de Minturne ; stratagème qui fit échapper Annibal des mains du temporiseur Fabius. L'intention et le but de mon inspecteur ne ressemblaient guère sans doute au projet du rusé Carthaginois, mais les résultats en furent les mêmes.

CHAPITRE XXVII.

Quelques détails sur la belle retraite du général Moreau. Anecdotes.

Mon inspecteur Deshayes avait bien sauvé l'arrière-garde ; mais, comme il le disait lui-même, tous les bestiaux étaient perdus. Il fallut donc me rendre au grand quartier général pour m'entendre avec l'ordonnateur en chef, afin de former un nouveau parc ; mais où le joindre ? Ce quartier général était tantôt au nord, tantôt au midi ; enfin, après beaucoup de courses, je l'atteignis à Donawert.

Je ne sais quel génie bienfaisant m'a protégé dans cette campagne, car vingt fois je me suis trouvé à la portée du pistolet des védettes ennemies, et vingt fois j'ai reçu leur feu sans en avoir jamais été atteint.

L'armée autrichienne ayant presque bloqué le général Moreau entre la ville de Donawert et le Danube, il fut obligé pendant la nuit de faire établir un pont sur ce fleuve, afin de se replier de nouveau sur Augsbourg; on y fit passer l'armée avec sa grosse artillerie; et comme je ne voulais pas que mes bœufs servissent encore d'arrière-garde, je restai dans la ville jusqu'à ce que tout fût parti, bestiaux, employés, et mon caisson. J'étais encore sur la place avec mon domestique au moment où les Autrichiens entraient dans la ville; j'aperçus la femme d'un de mes amis, officier de cavalerie; elle jetait les hauts cris en demandant son mari. — Madame, lui dis-je, il a passé le pont avec sa compagnie, se proposant de revenir vous

chercher ; mais il n'y a plus un instant à perdre ; montez en croupe avec moi, et je vous sauverai. — Il était temps en effet ; les houlans arrivaient sur la place. Ils nous tirèrent plusieurs coups de feu ; heureusement aucun ne nous atteignit. Ce fut un miracle, car les balles nous sifflaient aux oreilles, et formaient autour de nous un carillon qui nous accompagna jusque sur le milieu du pont. J'en dois rendre grâce à la vigueur de mon cheval, qui, malgré la double charge qu'il portait, n'en courut pas moins ventre à terre. J'ai eu mille occasions de reconnaître combien il est utile de savoir choisir ses chevaux ; mais c'est dans celle-ci que j'en ai le mieux senti l'avantage, par la joie que j'éprouvai en ramenant à mon ami Fitremann son épouse saine et sauve, car il la croyait bien au pouvoir de l'ennemi : tous deux me jurèrent alors qu'ils n'oublieraient jamais le service que je venais de leur rendre ; ils m'ont tenu parole ; vingt ans après

ils m'ont sauvé la vie, comme on le verra dans la suite de ces Mémoires.

Revenu à Augsbourg, je descendis à mon auberge des *Trois-Rois*; le maître de l'hôtel s'empressa de me bien recevoir : il n'avait oublié ni le barbier impromptu ni le généreux munitionnaire. Le lendemain matin, étant à ma fenêtre, je vis une centaine de nos compatriotes, non combattans (1), qui, ayant été faits prisonniers, avaient été rendus à la liberté. C'est alors qu'on put voir se déployer dans toute son énergie ce sentiment de fraternité qui règne surtout aux armées. Tous disputaient de zèle et d'empressement pour offrir à l'envi des secours en linge,

(1) Pour l'intelligence de beaucoup de lecteurs, je dois dire qu'on appelle *non combattans* les employés des armées attachés aux diverses administrations, et que quand ces employés se trouvent être faits prisonniers ils sont toujours réciproquement rendus à la liberté. Mais dans quel état!

en habillemens, en numéraire aux prisonniers qui pouvaient appartenir à nos corps ou services respectifs.

Mon domestique me fit remarquer dans la foule un homme d'environ quarante ans, assis à l'écart sur le timon d'un caisson ; son air triste annonçait qu'il avait été aussi fait prisonnier. Je m'en approchai. Un jeune homme d'une figure intéressante lui disait : — Ne te chagrine pas, mon père, quelques-uns de nos amis viendront aussi à notre secours. — Oui, bon jeune homme, m'écriai-je en lui prenant la main ; vous en voyez déjà un qui commence par vous prier de venir tous deux dîner avec lui. — Ils acceptèrent. Le père ne m'était pas inconnu ; mais je ne pouvais me rappeler où je l'avais vu. En dînant il me dit : — Monsieur, je me nomme Lintz, je suis l'agent principal des équipages de l'artillerie, et j'ai été fait prisonnier avec mon fils à Dachau, en allant exécuter un ordre du général en chef. — Mais que faisiez-vous

avant la révolution? — Surpris de ma demande, il me regarde attentivement; puis il ajoute: — Ah! maintenant je vois que je puis vous parler avec confiance, car je vous reconnais aussi. Vous voyez en moi un de ces malheureux Suisses échappés au massacre dans le château des Tuileries, où je me rappelle bien vous avoir vu souvent. — Ah! monsieur, repris-je en le serrant dans mes bras, combien je me trouve heureux de pouvoir être utile à un homme dont les compatriotes ont si généreusement répandu leur sang pour la défense de notre infortuné monarque! Ces cent louis vous suffiront pour remplacer provisoirement ce que vous avez perdu; acceptez-les. — Volontiers, monsieur, mais je vais par mon billet... — Fi donc, monsieur Lintz! entre camarades et frères d'armes, car ici nous nous regardons tous comme militaires, est-ce que la parole ne suffit pas? — Nous en restâmes là; mais il s'acquitta beaucoup plus promptement qu'il ne s'y attendait; un

des entrepreneurs de son service, arrivant quelques jours après, le mit à même de me rendre cet argent (1).

L'ordre d'évacuer Augsbourg nous fut donné seulement trois heures à l'avance. Le général s'était empressé de faire recueillir les impositions de guerre; les caissons de la trésorerie étaient pleins, et je me trouvais encore une fois bien embarrassé pour transporter l'argent que j'avais touché; pour comble de contrariété, c'était un dimanche,

---

(1) M. Lintz, lorsqu'on organisa le train d'artillerie, en 1800, fut nommé capitaine commandant du 2e bataillon, place qu'il a conservée jusqu'en 1813. Mis à la retraite en 1814, il se présenta au colonel-général des Suisses et Grisons, Mgr. le comte d'Artois, qui n'a jamais oublié le dévouement de ses fidèles gardes suisses; il fit obtenir à M. Lintz la croix de Saint-Louis, et le plaça dans sa maison militaire, où je pense qu'il est encore aujourd'hui au même titre, et auprès de Charles X.

et il n'y avait pas moyen de se procurer des lettres de change chez aucun banquier. Dans cette circonstance mon aubergiste des *Trois-Rois* reconnut avec empressement ce que j'avais pu faire pour lui ; il courut chez tous les juifs de la ville, et ne se donna aucun repos qu'il ne m'eût procuré pour cent mille écus d'or contre mon argent blanc ; et comme ces Israélites voulaient profiter de l'occasion pour me faire payer l'or un peu cher, il les contraignit à me le laisser au cours de la place. Il me rendit un grand service, en me mettant à même de conserver une somme considérable, dont la perte, presque certaine, eût compromis les intérêts de ma compagnie ; les difficultés et les dangers de notre route jusqu'au quartier-général m'ont fait sentir tout le prix de son obligeance.

L'armée ne s'arrêta qu'à Biberack, pour y prendre quelque repos. La situation du général Moreau devait lui donner les plus

vives inquiétudes ; mais sa bravoure et sa prudence lui suggérèrent les moyens de se tirer d'un bien mauvais pas, car il était bloqué de tous côtés. Si ce grand capitaine nourrissait de graves soucis sur l'issue des combats qu'il fallait chaque jour soutenir, l'ordonnateur en chef Lamartellière et moi nous en avions aussi beaucoup sur nos subsistances en viande. Nous venions de passer dans deux villages, où la mortalité régnait sur les bêtes à cornes. L'épizootie gagna tous les convois de bœufs de l'armée, et le mal s'étendit tellement qu'on en était venu à craindre de donner la mort aux soldats en leur faisant manger la chair de ces animaux. Le général Moreau et l'ordonnateur Lamartellière prirent à cet égard les mesures les plus sages.

Le premier chirurgien de l'armée, le docteur Percy (1), était chargé de faire un rap-

(1) Nous sommes redevables au baron Percy des

port sur cette cruelle épidémie. Je fis abattre, en présence du savant docteur et de six officiers de santé, vingt bœufs malades ; l'un d'eux se trouva tellement gangréné, que le garçon boucher qui avait introduit son bras dans le corps de l'animal pour en sortir les intestins l'en retira tout noir, et devint bientôt victime de cette opération ; deux jours après, au moment où l'on reconnut la nécessité de lui faire l'amputation du bras, il expira dans des convulsions affreuses.

M. Percy, après avoir saisi tous les caractères de l'épidémie, et déterminé ses symptômes, indiqua dans un procès verbal le moyen de les reconnaître, et le général ordonna qu'on n'abattrait plus de bestiaux

---

grands progrès que l'art de la chirurgie a faits depuis trente ans, et qui ont surpassé de beaucoup ceux de la médecine. C'est notamment dans les armées [illegible] on s'en est le plus aperçu, et qu'on a reconnu qu'ils s'étendaient jusqu'à la science vétérinaire.

sans qu'au préalable ils ne fussent examinés par les officiers de santé. (1) C'est ainsi que la sollicitude et la prudence du chef de l'armée, réunies à la science profonde du chirurgien en chef, sauvèrent la vie à tant de guerriers dont Moreau était le père; et il était d'autant plus urgent de prendre cette mesure, que dans l'espace de six semaines dix-huit cents bêtes à cornes attaquées de la maladie ont été abattues et enfouies par ordre des chirurgiens. On conçoit que nous devions éprouver une grande disette de viande; mais bientôt elle fut encore augmentée par d'autres accidens.

Le ministre de la guerre, instruit de la marche que Moreau devait suivre, avait fait ouvrir

(1) Le procès-verbal du docteur Peroy a été envoyé au ministère de la guerre dans les premiers jours de brumaire an 5. Je le rappelle pour qu'on puisse y recourir s'il se renouvelait de semblables fléaux dans les armées.

une nouvelle route de la Suisse par la forêt Noire, afin de nous faire arriver des convois de bœufs, et déjà vingt de ces convois, de trente bêtes chaque, étaient rendus à Doneschingen, où mon jeune frère Auguste, inspecteur général, attendait, pour nous les faire parvenir, que la division chargée de les protéger leur ouvrît un passage ; mais cette division, attaquée par des forces supérieures, fut obligée de les abandonner et, de se replier sur la France ; et les six cents bœufs que nous attendions devinrent la proie de l'ennemi.

Je parcourais sans cesse les campagnes, afin d'y acheter tout ce qui s'y trouvait ; et je réussissais presque toujours à faire refluer quelques approvisionnemens vers nos parcs. Je cherchais même des ressources dans les convois de grains et de fourrages que les réquisitions faisaient arriver à l'armée : les paysans qui les amenaient, cédant à la crainte de voir à leur retour leurs attelages de bœufs mis aussi en réquisition et pris par les

Autrichiens, préféraient me les vendre et remporter de l'or. Mais la Providence me ménageait une meilleure fortune. Je dois auparavant faire connaître un beau trait du général Moreau.

En sortant de Biberack il porta son armée à l'ouest de cette ville, et l'y fit camper dans une immense plaine; il alla ensuite établir son quartier général et ses administrations dans un couvent de religieuses situé à l'extrémité de cette plaine, et près d'une grande forêt. Là il me donna l'ordre de me transporter dans un village situé de l'autre côté de cette forêt, où, d'après ses informations, il présumait que je pourrais trouver des bestiaux à acheter, et pour obvier à toute mauvaise rencontre il me fit escorter. Enfoncés dans un chemin creux de la forêt, atteints par la nuit, et enveloppés dans le plus épais brouillard nous fûmes obligés d'y attendre le jour, et sans feu, dans la crainte d'être découverts par l'ennemi. Au petit

jour, nous étant remis en marche, nous nous trouvâmes en face d'un détachement de cavalerie autrichienne. L'officier qui commandait l'escorte fit bonne contenance; il me conseilla de retourner dans le bois, et de le laisser faire. Au même moment un de nos régimens de hussards, en éclaireur, arriva, et, se joignant à l'escorte, força l'ennemi à se retirer. Quant à nous, voyant bien que nous ne pouvions pas aller plus loin, nous nous repliâmes sur le camp. J'allai rendre compte au général de ce qui venait de nous arriver dans le chemin creux de la forêt. A ce mot de *chemin creux*, Moreau se livra d'abord à de profondes réflexions; puis il prit une carte géographique, et me fit lui indiquer positivement la situation de ce chemin. J'ajoutai qu'en étant revenu de jour je pourrais facilement le reconnaître. Moreau réfléchit. — Et les Autrichiens sont là? ajouta-t-il. Allez vous reposer; je vous ferai avertir quand il sera temps de m'y conduire. —

J'étais logé dans le même couvent. Deux heures après l'un des aides de camp de Moreau, nommé Rapatel, vint me dire que le général m'attendait, et me priait de venir seul. Nous montâmes tous trois à cheval, et, suivis d'une escorte, nous arrivâmes au chemin en question. Le général l'examina lui-même, et envoya des éclaireurs s'assurer de la position de l'ennemi, qui était très-près, comme je le lui avais annoncé. En revenant il me dit : — Monsieur Hanet, j'ai dans ce bois dix-sept cents émigrés de la légion de Condé, que j'ai fait prisonniers il y a deux jours ; il faût leur faire distribuer des vivres. — Ils en ont, général. —

Le lendemain matin mon domestique m'apprit qu'il y avait une grande agitation dans toute l'armée ; que le général était dans la plus grande colère de ce que les avant-postes avaient laissé échapper pendant la nuit dix-sept cents émigrés condamnés à périr par les armes, et qui, à la faveur du brouillard et

d'un chemin creux, avaient rejoint le camp des Autrichiens. — *Chemin creux!* m'écriai-je à part moi. Ah! je vous reconnais, mon digne général!

La confidence de cette bonne action me fut méritée par une démarche qui devait également flatter l'âme honnête de Moreau.

La fenêtre de ma chambre, dans le couvent où nous étions logés, donnait sur un vaste verger enclos de murs. Un nombreux troupeau de bœufs, vaches et moutons, semblait y avoir été rassemblé de plusieurs lieues à la ronde. Oh, oh! me dis-je, voilà des provisions pour l'armée. Dans ce moment l'aumônier du couvent vint honnêtement m'offrir ses services; je crois qu'il était Français.—Monsieur, lui dis-je, vos religieuses ignorent peut-être que partout où une armée passe elle prend ce qu'elle trouve, d'abord pour satisfaire à ses besoins, puis pour ne rien laisser après elle quand l'ennemi la poursuit. Voilà des bestiaux qui vont être pris

pour notre service, ou qui le seront bientôt par les Autrichiens. Cependant vos dames peuvent éviter cette perte en me les vendant tout de suite de gré à gré. J'ai le droit de les acheter. Si vous voulez me conduire à votre parc, je vous dirai, après examen, le prix que j'en puis donner. — Ma proposition était trop obligeante pour être refusée. Après avoir jeté un coup d'œil sur le tout : — Allez, dis-je à l'aumônier, offrir à ces dames mille louis en or, et comptant. Il courut à l'abbesse, qui de grand cœur accepta mon or.

Le chef de l'état-major et un commissaire des guerres nommé Gautier survinrent pendant que je marquais ces bestiaux : — De quel droit, me demandent-ils, vous en emparez-vous ? — Si ce n'est pas de celui du plus fort, c'est au moins du plus juste. — Sur cette réponse, ils me quittent mécontens, et bientôt après je reçois l'ordre de me rendre devant le général : — Je suis étonné, me dit-il en affectant quel-

que colère, que vous ayez acheté ici des bestiaux que nous pouvions avoir pour rien. — Je me borne à lui montrer le reçu des mille louis, et l'article de mon traité qui m'autorisait à acheter à l'étranger, même avec prime. J'allais me retirer : — Passez dans mon cabinet, reprit le général Moreau. — Il y vint presque aussitôt, mais avec un visage aimable et riant, et, me prenant amicalement la main : — Vous avez bien fait, et plus je vous connais, plus vous acquérez de droits à mon estime. Hier, sans vous en douter, vous m'avez aidé à faire une bonne action ; aujourd'hui vous me sauvez la nécessité de prendre les troupeaux de ces pauvres religieuses, qui font tant de sacrifices pour nous recevoir chez elles. —

FIN DU PREMIER VOLUME.

00032656

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 March, 2016